



AVERTISSEMENT

« La notice d'information est établie par la société émettrice et engage la responsabilité de ses signataires.

La COSOB ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération proposée ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de la COSOB n'implique pas authentification des informations présentées.

Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et à ce titre, il doit s'assurer, préalablement à la souscription, de sa bonne compréhension de la nature et des caractéristiques des titres offerts, ainsi que de la maîtrise de son exposition aux risques inhérents auxdits titres.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-ci sont fonction des résultats dégagés et de la politique de distribution des dividendes suivie par la société émettrice »





SOMMAIRE

INTRODUCTION	8
CHAPITRE I : INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION	15
1.1. EMISSION D'ACTIONS.....	15
1.1.1 Décisions qui sont à l'origine de l'opération	15
1.1.2 Montant de l'émission	15
1.1.3 Prix de l'émission.....	16
1.1.4 Les méthodes d'évaluation	16
1.1.5 Produit brut et estimation du produit net de l'émission.....	23
1.1.6 Charges relatives à l'opération	23
1.1.7 Jouissance des titres nouveaux.....	24
1.1.8 Conditions d'exercice du droit préférentiel de souscription	24
1.1.9 Période de souscription	24
1.1.10 Etablissements domiciliataires	24
1.1.11 Conditions de délivrance des actions.....	25
1.1.12 But de l'émission.....	28
1.1.13 Régime fiscal applicable	28
CHAPITRE II : INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	30
2.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL	30
2.2 CAPITAL	31
2.2.1 Composition du capital.....	31
2.2.2 Obligations convertibles	31
2.2.3. Tableau de l'évolution du capital.....	31
2.3 REPARTITION DU CAPITAL	32
2.3.1 Nombre d'actionnaires	32
2.3.2 Mouvements importants ayant affecté la répartition du capital au cours des deux dernières années.....	32
CHAPITRE III : ACTIVITE	34
3.1 PRESENTATION DE LA BANQUE	34
3.1.1 Historique et Dates clés	34
3.1.2 Organigramme	36
3.1.3 Réglementation.....	37
3.1.4 Caractéristiques essentielles de l'activité.....	40
3.1.5 Les Renseignements bancaires.....	41
3.1.6 Place de la BDL sur le marché	47
3.1.7 Principales installations.....	49
3.1.8 Personnel.....	49
3.1.9 Investissements	51
3.2. RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS	52
3.3 LITIGES.....	52
3.4 CONTRATS ET ENGAGEMENTS IMPORTANTS	54
3.5 FACTEURS DE RISQUES	55
CHAPITRE IV : INFORMATIONS FINANCIERES	61
PRINCIPES GENERAUX SUR LA TENUE DE LA COMPTABILITE.....	61
4.1 COMPTES CONSOLIDES	62
4.2 RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUR LA BANQUE	62
4.2.1 Comptes de résultats	62





4.2.1.6 Produits des autres activités	65
4.2.2 Bilans –Actif	68
4.2.3 Bilans –Passif	72
4.2.4 Engagements hors bilan	77
4.2.5. Tableau des flux de Trésorerie	78
4.2.6. Tableau de variation des capitaux propres	79
4.2.7 Tableau des affectations de résultats	80
4.2.8. Tableau de financement (emplois et ressources) :	81
4.2.9 Tableau des filiales et participations	83
4.3 MARCHÉ ET RENDEMENT DES TITRES	85
4.3.1 Nombre de titres cotés	85
4.3.2 Politique de distribution des dividendes	85
4.3.2 Dividendes	85
CHAPITRE V : ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	87
5.1 Administrateurs et dirigeants	87
5.1.1 Organes d'administration ou de surveillance	87
5.1.2 Conseil de direction	88
5.1.3 Politique d'information	88
5.2 Intérêts des dirigeants dans la Banque	89
5.3 Contrôle externe de la société	89
5.3.1 Commissaires aux comptes	89
5.3.2 Autres auditeurs externes	89
CHAPITRE VI : EVOLUTION RECENTE BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR	91
6.1 EVOLUTION RECENTE DE LA BDL AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2024	91
6.1.1 Comptes revus au 30 juin 2024	91
6.1.2. Les comptes de résultat prévisionnels au 31/12/2024	94
6.2. BUT DE L'EMISSION – PERSPECTIVES D'AVENIR	94
6.2.1. Les marchés de la BDL	94
6.2.2. Les orientations stratégiques	95
6.2.3. Les hypothèses du business plan	96
6.2.4. Les Perspectives d'avenir	101
CHAPITRE VII : ATTESTATION DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION	103
7.1. SIGNATURE ET FONCTION DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION	103
7.2. SIGNATURE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	103



LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 01 : Quote-part d'actifs nets comptables avant et après l'opération	16
Tableau 02 : Valorisation de la Banque par l'ANCC.....	18
Tableau 03 : Coût moyen pondéré du capital.....	19
Tableau 04 : Calcul du taux d'actualisation.....	19
Tableau 05 : Application de la méthode DCF.....	20
Tableau 06 : Application de la méthode rente du Good Will.....	20
Tableau 07 : Application de la méthode des multiples comparables.....	21
Tableau 08 : Tableau de synthèse des valeurs.....	21
Tableau 09 : Fractionnement de l'action BDL	22
Tableau 10 : Augmentation de capital par incorporation de réserve	22
Tableau 11 : Détermination de la prime d'émission.....	23
Tableau 12 : Charges relatives à l'opération.....	24
Tableau 13 : Segmentation des quotas.....	25
Tableau 14 : Demande souscription minimale et maximale	27
Tableau 15 : Tableau sur l'évolution des indicateurs 2024-2029 (agences, dépôts, crédits et PNB)	28
Tableau 16 : Tableau de l'évolution du capital	32
Tableau 17 : Principaux indicateurs	35
Tableau 18 : Structure du chiffre d'affaires – exercice 2023	40
Tableau 19 : Evolution des comptes clients et des agences 2021-2023.....	41
Tableau 20 : Evolution des ressources clientèle privé et public 2021-2023	42
Tableau 21 : Nouvelles autorisations de financement de la clientèle par exercice	42
Tableau 22 : Détail des autorisations destinées aux PME/PMI et GE sur 2022 et 2023	43
Tableau 23 : Evolution des provisions 2021-2023.....	45
Tableau 24 : Evolution des crédits par secteur d'activité des entreprises	45
Tableau 25 : Evolution des indicateurs bancaires	46
Tableau 26 : Ratios de gestion.....	47
Tableau 27 : Positionnement de la BDL (Année 2022)	47
Tableau 28 : Classification des banques selon les critères de performance (Année 2022)	48
Tableau 29 : Evolution des effectifs au cours des trois (3) derniers exercices	49
Tableau 30 : Structure des effectifs par relation de travail	49
Tableau 31 : Investissements réalisés (2022 & 2023).....	51
Tableau 32 : La situation des créances contentieuses détenues par la BDL Spa.....	53
Tableau 33 : La situation des créances spécifiques et crédits commerciaux (Année 2023).....	53
Tableau 34 : La situation des créances ex ANSEJ, ex CNAC et ANGEM.....	53
Tableau 35 : Créances des clients les plus importants	53
Tableau 36 : Projets financés où la BDL est chef de fil (05 projets)	54
Tableau 37 : Projets où la BDL partenaire	54
Tableau 38 : Crédits directs clientèle par maturité.....	55
Tableau 39 : Engagements par segment de clientèle	55
Tableau 40 : Classification des créances par catégories de risques au 31/12/2023	56
Tableau 41 : Ratios et règles de gestion.....	57
Tableau 42 : Comptes de résultats 2021-2023	62
Tableau 43 : Intérêts et produits assimilés	63
Tableau 44 : Intérêts et charges assimilés	64
Tableau 45 : Commissions perçues (Produits).....	64
Tableau 46 : Commissions versées (Charges)	65
Tableau 47 : Produits des autres activités.....	85
Tableau 48 : Charges d'exploitation générale	66





Tableau 49 : Affectation du résultat distribuable.....	68
Tableau 50 : Bilan actif.....	68
Tableau 51 : Comptes de trésorerie.....	69
Tableau 52 : Actifs financiers disponibles à la vente.....	69
Tableau 53 : Prêts et Créances sur les Institutions Financières.....	70
Tableau 54 : Prêts et Créances sur la clientèle.....	70
Tableau 55 : Comptes de régularisation.....	71
Tableau 56 : Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées.....	71
Tableau 57 : Immobilisations corporelles.....	72
Tableau 58 : Bilan passif.....	72
Tableau 59 : Compte Banque Contraire.....	73
Tableau 60 : Compte Dettes envers les Institutions Financières.....	74
Tableau 61 : Compte Dettes envers la clientèle.....	74
Tableau 62 : Compte Dettes envers la clientèle (dépôts à vue et dépôts à terme).....	74
Tableau 63 : Compte Dettes envers la clientèle (ventilées en fonction de leur durée résiduelle)-Année 2023.....	75
Tableau 64 : Compte Dettes représentées par un titre.....	75
Tableau 65 : Compte de régularisation.....	75
Tableau 66 : Provisions pour risques et charges.....	76
Tableau 67 : Comptes de réserves.....	76
Tableau 68 : Engagements hors bilan.....	77
Tableau 69 : Engagements reçus.....	78
Tableau 70 : Tableau des flux de trésorerie.....	78
Tableau 71 : Tableau de variation des capitaux propres.....	79
Tableau 72 : Affectations des résultats.....	80
Tableau 73 : Tableau des ressources et utilisation des fonds relatifs aux trois derniers exercices.....	81
Tableau 74 : Détail des filiales et participations de la BDL (31/12/2023).....	83
Tableau 75 : Membres du conseil d'administration.....	87
Tableau 76 : Etat des Mandats d'administrateurs des cadres dirigeants au sein des CA des sociétés dont la BDL détient des participations.....	88
Tableau 77 : Tableau des informations sur les commissaires aux comptes de la banque.....	89
Tableau 78 : Tableau des informations sur l'auditeur externe.....	89
Tableau 79 : Tableau des comptes de résultats au 30/06/2024.....	91
Tableau 80 : Actif du bilan au 30/06/2024.....	92
Tableau 81 : Passif du bilan au 30/06/2024.....	93
Tableau 82 : Engagements hors bilan au 30/06/2024.....	93
Tableau 83 : Comptes de résultats prévision de clôture 2024.....	94
Tableau 84 : Rappel de la Production d'exploitation bancaire 2018-2023.....	96
Tableau 85 : Projection de la Production d'exploitation bancaire 2024-2029.....	97
Tableau 86 : Investissements 2024-2029.....	98
Tableau 87 : Charges de fonctionnement 2023-2029.....	98
Tableau 88 : Les comptes de résultats prévisionnels 2024-2029.....	98
Tableau 89 : Evolution des indicateurs 2023-2029.....	99
Tableau 90 : Tableau des emplois ressources.....	99
Tableau 91 : Bilans financiers prévisionnels 2024-2029.....	100
Tableau 92 : Evolution de l'Indice de performances de l'action BDL.....	102



LISTE DES GRAPHIQUES :

Graphique 01 : Synthèse des valeurs obtenues de valorisation de l'action « BDL »	22
Graphique 02 : Charges liées à l'opération	24
Graphique 03 : Segmentation de l'émission	26
Graphique 04 : Principaux indicateurs en million DA (2017-2023)	35
Graphique 05 : Structure du chiffre d'affaires – exercice 2023	41
Graphique 06 : Le poids de la BDL en termes de comptes (Année 2023)	41
Graphique 07 : Evolution des ressources durant les cinq dernières années	42
Graphique 08 : Financement par secteur d'activité en %	46
Graphique 09 : Structure des effectifs par ancienneté (Année 2023)	50
Graphique 10 : Structure des effectifs par âge (Année 2023)	50
Graphique 11 : Evolution du PEB 2024-2029	97
Graphique 12 : Evolution des indicateurs 2023-2029	99

LISTE DES ABREVIATIONS :

ANCC : Actif net comptable corrigé

DCF : Discounted cash flow

MEDAF : Modèle d'Evaluation des actifs financiers

CPE : Conseil des Participations de l'Etat

CETIC : Centre des Techniques de l'Information et de la Communication

COSOB : Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse

SGBV : Société de Gestion de la Bourse des Valeurs

CA : Conseil d'administration

DGTC : La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité

BA : Banque d'Algérie

ANADE : Agence Nationale de Développement de l'entrepreneuriat

CNAC : Caisse Nationale des Allocations Chômage

ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit

BFR : Besoin en Fonds de roulement

OAT : Obligations assimilables du Trésor

BTA : Bon du Trésor Assimilable

PEB : Production d'exploitation bancaire

PNB : Produit Net Bancaire

REB : Résultat d'Exploitation Bancaire

TEG : Taux effectif global

CE : Coefficient d'exploitation

ROA : Return on Assets

ROE : Return on Equity

DA : Dinar Algérien

DAT : Dépôt à terme

SMSI : Système de Management de la Sécurité de l'Information

PCA : Plan de continuité de l'activité

SSSI : Structure de sécurité du Système de l'Information





INTRODUCTION

La Banque de Développement Local, par abréviation BDL, est une Société par actions au capital social de 103.200.000.000,00 DA, banque universelle versée dans le financement particulièrement de la PME/PMI, les particuliers et les professions libérales. La BDL est l'unique banque qui exerce l'activité Prêts sur Gages en Algérie. Elle a été créée par le décret n°85/85 du 30 avril 1985 sous forme de société nationale de banque pour prendre en charge notamment le portefeuille des entreprises publiques locales et transformée dans le cadre de l'autonomie des entreprises publiques, en société par actions le 20 février 1989. La BDL est également agréée par Décision n°02-03 du 23 Septembre 2002 de la Banque d'Algérie, portant agrément d'une banque. (Jo n° 69 du 20 Octobre 2002). Le siège social se situe au 05 Rue Gaci Amar, Staouéli, Wilaya d'Alger.

La BDL exerce les métiers classiques d'une banque universelle comprenant la mise à disposition, la gestion des moyens de paiements, la collecte des fonds du public ainsi que l'octroi de crédit. C'est d'abord, la banque :

- Des PME/PMI dans sa conception la plus large ;
- Des ménages et des particuliers ;
- Elle se distingue aussi par son activité spécifique qui est le « Prêts sur Gages ».

Produits et services offerts par la BDL :

- Financement des entreprises et des professionnels ;
- Financement de la Promotion immobilière ;
- Participation à des crédits syndiqués ;
- Financement des dispositifs aidés (ANADE/CNAC/ANGEM) ;
- Crédits aux Particuliers : Prêts immobiliers et Crédits à la consommation ;
- Finance islamique ;
- Bancassurance ;
- Prêts sur gages ;
- Ouverture, gestion et tenue de comptes, commerciaux, chèques, professions libérales, épargne classique et sans intérêts, devises et dépôts à terme ;
- Carte domestique (CIB) et cartes internationales (VISA et MASTERCARD) ;
- Monétique et paiement à travers l'installation des TPE ;
- E-Banking : services de banques à distance ;
- Opérations de commerce international ;
- Location de coffres forts à la clientèle ;
- Proposition des solutions de financement complémentaire par voie de capital-risque avec la participation des filiales de la BDL.

Son effectif global à la fin décembre 2023 est de 4543 collaborateurs. La Banque dispose d'un capital humain caractérisé par une stabilité et un fort potentiel en termes de compétences et d'expertise, considérant le fort taux des collaborateurs universitaires et l'expérience moyenne de 15 années.

La BDL enregistre depuis sa création des résultats bénéficiaires. La banque a clôturé l'exercice 2023 avec un bénéfice net de 17.558 millions DA et un chiffre d'affaires Hors Taxes de 76.748 millions DA enregistrant une croissance de 19% par rapport à 2022.

Dans la perspective de l'ouverture de son capital social au public, la BDL présente de nombreux atouts lui permettant de réussir ce challenge, notamment :

- ✓ La BDL est la banque de la PME par excellence avec un portefeuille clients à dominante privée et des dépôts à terme provenant en grande partie du secteur privé ;
- ✓ La BDL est l'unique banque algérienne enregistrant dans son portefeuille l'activité du prêt sur gage;





- ✓ Son activité économique est en phase de croissance avec un produit net bancaire de 52.426 millions DA qui progresse de 23% et un bénéfice net après impôt de 17.558 millions DA qui augmente de 199% par rapport à l'année 2022 ;
- ✓ En résumé, la BDL accompagne les opérateurs économiques dans le cadre de leur financement avec une forte montée en cadence du crédit à travers l'octroi de crédits destinés à couvrir les besoins de l'exploitation, mais également l'octroi de crédits destinés à soutenir l'investissement ;
- ✓ La BDL contribue efficacement au financement de l'économie nationale en tant que cheffe de file de pool bancaire ou participante. Ses financements sont destinés aux secteurs publics ou privés.

Au plan juridique :

- ✓ La BDL ne développe pas de risques juridiques qui peuvent entraver à terme son fonctionnement ou altérer une des fonctions de la banque. Les risques juridiques sont surtout liés :
 - Au non-respect de la réglementation notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et de la protection des données personnelles ;
 - Au manquement aux obligations contractuelles : Les banques concluent de nombreux contrats avec leurs clients, leurs partenaires et leurs fournisseurs. Le manquement à ces obligations peut entraîner des litiges coûteux, notamment en termes de poursuites et d'indemnisation ;
 - Aux risques liés à la fraude ;

L'évaluation de ces risques juridiques a montré qu'il n'existe aujourd'hui aucune entrave ni incompatibilité juridique qui puisse empêcher l'opération d'introduction en bourse de la BDL objet de cette notice d'information.

- ✓ La banque dispose d'un patrimoine immobilier important composé de 23 terrains nus, de 165 locaux et 322 logements. Pour la majorité de ses biens, la BDL possède des justificatifs de possession notamment des actes de ventes qui justifient la propriété.

Au plan des ressources humaines : comme précisé précédemment

- ✓ La banque dispose d'un capital humain caractérisé par une stabilité et un fort potentiel en termes de compétences et d'expertise considérant le fort taux des collaborateurs universitaires et l'expérience moyenne de 15 années ;
- ✓ Le climat social serein qui prévaut au niveau de la banque est révélateur de la qualité des relations entre l'administration et le partenaire social et du respect des droits des employés.

Au plan comptable et financier :

- ✓ Les états financiers sont certifiés par les commissaires aux comptes de la banque ;
- ✓ La BDL s'est dotée de l'ensemble des procédures comptables et financières ;
- ✓ La BDL s'est dotée d'un dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- ✓ La BDL dispose d'un système de contrôle interne conforme à la réglementation édictée par la Banque d'Algérie ;
- ✓ La BDL constate annuellement des pertes de valeur et constitue d'importantes provisions, pour faire face aux difficultés de remboursement de certains clients et notamment la catégorie constituée par les dispositifs aidés.

Au plan stratégique :

a) Politique commerciale centrée client

A court terme :

Pour accroître son PNB, sa rentabilité et assurer sa pérennité, la banque place le client au cœur de son dispositif opérationnel et fait de la relation client un axe stratégique fort de différenciation et de compétitivité, avec un grand focus sur les deux acteurs principaux qui réalisent les objectifs soit le collaborateur, le pilote et le manager.

L'instauration d'une culture commerciale reflétée par :

- ✓ L'adoption des bonnes pratiques (accueil, et la convivialité en agences)





- ✓ La sensibilisation des commerciaux sur les responsabilités du banquier (S'informer, informer, la mise en garde, la non-ingérence et conseiller) ;
- ✓ Sensibilisation des commerciaux sur l'exploitation des notions KYC (identification du client et ses besoins) et CRM (client à fidéliser ou à libérer) dans la gestion de la relation client ;
- ✓ La bonne prise en charge des réclamations clients (par écrit pour les requêtes en centrale), délais de traitement 8 jours ;
- ✓ Une offre de produits appropriés aux besoins et aux attentes des clients ;
- ✓ La sensibilisation des managers et des assistants commerciaux sur leurs rôles dans le développement d'une relation d'excellence bancaire/client (Intègres, disponibles, formés, compétents, présentable, réactifs et à l'écoute) ;
- ✓ La diligence dans l'exécution des opérations, l'efficacité opérationnelle et la qualité d'exécution des opérations ;
- ✓ Travailler sur les listes des clients non détenteur (DBC/DOG) de produit afin de hisser le taux d'équipement du portefeuille ;
- ✓ Développer le réflexe de recommandation auprès des clients satisfaits (parrainage) ;
- ✓ Développer le marketing de soi auprès des collaborateurs (savoir se vendre/ soigner son image), en termes de présentation commerciale, réalisation des objectifs, en mesure de dresser son propre plan d'action commercial, en termes d'autonomie à faire avancer les situations ;
- ✓ Enchaînement du scénario commercial par les comptes, les placements (DAT/ BDC), les solutions (virement intelligents/ Digit bank/ Les cartes/ TPE), les produits de prévoyance (L'assurance) et les financements ;
- ✓ Le Management de proximité (les directeurs d'Agence) :
 - Veiller à la satisfaction du client par l'adoption des bonnes pratiques (accueil,...) et la convivialité en agences ;
 - Afficher l'honorabilité et l'exemplarité durant le pilotage ;
 - Suivre les réalisations avec encadrement des situations ;
 - Animer des réunions collectives et coaching individuel sur les volets rentabilité / risque/ maîtrise des charges ;
 - Décliner l'information à l'équipe et remonter l'information à la hiérarchie ;
 - Développer l'autonomie auprès des commerciaux pour dresser leurs propres plans d'action et stratégie pour honorer les objectifs assignés.

A moyen et à long terme :

La BDL a créé une image de marque qu'elle doit préserver et ancrer davantage à travers :

L'intégration de sa **politique qualité** et son orientation opérationnelle pour atteindre l'excellence de la relation client et lutter contre la perte de ces derniers en optimisant leur fidélisation. En même temps, renforcer l'indice « recommandation » de nos produits par nos clients à travers les différents canaux (réseaux sociaux, bouche à oreille...), il s'agit d'actions suivantes :

- ✓ Agressivité commerciale : Visant à élargir le portefeuille clients de la banque, la mobilisation de l'épargne dormante, l'offre de nouveaux produits... ;
- ✓ Renforcement du réseau commercial de la banque par la création d'agences et de points de vente allégés devant couvrir, dans le respect des paramètres de rentabilité, le territoire national et permettre, ainsi, à la banque d'apporter sa contribution en matière d'augmentation du taux de bancarisation de la population ;
- ✓ Orientation de la politique de crédit vers le renforcement de la présence de la banque sur les secteurs rentables, notamment les prêts sur gages, ainsi que le développement de nouveaux financements s'inscrivant en droite ligne avec les orientations macro-économiques ;
- ✓ Développement de nouveaux instruments de paiements, à l'instar des cartes domestiques et internationales ;



- ✓ Amélioration de la qualité du portefeuille engagement de la banque, avec des études de risques modernes et une couverture adéquate ;
- ✓ Commercialisation des produits de la finance islamique ;
- ✓ Amélioration de la qualité des prestations bancaires ;
- ✓ Le développement du commerce extérieur ;
- ✓ La poursuite de l'exécution du programme de formation des managers et assistants commerciaux sur le cœur du métier bancaire (la collecte de ressources, l'octroi du crédit, recouvrement des créances.), ainsi que sur les techniques de communication et de persuasion pour les placements des autres produits et services bancaires ;
- ✓ Un retour d'investissement exigé et légitime de la DG en termes de réalisation des résultats suite au renforcement de sa crédibilité auprès du partenaire sociale (augmentation des salaires).

Allocation de la ressource : La BDL prévoit d'investir 2,5 milliards DA sur la période 2023-2027 dans l'extension de son réseau commercial à travers notamment la réalisation de 57 nouvelles agences, ce qui permettra de porter le réseau commercial à 226 agences à l'horizon 2027.

b) Politique de Gouvernance (Maîtrise des risques et contrôle, efficacité opérationnelle à l'ère des transformations technologiques et sociétales)

L'amélioration de la gouvernance et la production de données de gestion, comptables et financières fiables et en temps réel.

Les actions suivantes viennent compléter les réalisations antérieures et consolider leurs assises, à savoir :

- ✓ Mise en œuvre de la cartographie des risques ;
- ✓ Renforcement du dispositif de contrôles 1er et 2eme niveau en matière de contrôle périodique et permanent couvrant l'ensemble des opérations et transactions effectuées sur SI-NASR ainsi que la rédaction des procédures y afférentes ;
- ✓ Renforcer le contrôle des processus à risque (Engagement -opérationnel conformité / LAB-FT et sécurité informatique ...) en se basant sur la cartographie des risques ;
- ✓ Formaliser les contrôles à réaliser par les différents organes de contrôle ;
- ✓ Former les contrôleurs sur les métiers relevant de leur périmètre de contrôle ;
- ✓ Contribuer dans l'amélioration des traitements des processus métiers et de leurs conceptions, par des recommandations d'optimisation ;
- ✓ Conseiller et assister les opérationnels à tous les niveaux de banque sur les aspects risques à gérer, règles juridiques à respecter.
- ✓ Veiller sur la réalisation de la feuille de route (SMSI et PCA) de la banque à la charge de la structure de la sécurité des systèmes d'informations qui s'inscrit dans les différentes orientations des pouvoir public notamment en matière de lutte contre la Cyberattaque,
- ✓ S'outiller et s'organiser au niveau de la SSSI par l'encadrement nécessaire à l'effet de réaliser cette feuille de route.
- ✓ Le traitement des débiteurs et des impayés.
- ✓ Le recouvrement des créances.

Allocation de la ressource : La BDL prévoit d'investir au total 2,5 milliards DA entre 2024 et 2026 dans l'acquisition d'un nouveau système d'information et la construction d'une nouvelle infrastructure Data Center sur le site d'El Achour.



c) Maitrise des Coûts et autres charges

En termes de maitrise des charges le coefficient d'exploitation de la BDL a franchi la barre des 30% normatif depuis 2019 pour atteindre les 44% en 2021. Cette situation nous interpelle, étant donnée le constat de la rigidité du PNB et la flexibilité des charges, qui devals être inversée, les actions significatives se résument comme suit :

- ✓ Agir immédiatement sur les postes du PNB afin de couvrir les charges fixes et incompressibles ;
- ✓ Orienter les postes des charges bancaires vers les moins couteuses ;
- ✓ Rationaliser les autres charges de fonctionnement ;
- ✓ Réduire les provisions sur les risques clients, principale cause de la baisse de la rentabilité de la banque.

Allocation de la ressource : La BDL prévoit d'investir un montant de 978 millions DA réparti sur la période 2024-2027 dans l'acquisition de logiciels informatiques.

d) La modernisation de la banque

- ✓ Modernisation des infrastructures de la banque ;
- ✓ Amélioration des compétences des cadres de la banque par des formations adéquates ;
- ✓ Revalorisation du capital humain par une meilleure gestion des carrières, à travers la mise en place d'une solution informatique de gestion des ressources humaines ;
- ✓ Généralisation des échanges numériques dans le traitement des dossiers en vue d'économiser les charges et les espaces d'archive, ainsi que de célérité en matière de traitement (solution GED) ;
- ✓ Système de rémunération variable source de motivation.

Allocation de la ressource : Dans le cadre de la modernisation de la banque, la BDL prévoit d'investir un montant de 32,0 milliard DA réparti sur la période 2024-2027 dans l'acquisition d'équipements monétiques.

e) Le développement à l'international

L'implémentation de la Banque de Développement Local en Chine est une démarche stratégique qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche plus large portant sur un déploiement à l'international des banques publiques algériennes, à l'instar des récentes installations en Mauritanie, Sénégal et France.

Premier fournisseur de l'Algérie, la Chine avec des échanges commerciaux qui vont dépasser les 10 milliards de Dollars US en 2024 a pris une position définitivement stratégique pour l'économie de l'Algérie.

La coopération économique affichant de très encourageantes perspectives, l'accompagnement dans le domaine des finances et du conseil d'affaire des entreprises algériennes importatrices et futures exportatrices de biens et de services, devient une nécessité.

L'intérêt affiché par les opérateurs économiques algériens pour les produits et la technologie chinoise exige une gestion du risque fournisseur, une institution financière offrant une gestion de ce risque notamment en termes de confirmation d'opérations documentaires est un atout majeur pour développer d'avantage les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Chine.

Le marché chinois demeure un marché ouvert à l'importation, aussi, les entreprises algériennes désireuses exporter leurs produits et couvrir leur risque de règlement en Chine trouveront en une institution algérienne un soutien précieux.

Enfin les bouleversements géostratégiques mondiaux et les prémices d'un nouveau système monétaire international, de plus en plus revendiqué par les économies émergentes ; impose au pays de rester arrimer aux nouveaux changements économiques et financiers qui se produisent principalement en Chine.



- ✓ Elargissement de l'espace d'implantation de la BDL et son positionnement comme leader du domaine du financement des PME / PMI, de professions libérales, des particuliers et des ménages ;
- ✓ Croissance du chiffre d'affaires et du retour sur capitaux propres ;
- ✓ Maîtrise des coûts et progression des marges ;
- ✓ Entretien de l'image et soutien de la valeur de l'action BDL post-introduction en bourse.

L'introduction en bourse de la BDL, représente une étape décisive dans son développement. Cette opération historique s'inscrit dans le cadre de la dynamisation du marché financier et de la réforme du système bancaire algérien décidées par les pouvoirs publics et s'annonce comme une opportunité pour accélérer sa croissance tout en ouvrant son capital au public.

L'approbation de l'augmentation du capital de la BDL, par l'émission de 44 200 000 nouvelles actions par le recours au marché financier a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la banque en date du 23 décembre 2024, en application de la résolution 02/192/04/12/2024 du Conseil des Participations de l'Etat.

L'opération porte sur une augmentation de 30% du capital social par l'émission de 44 200 000 nouvelles actions au prix de cession de 1 400,00 DA l'action, avec une valeur nominale de 1 000,00 DA par action. La période de l'offre est fixée du 20-01-2025 au 20-02-2025

L'évaluation de la BDL est réalisée par le Centre des Techniques de l'Information et de la Communication « CETIC ».





I. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

1.1 EMISSION D'ACTIONS

- 1.1.1 Décisions qui sont à l'origine de l'opération
- 1.1.2 Montant de l'émission
- 1.1.3 Prix de l'émission
- 1.1.4 Les méthodes d'évaluation
- 1.1.5 Produit brut et estimation du produit net de l'émission
- 1.1.6 Charges relatives à l'opération
- 1.1.7 Jouissance des titres nouveaux
- 1.1.8 Conditions d'exercice du droit préférentiel de souscription
- 1.1.9 Période de souscription
- 1.1.10 Etablissements domiciliataires
- 1.1.11 Conditions de délivrance des actions
- 1.1.12 But de l'émission
- 1.1.13 Régime fiscal applicable



CHAPITRE I : INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

1.1. EMISSION D' ACTIONS

1.1.1 Décisions qui sont à l'origine de l'opération

- Résolution N°02/192 du 04/12/2024 du Conseil des Participations de l'Etat « CPE » portant sur l'augmentation du capital social de la BDL par l'introduction en bourse conformément aux dispositions de l'Ordonnance N°01-04 du 20 août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques économiques modifiée et complétée.

Par cette résolution, le CPE charge le Ministère des Finances, en relation avec la banque de procéder à l'augmentation du capital social de la BDL à hauteur de 147,4 Milliards DA par le recours à l'Appel Public à l'Epargne « APE », dans un délai de 12 mois à compter de la date de l'ouverture de la première opération.

- Résolutions du Conseil d'Administration réuni le 21 décembre 2024 qui a convoqué l'AGEX du 23 décembre 2024 pour décider des caractéristiques de l'opération d'introduction en bourse et qui a autorisé le Directeur Général de la banque à déposer la notice validée par le Conseil d'Administration auprès de la COSOB, après l'accord de ladite AGEX pour son mandatement à cet effet.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire (AGEX) de la BDL du 23 décembre 2024 a décidé de :
 - L'ouverture du capital social de la banque par son augmentation de 103.200 000 000,00 DA à 147400 000 000,00 DA, par l'émission de 44 200 000 nouvelles actions, en une ou plusieurs opérations, dans un délai de 12 mois à compter de la date de l'ouverture de la première opération ;
 - La fixation du prix de l'émission à 1 400,00 DA soit une décote de 146,39 DA par rapport à la valeur estimée de 1 546,39 DA ;
 - La validation des caractéristiques de l'opération contenues dans la notice d'information ;
 - L'approbation de la modification des statuts de la banque pour transcrire les implications statutaires de son introduction en bourse ;

1.1.2 Montant de l'émission

Le montant de l'émission correspond à une augmentation de 30% du capital social représentant 44 200 millions DA et une prime d'émission de 17 680 millions DA pour un montant global à lever de 61 880 millions DA.

Au terme de cette opération, le capital social de la BDL s'élèvera à 147 400 million DA, réparti en 147 400 000 actions de valeur nominale de 1 000,00 DA chacune, cédée au prix de 1 400,00 DA.

- **Forme et catégorie des titres :**

Les nouvelles actions émises sont souscrites sous la forme nominative dématérialisée, inscrites en Compte Titres ouvert au nom des actionnaires chez des Teneurs de Comptes Conservateurs de Titres (TCC).

Chaque souscripteur doit préalablement à toute opération d'achat procéder à l'ouverture, auprès du guichet d'un des membres du syndicat de placement dédié à cette opération, d'un compte Titres pour abriter les avoirs en actions sous la forme dématérialisée et d'un compte de règlement (espèces) pour abriter les avoirs en espèce, les produits de la vente des actions et ceux des dividendes.

- **Droits particuliers attachés aux actions :**

Les actions ordinaires confèrent à leur propriétaire, conformément au Code de Commerce Algérien en vigueur et aux statuts de la banque :

- Le droit de vote aux assemblées générales, d'élire ou de révoquer les membres du Conseil d'Administration, de statuer sur la gestion des affaires de la Banque, d'approuver les comptes sociaux de la Banque, de répartir les bénéfices ou d'autoriser une modification du capital ;
- Le droit à la perception des dividendes : la détention d'action ouvre droit à la perception de dividendes lorsque l'assemblée générale décide de la répartition de tout ou partie de bénéfices nets réalisés ;





- Le droit à l'information et à la communication : chaque actionnaire a droit à l'information et à la communication des documents et rapports périodiques sur la gestion de la banque ;
- Le droit préférentiel de souscription : lors d'une augmentation de capital, les actionnaires bénéficient d'un droit préférentiel de souscription proportionnel au montant des actions qu'ils détiennent dans le capital social de la banque ;
- Le droit au boni de liquidation : en cas de liquidation de la banque, les actionnaires bénéficient proportionnellement à leurs apports, du boni de liquidation après paiement du passif apuré ; en cas de mali de liquidation, les dispositions du Code de Commerce seront appliquées.

▪ Régime de cession des titres :

Les actions ordinaires, objet de la présente émission, sont librement cessibles.

▪ Quote-part d'actifs nets comptables avant l'opération et projection après l'opération :

Les quotes-parts d'actifs nets comptables avant et après l'émission sont déterminées sur la base du bilan de la banque au 31/12/2023, puis actualisées au 30/06/2024 :

Tableau 01 : Quote-part d'actifs nets comptables avant et après l'opération

Unité : Million DA

Désignation	Capital au 31/12/2023	Augmentation en 2024 par incorporation des réserves (actualisé au 30/06/2024)	Après augmentation par Appel Public à l'Épargne
Capital	73 000	103 200	147 400
Actif net comptable	151 527	159 827	195 727
Nombre d'actions	73 000	103 200 000	147 400 000
Valeur nominale en DA	1 000 000	1 000	1 000
(Actif net / Nombre d'actions) en DA	2 075 709	1 550	1 328

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la banque a approuvé en date du 05 décembre 2024, le fractionnement de chaque action ordinaire de la banque, d'une valeur nominale de 1 000 000,00 DA, en 1000 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 000 DA chacune et l'augmentation du capital social de 73 000 000 000,00 DA à 103 200 000 000,00 DA par incorporation des réserves.

Cette opération est suivie d'une deuxième augmentation de capital par appel public à l'épargne objet de la présente introduction en bourse de la BDL.

- Modalités de paiement : Toutes les actions objet de la présente émission sont, lors de la souscription, libérées intégralement au comptant.

1.1.3 Prix de l'émission

Le prix de l'émission après décote de 146,39 DA est fixé à 1.400,00 DA par action.

L'estimation de la valeur de l'action BDL est déterminée sur la base d'une évaluation économique de la banque BDL réalisée par le Centre des Techniques de l'Information et de la Communication CETIC Spa (Cabinet public chargé de l'évaluation et officiellement reconnu par la COSOB).

Ce prix est déterminé sur la base d'une moyenne pondérée issue de l'application de quatre méthodes d'évaluation conformément aux termes de référence du contrat CETIC/BDL.

1.1.4 Les méthodes d'évaluation

1.1.4.1 Rappel des principales résolutions du CPE applicables aux entreprises publiques

Le cadre méthodologique général précisé par la résolution du CPE n°07 du 02 Août 2004 définissant les conditions et modalités d'évaluation des entreprises entrant dans le cadre des opérations de privatisation ou de partenariat, par laquelle il est préconisé d'utiliser la méthode patrimoniale basée sur l'actif net comptable corrigé en priorité sans toutefois exclure les autres méthodes, ainsi que la résolution CPE n°05/47 du 01 février 2024 traitant du taux d'actualisation.



Ce référentiel législatif et réglementaire a été, cependant, enrichi, dans ses dimensions techniques, par les méthodologies, les méthodes d'évaluation et les outils, généralement utilisés, au plan international, dans les opérations de privatisation.

1.1.4.2 Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation a été effectuée sur la base :

- Des états financiers des exercices clos 2021 à 2023 certifiés par les Commissaires Aux Comptes de la banque ainsi que les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2024 ;
- Du budget de l'année 2024 et du business plan élaboré par le Cabinet public CETIC pour la période 2024-2029 ;
- Des rapports d'évaluation des actifs issus du rapport d'expertise du CETIC.

L'évaluation de la BDL a fait appel à deux méthodes d'évaluation recommandées par le CPE en plus de deux autres méthodes :

- La méthode patrimoniale : L'actif net comptable corrigé (ou valeur patrimoniale marchande) avec la question centrale : Le poids économique de la Banque peut-il être un gage de sécurité suffisant pour les investisseurs potentiels ?
- La méthode de l'actualisation des cash-flows, dite DCF (Discounted Cash Flows) : qui consiste à actualiser, au coût moyen pondéré du capital ou WACC), les flux de trésorerie libres futurs (Free cash-flow) sur la période du business plan. La valeur des capitaux propres est obtenue en retranchant la valeur de la dette financière nette de la valeur de la banque.
- La méthode basée sur la rente du Good will : Cette méthode vise l'appréciation de l'ensemble des éléments qualitatifs de gestion de la banque et mesure ainsi le complément de valeur qui en découle. Le Good will représente la différence entre la valeur effective de la banque et celle de son actif net, il s'interprète comme la valeur de l'actif incorporel.
- La méthode des multiples comparables : La méthode des multiples comparables repose sur le principe qu'il est possible de trouver sur le « marché », des sociétés « comparables » dont les multiples de valorisation peuvent être observés :
 - Pour les sociétés cotées : sur les marchés boursiers ;
 - Pour les sociétés non cotées : lors de transactions récentes similaires peuvent être utilisées comme référence pour valoriser la société que l'on cherche à valoriser.

La méthode des multiples comparables a permis d'apprécier les multiples sous-jacents de la valorisation à un benchmark des 06 banques publiques ayant permis de déterminer les trois multiples pertinents, à savoir le PNB (produit net bancaire), le RBE (résultat brut d'exploitation) et le RN (résultat net).

Cette approche s'avère comme étant la méthode la plus appropriée pour évaluer un actif financier, et permet de comparer la valorisation obtenue à celle des trois autres méthodes.

a) La méthode de l'actif net comptable corrigé

Les avantages de cette méthode : L'actif net corrigé permet de mettre en relief le véritable patrimoine de la banque en faisant ressortir toutes les plus-values et moins-values latentes non contenues dans le bilan comptable.

Les limites de cette méthode : Pour une entité performante, cette méthode est statique et ne permet pas de faire ressortir les éléments incorporels qui ont contribué à la création de richesse (portefeuille client, savoir-faire, label...).

Le champ d'application : Cette méthode est fortement recommandée pour l'évaluation des entreprises publiques.



➤ Approche par les capitaux propres

Tableau 02 : Valorisation de la Banque par l'ANCC

Valorisation par l'ANCC de la BDL		Unité : Million DA
		Au 30/06/2024
Capital émis		73 000
Réserves légales	5 510	
Réserves statutaires	633	
Réserves ordinaires	29 599	
Total des réserves		35 743
Ecart de réévaluation		3 541
Ecart d'évaluation		8 173
Résultat juin 2024		11 942
Fonds pour risques bancaires		19 128
Dettes subordonnées		8 400
Actif net comptable *		159 927
Plus values sur les terrains et bâtiments		25 392
Moins values sur les autres immobilisations corporelles		639
Plus values des filiales et participations		13 777
Total des plus values		39 809
A déduire la dette subordonnée retraité en passif non courant		-8 400
Actif net comptable corrigé		191 336

(*) L'actif net comptable tient compte de la résolution n°2 de l'AGO du 24 juin 2024

L'évaluation de la BDL par la méthode de l'actif net comptable corrigé a permis de dégager une valeur de **191 336 millions de DA** au 30 juin 2024.

b) La méthode des cash flows actualisés (DCF)

Selon cette méthode, encore appelée méthode du discounted cash-flow, la valeur de la banque est obtenue en calculant la valeur actuelle des cash flows disponibles générés par les actifs d'exploitation sur une période de référence. Le flux économique est déterminé par référence au résultat avant amortissement.

Avec un poste d'endettement nul, cette valeur doit permettre de rémunérer l'actionnaire et les créanciers. Il s'agit donc de déterminer le flux après impôt et prise en compte des investissements nécessaires au développement et au maintien de l'activité.

La valeur revenant aux actionnaires s'obtient en retirant de la valeur actualisée le montant de la dette financière à long et moyen terme déductible à la date d'évaluation.

Résultat net de l'exercice
 + dotations aux amortissements
= Cash flow brut
 A déduire les investissements
= Cash flow disponible
 Ajouter la valeur terminale à l'infini



➤ Transformation du bilan fiscal en bilan économique

Tableau 03 : Coût moyen pondéré du capital

Banque de Développement Local "BDL"		Unité : Million DA
		31/12/2023
BILAN ECONOMIQUE		
Actifs non courants (a)		702 776
Besoins en FDR (b)		-179 596
	Actifs courants	800 542
	Passifs courants	1 080 138
Actif économique (1)=(a+b)		523 180
Capitaux propres ©		144 297
Passifs non courants nets (d)		378 882
Passif financier (2)=(c+d)		523 179
BILAN ECONOMIQUE en %		
Actifs non courants (a)		134%
Besoins en FDR (b)		-34%
Actif économique (1)=(a+b)		100%
Capitaux propres ©		28%
Passifs non courants nets (d)		72%
Passif financier (2)=(c+d)		100%

Le bilan comptable dans sa forme fiscal au 31/12/2023 a été traduit en bilan économique qui a permis de faire ressortir une structure financière à dominante dettes avec un taux de 72% et des capitaux propres à 28%.

➤ Détermination du taux d'actualisation

Tableau 04 : Calcul du taux d'actualisation

DETERMINATION DU TAUX D'ACTUALISATION DE LA BDL		
Taux sans risque des OAT à 15 ans (1)		7,50%
Prime de risque marché (a)	7,50%	
Bêta du secteur "Banque" (b)	1,48	
Prime de risque du secteur bancaire (2)=(a*b)		11,10%
Prime de risque spécifique © (1% à 5%)		3,50%
Taux de rendement du marché (4)=(1+2+3)		22,10%
Coût des capitaux propres (4)		22,10%
PONDERATION PAR L'EFFET DE LEVIER		
Coût des fonds propres (a)	22,1%	
Structure des capitaux propres (b)	28%	
(1) = (a)*(b)		6,1%
Coût de la dette ©	6,0%	
Structure de l'endettement (d)	72%	
(2) = (1-ibs)*(c)*(d)		3,2%
Taux d'actualisation		9,3%

(1) Taux sans risque : Dans notre cas nous prendrons le taux des OAT à 15 ans estimé actuellement à 7,50%.

(a) Prime de risque marché = 7,50%.

En l'absence d'un marché financier dynamique en Algérie, nous recommandons de prendre comme référence la bourse d'un pays à économie similaire qui affiche une prime de risque de 7,5%, les deux économies étant similaires. Dans ce cas, la prime de risque pays est intégrée.

(b) Beta du secteur des banques = 1,48 (voir les données fournies par Damodaran).

(3) L'application du modèle « MEDAF » nous donne le coût des fonds propres à pondérer par la structure des fonds propres. Dans le cas de la BDL, la structure est forte dominante dettes.

(4) Taux d'actualisation = 9,3% obtenu par l'utilisation de l'effet de levier.



➤ **Tableau de synthèse de valorisation de la BDL par la méthode DCF**

Tableau 05 : Application de la méthode DCF

Unité : Million DA

	Rap. 2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Chiffre d'affaires	76 748	83 300	90 100	98 612	104 810	107 510	112 410
Résultat net		17 618	21 794	28 839	31 121	31 488	33 876
+Amortissements		1 550	1 820	1 640	1 660	1 670	1 700
Cash flow brut		19 168	23 414	30 479	32 781	33 158	35 576
- Investissements à engager		1 500	2 080	7 950	7 750	6 490	6 230
Cash flow net		17 668	21 334	22 529	25 031	26 668	29 346
Période		1	2	3	4	5	6 et plus
Coefficient d'actualisation		0,91	0,84	0,77	0,70	0,64	0,59
Cash flows actualisés		16 165	17 858	17 253	17 539	17 096	17 212
Taux de croissance à l'infini							12,17
Valeur terminale à l'infini							357 096
Valeur terminale actualisée							209 442
Valeur globale des cash flows	86 957						
+ Valeur terminale à l'infini	209 442						
- Emprunts et dettes financières	-120 250						
- Autres dettes non courantes	-233 219						
+solde TR au 31/12/2023	374 888						
Valeur de la banque "BDL"	317 816						

Cette méthode dite « DCF » basée sur la projection des free cash flows actualisés au taux de 9,30% fait ressortir une valeur de 317 816 millions de DA.

c) La méthode par la rente du good-will

Cette méthode vise l'appréciation de l'ensemble des éléments qualitatifs de gestion de la Banque et mesure ainsi le complément de valeur qui en découle.

Tableau 06 : Application de la méthode rente du Good Will

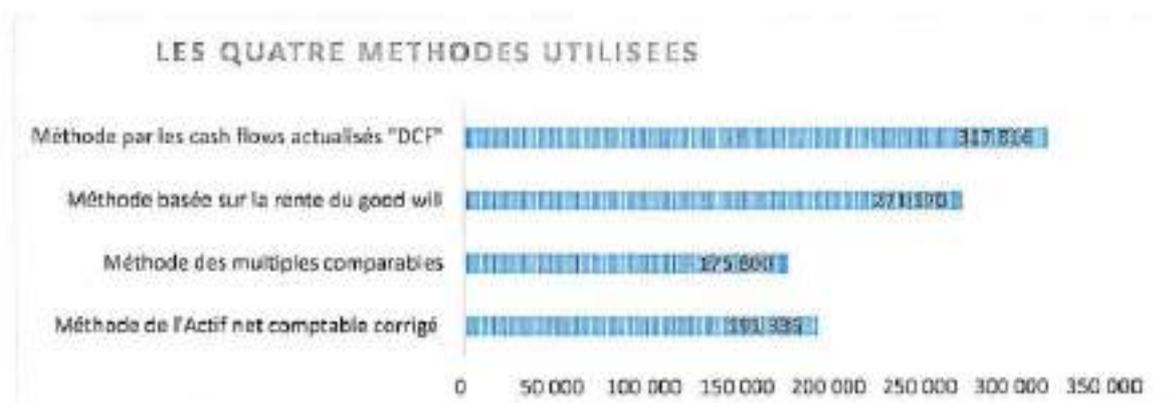
Unité : Million DA

Années	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Résultat après impôt	17 558	17 618	21 794	28 839	31 121	31 488
Actif net (n-1)	137 297	188 526	199 423	213 842	229 403	245 147
Taux sans risque des OAT à 15 ans (7,5%)	7,5%					
Actif net (n-1) *Taux sans risque	10 297	14 139	14 957	16 038	17 205	18 386
Super profit	7 261	3 479	6 837	12 800	13 916	13 102
Actualisation au coût des fonds propres	0,91	0,84	0,77	0,70	0,64	0,59
Super profit actualisé	6 643	2 912	5 236	8 969	8 921	7 684
Valeur actuelle des super profits	40 365					
Super profit actualisé en 2029	7 684					
Taux de croissance à l'infini	12,17					
Valeur du super profit à l'infini	93 507					
Total Good will	133 873					
+Capitaux propres au 31/12/2023	137 297					
Valeur de la BDL	271 170					

La valorisation des actions de la BDL par l'approche Good Will est de **271 170 millions de DA.**



Graphique 01 : Synthèse des valeurs obtenues de valorisation de l'action « BDL »



1.1.4.3. Le montage financier

Le montage financier s'est fait sur la base du bilan de la banque au 30-06-2024.

➤ **Fractionnement du capital social**

Tableau 09 : Fractionnement de l'action BDL

Unité : DA

Avant fractionnement de l'action	
Capital social	73 000 000 000
Valeur nominale	1 000 000
Nb d'actions	73 000
Augmentation de capital par incorporation des réserves et fractionnement de l'action	
Capital social	103 200 000 000
Valeur nominale	1 000
Nb d'actions	103 200 000

Résolution n° 01 de l'AGEX du 05 décembre 2024 relative à l'augmentation du capital par incorporation des réserves et au fractionnement des actions de la banque.

L'ouverture du capital à hauteur de 30% destiné au public a nécessité le fractionnement de l'action ordinaire d'une valeur nominale de 1 000 000 DA à 1 000 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 000 DA chacune.

Une augmentation de capital par incorporation des réserves a porté le capital social à 103 200 million DA.

Ainsi le nombre d'actions passera à 103 200 000 actions.

➤ **Montage financier : augmentation de capital par incorporation de réserve**

Tableau 10 : Augmentation de capital par incorporation de réserve

Unité : Million DA

	Crédit	Débit	Crédit	Crédit
Capital émis	73 000		30 200	103 200
Réserves légales	5 510			5 510
Réserves statutaires	633	601		33
Réserves ordinaires	29 589	29 589		0
Ecart de réévaluation	8 173			8 173
Ecart d'évaluation	2 459			2 459
Fonds pour risques bancaires généraux	19 923			19 923
Total des capitaux propres	139 298	30 200	30 200	139 298

Résolution n° 02 de l'AGEX du 05 décembre 2024 relative à l'augmentation de capital par incorporation des réserves.



➤ **Montage financier : augmentation de capital par appel public à l'épargne**

Tableau 11 : Détermination de la prime d'émission

Unité : Million DA		
Après fractionnement de l'action		
Capital social		103 200
Valeur nominale en DA		1 000
Nb d'actions		103 200 000
Montage financier		
Valeur mathématique de la BDL		227 938
Nb d'actions		147 400 000
Valeur d'émission en DA		1 546,39
Prix d'émission global		68 350
- Décote globale		6 470
- Décote en %		9,47%
Prix globale de l'émission après décote		61 880
Prix de l'émission après décote par action en DA		1 400,00
Augmentation de capital (VN=1000 DA)		44 200
+ Prime d'émission globale après décote : 400 DA/action		17 680
Valeur globale de l'émission arrondie		61 880
Capital social après émission des nouvelles actions		147 400
REPARTITION DES ACTIONS	Nb d'actions	en %
Etat actionnaire représenté par le Trésor Public	103 200 000	70%
Autres actionnaires	44 200 000	30%
TOTAL	147 400 000	100%

La valeur de la banque estimée par le Cabinet CETIC est de 227 938 Millions DA.

Afin d'encourager les premiers acheteurs, l'Appel Public à l'Epargne se fera sur un prix d'action de 1400 DA après une décote de 146,39 DA sur un prix de 1 546,39 DA.

Le montant total de l'émission est de 61 880 millions DA reparti en 44 200 millions DA en prix de cession et de 17 680 millions DA, en prime d'émission.

1.1.5 Produit brut et estimation du produit net de l'émission

a) Le produit brut prévisionnel de l'émission : 1 400,00 DA x 44 200 000 actions = 61 880 000 000,00 DA.

b) Le produit net de l'émission après déduction des charges prévisionnelles relatives à l'opération :
 61 880 000 000,00 DA - 767 650 000,00 DA = 61 112 350 000,00 DA.

c) Emploi du produit net de l'émission :

Le produit net de l'émission est destiné à concourir au programme d'investissement projeté par la banque en vue d'améliorer ses performances et lui assurer la croissance.

1.1.6 Charges relatives à l'opération

Le montant des charges estimées relatives à l'opération s'élève à 767 650 000,00 DA/HT et se répartissent comme le montre le tableau ci-dessous.



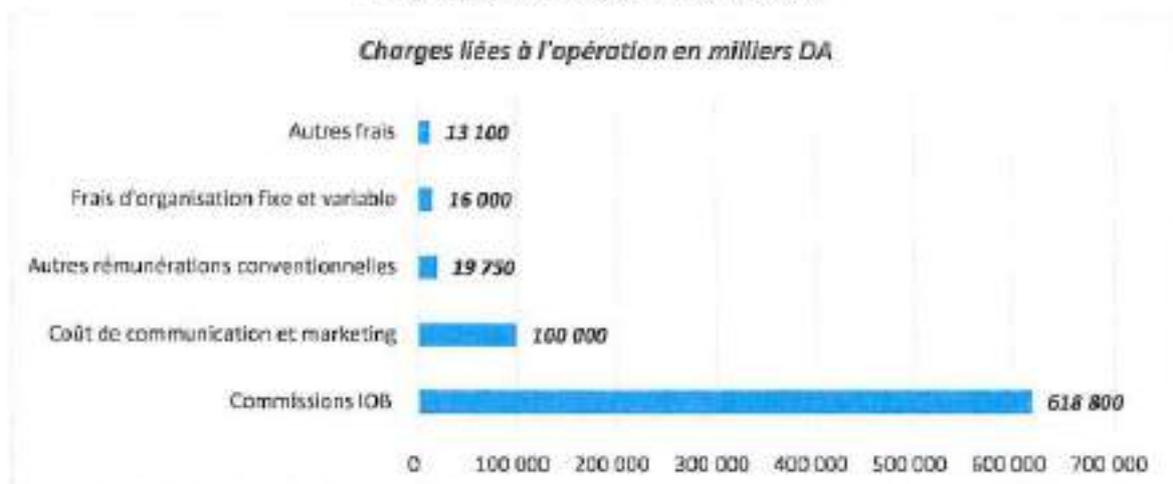


Tableau 12 : Charges relatives à l'opération

Unité : Milliers DA

Redevances réglementaires	
Redevances de la COSOB (frais de visa) fixées à 0,075%	5 000
Commissions de la SGBV (conditions d'admission fixées à 0,05% du mont. Levé)	2 500
Les frais d'inscription à la SGBV	400
Frais d'organisation de l'offre partie fixe	1 000
Frais d'organisation de l'offre partie variable (100 000 DA/1 000 ordres traités)	15 000
Rémunération Algérie Clearing (adhésion et inscription en compte)	200
Total des redevances réglementaires	24 100
Prestations de services et autres assimilées	
Commissions IOB (1% du capital émis)	618 800
Autres rémunérations conventionnelles	19 750
Coût de communication et marketing	100 000
Frais légaux et administratifs	5 000
Total des prestations de services et autres assimilés	743 550
Total des charges liées à l'opération	767 650

Graphique 02 : Charges liées à l'opération



1.1.7 Jouissance des titres nouveaux

La date d'entrée en jouissance des titres nouveaux est prévue le 01 janvier 2024 le coupon du dividende relatif à l'exercice 2024, sera rattaché à l'action.

1.1.8 Conditions d'exercice du droit préférentiel de souscription

Le Trésor détenant la totalité du capital social, a renoncé pour cette opération à ses droits préférentiels de souscription qui lui sont conférés par la loi.

1.1.9 Période de souscription

La période de souscription est fixée du 20-01-2025 au 20-02-2025.

1.1.10 Etablissements domiciliataires

L'intermédiaire en Opération de Bourse accompagnateur -chef de file- est la Banque de Développement Local (BDL). Les ordres d'achat seront collectés par les IOB membres du Syndicat de placement suivants :

- ✓ BDL ;
- ✓ BADR ;





- ✓ CPA ;
- ✓ BEA ;
- ✓ BNA ;
- ✓ CNEP-Banque ;
- ✓ Société Générale Algérie ;
- ✓ Tell Markets ;
- ✓ INVEST MARKET.

1.1.11 Conditions de délivrance des actions

La banque procède à l'émission, par appel public à l'épargne, de 44 200 000 actions correspondant à 30% du capital social. Au cas où, à la clôture de la période de souscription, le nombre d'actions souscrites n'atteint pas les 44 200 000 actions prévues, l'opération d'augmentation du capital de la banque sera réalisée à hauteur des actions effectivement souscrites, et donnera lieu aux modifications statutaires nécessaires, et l'admission des actions de la banque à la cote officielle de la bourse d'Alger, dans le cadre du respect des dispositions du règlement général de la bourse.

Dans la limite de 12 mois à compter de la date de l'ouverture de la première opération, la banque initiera une ou plusieurs opérations d'augmentation de son capital afin d'atteindre les 44 200 000 actions, autorisées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 décembre 2024. Les conditions d'émission ainsi que la fixation du prix des actions à émettre obéissent aux règles régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne.

Règle générale :

L'opération de souscription est selon les modalités suivantes :

Tableau 13 : Segmentation des quotas

Segment	Taux	Nombre d'action
Personnes physiques de nationalité algérienne résidentes (Segment A)	40,00 %	17 680 000
Investisseurs professionnels (institutionnels et qualifiés) (Segment B)	30,00%	13 260 000
Personnes morales de droit algérien (Segment C)	30,00%	13 260 000
Total	100,00%	44 200 000

Segment A : Personnes physiques de nationalité algérienne résidentes

Ce segment est réservé aux personnes physiques de nationalité algérienne résidentes.

La quote-part de ce segment est fixée à 40 % des actions émises, soit 17 680 000 actions.

Le prix d'émission des nouvelles actions de ce segment est de 1 400 DA l'action.

Chaque souscripteur du segment (A) ne pourra pas souscrire pour moins de dix (10) actions.

Segment B : Investisseurs professionnels (institutionnels et qualifiés) :

Ce segment est réservé aux investisseurs institutionnels. Conformément à l'article 61 du règlement COSOB 23-04 du 28 novembre 2023, il est entendu par investisseurs institutionnels :

- Les organismes de placement collectif ;
- Les banques et établissements financiers ;
- Les sociétés et les mutuelles d'assurances ;
- Le fonds national d'investissement FNI ;
- Les sociétés de capital investissement ;
- Les caisses de retraite et de sécurité sociale ;
- Tout organisme public autorisé, par la loi ou en vertu de ses statuts, à prendre des participations dans le capital d'autres sociétés ou à effectuer des opérations de placement en valeurs mobilières.

Également et conformément à l'article 61 au règlement 23-04, sont identifiés en tant qu'investisseurs qualifiés :

- Les sociétés de gestion des fonds d'investissement ;
- Les sociétés de gestion des organismes de placement collectif.





- Les intermédiaires en opérations de bourse IOB, constitués sous forme commerciale ;
- Les sociétés gestionnaires d'actifs ;
- Les conseillers en investissement participatif ;
- Les actionnaires et dirigeants des sociétés dont les titres sont admis sur le marché des investisseurs professionnels ;
- Les sociétés ou groupe de sociétés disposant d'un total bilan général consolidé ou de chiffre d'affaires dépassant un seuil fixé par l'instruction de la COSOB n°24/08, relative à l'investisseur qualifié ;
- Les actionnaires et dirigeants d'organismes de placement collectif et des sociétés de gestion ainsi que les personnes physiques ou morales chargées de leur gestion ;
- Les personnes physiques détenant un portefeuille de valeurs mobilières et titres assimilés ou de dépôts pour une valeur totale supérieure à un seuil fixé par l'instruction de la COSOB n°24/08, relative à l'investisseur qualifié ;
- Toute personne physique ou morale souhaitant être traitée comme investisseur qualifié, sous réserve de déclarer par écrit à son IOB sa capacité de comprendre et d'évaluer les risques encourus, et de réussir au test de connaissances et d'adéquation de l'investissement, mis en place par son IOB.

La quote-part de ce segment est fixée à **30,00%** des actions émises soit **13 260 000** actions.

Le prix d'émission des nouvelles actions de ce segment est de **1 400 DA l'action**.

Chaque souscripteur du segment (B) ne pourra pas souscrire pour moins de mille (1 000) actions.

Segment C : Personnes Morales de droit algérien

Ce segment est réservé aux personnes morales publiques et privées de droit algérien,

La quote-part de ce segment est fixée à **30,00%** des actions émises soit **13 260 000** actions.

Le prix d'émission des nouvelles actions de ce segment est de **1 400 DA l'action**.

Chaque souscripteur du segment (C) ne pourra pas souscrire pour moins de cinq cent (500) actions.

Dans le cas où la demande cumulée dans l'un des segments serait inférieure au nombre d'actions réservées, le reliquat sera affecté aux autres segments.

Au cas où la demande globale des actions sur un segment dépasse la quote-part de ce dernier, l'allocation au profit de la demande non satisfaite sera puisée sur un segment dont le plafond n'est pas atteint

Graphique 03 : Segmentation de l'émission



Ordres multiples :

Les personnes physiques sont autorisées à acheter pour les membres de leur famille sans limite de nombre de mineurs.

Demande de souscription minimale et maximale :

Toute demande de souscription doit se conformer aux seuils indiqués ci-dessous par segment :





Tableau 14 : Demande souscription minimale et maximale

Segment	Seuil minimal	Seuil maximal
Personnes physiques de nationalité algérienne résidentes (Segment A)	10	--
Investisseurs professionnels (institutionnels et qualifiés) (Segment B)	1000	--
Personnes morales de droit algérien (Segment C)	500	--

Dans le cas où plusieurs ordres de souscription sont introduits par une seule personne, elles seront toutes prises en considération.

Règlement des souscriptions :

Toute demande de souscription doit être couverte par la provision financière totale des actions demandées.

Les montants seront bloqués dans les comptes espèces des demandeurs jusqu'à la validation définitive des résultats de l'émission et du règlement/livraison des titres.

Les actions seront inscrites dans des comptes titres individualisés ouverts auprès des Teneurs de Comptes Conservateurs de Titres.

Livraison des titres :

Les titres acquis seront inscrits comme commandes à J+1 (J : étant la date du blocage de l'opération).

La validation définitive des résultats dans les comptes titres ouverts auprès des Teneurs de Comptes Conservateurs de titres des établissements participants interviendra après la fin de l'opération, à Jc+3 (Jc : étant la date de clôture de l'opération).

Traitement des demandes de souscription :

Les demandes d'achat doivent être nominatives et formulées par écrit ou par tous les moyens aux Intermédiaires en Opérations de Bourse (ordres d'achat directs auprès des guichets, par courrier ou par voie de mailing, conformément à la réglementation en vigueur et aux procédures). Ces demandes doivent préciser obligatoirement le nombre d'actions demandées ainsi que l'identité complète du demandeur.

Toute demande d'achat non conforme aux conditions précitées ne sera pas validée et ne sera pas prise en considération lors du dépouillement des demandes.

Les demandes d'acquisition recueillies par les Intermédiaires en Opérations de Bourse, membres du Syndicat de Placement, sont centralisées par la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV).

Dans le cas où les demandes globales validées sont supérieures à l'offre objet de l'opération et chaque segment a atteint son plafond, la répartition des titres se fera au prorata de chaque demande.

Dans le cas où les demandes validées sont supérieures à l'offre objet de l'opération mais certains segments n'ont pas atteint leur plafond, le résidu de ces derniers est réparti sur les segments non satisfaits, au prorata de chaque demande.

Dans le cas où les demandes validées sont inférieures à l'offre objet de l'opération mais certains segments ont dépassé leur plafond, le résidu de ces derniers est réparti sur les segments non satisfaits, au prorata de chaque demande.

Dans le cas où les demandes validées sont inférieures à l'offre objet de l'opération et tous les segments sont inférieurs à leur plafond, toutes les demandes seront satisfaites intégralement.

Négociation des titres :

L'action BDL fera l'objet d'une demande d'admission en bourse et sera négociée sur le marché des titres de capital sur le compartiment principal réglementé de la bourse des valeurs mobilières entre les Intermédiaires en Opérations de Bourse (IOB) agréés par la COSOB.

Dans le but d'assurer la liquidité du titre, la banque signera un contrat de liquidité avec l'un des IOB agréés par la COSOB.





Pour réguler le cours de son action, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la banque peut autoriser la banque à opérer en bourse, sur ses propres actions conformément, aux dispositions de l'article 715 bis du code de commerce.

1.1.12 But de l'émission

L'opération vise les objectifs suivants :

1) Pour la banque émettrice

- ✓ Levée des fonds lui permettant de financer son programme de diversification, de modernisation et d'extension de son réseau commercial ; notamment par rapport aux objectifs stratégiques que la BDL compte mettre en application, essentiellement dans le but d'orienter ses activités vers une croissance rentable et durable, tout en répondant aux besoins exprimés par ses clients et en faisant face à un environnement concurrentiel en évolution constante. Il s'agit en principe de l'adoption des critères suivants :
 - De sa façon d'adopter une politique commerciale plus intégrée ;
 - De sa perspective d'accroître et de diversifier les ressources ;
 - De son pouvoir d'améliorer une diversification pratique de ses engagements potentiels ;
 - De diversifier ses segments de gestion des actifs latents et non latents ;
 - De devoir améliorer et entretenir sa relation avec ses clients de proximité ;
 - Pour le développement de ses activités annexes et connexes ;
 - Pour l'amélioration de ses indicateurs financiers post-introduction ;
 - Pour le développement de son volet IT et systèmes de sécurité des données et de la continuité des activités ;
 - Du développement de son réseau commercial et de ses parts de marché selon la vision synthétisée comme suit :

Tableau 15 : Tableau sur l'évolution des indicateurs 2024-2029 (agences, dépôts, crédits et PNB)

Rubriques	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Total agences	172	186	200	214	214	214
Total dépôts en Mds	1319	1441	1584	1723	1865	2016
Total crédits engagés en Mds	897	995	1099	1174	1244	1286
PNB en Mds	58	63	70	75	76	79
Parts de marché	9%	10%	11%	12%	12%	12%

2) Pour l'Etat propriétaire de la banque

- ✓ La dynamisation du marché financier ;
- ✓ Une sortie partielle du capital de la banque.

1.1.13 Régime fiscal applicable

Dans le but de promouvoir le marché financier, les pouvoirs publics ont accordé des incitations fiscales comme suit :

Pour les investisseurs :

Les dividendes et les plus-values de cession des actions de la BDL sont exonérés d'impôt sur le revenu global (IRG) et de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour une période de cinq (5) ans, à compter du 1er janvier 2024 et ce conformément aux dispositions de l'article 67 de la Loi n° 23-22 du 11 Joumada Ethania 1445 correspondant au 24 décembre 2023 portant Loi de finances pour l'année 2024.

Pour les émetteurs :

La Loi n° 23-22 du 24 décembre 2023 portant Loi de finances pour 2024 dans son article 68 prévoit que les sociétés dont les actions ordinaires sont cotées en bourse, bénéficieront d'une réduction de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) égale au taux de son capital social ouvert en bourse pour une période de trois (3) ans, à compter du 1er janvier 2024.





II. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

- 2.1. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL
- 2.2. CAPITAL
 - 2.2.1 Composition du capital
 - 2.2.2 Obligations convertibles
 - 2.2.3. Tableau de l'évolution du capital
- 2.3 REPARTITION DU CAPITAL
 - 2.3.1 Nombre d'actionnaires qui possèdent directement ou indirectement 5% ou plus du capital
 - 2.3.2 Mouvements importants ayant affecté la répartition du capital au cours des deux dernières années





CHAPITRE II : INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

2.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

• **Dénomination sociale**

La banque est dénommée Banque de Développement Local, par abréviation BDL.

• **Forme Juridique**

Forme juridique de la société : Société par Actions, entreprise publique économique.

Durée de la société : 99 ans à compter de son inscription au registre de commerce, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Date de transformation en SPA : 20/02/1989

NIS : 098542290000438047

NIF : 00001600140549300000

Siège social : 05, Rue Gaci Amar, Staouali- Alger.

• **Agrément**

Décision n°02-03 du 23 Septembre 2002 de la Banque d'Algérie, portant agrément d'une banque. (Jo n° 69 du 20 Octobre 2002).

La Banque de Développement Local Spa est autorisée à effectuer toutes les opérations reconnues aux banques conformément à la Loi n° 23-09 du 21 juin 2023 portant loi monétaire et bancaire.

• **Objet Social :**

L'objet de la société consiste principalement dans la réalisation d'activités à caractères bancaires. La BDL spa exerce les activités classiques d'une Banque universelle à travers la collecte de l'épargne, la mise à disposition et la gestion des moyens de paiement, ainsi que l'octroi de crédits.

La BDL spa est versée principalement dans le financement de la PME/PMI, des particuliers et des professions libérales.

La BDL spa est également la seule banque en Algérie à exercer l'activité Prêt sur Gages et a développé la Finance Islamique.

• **Registre de commerce et numéro d'inscription :**

La Banque de Développement Local est immatriculée au Centre National du Registre de Commerce sous le n° 16/00-0014054 B 00.

• **Lieux de consultation des documents de la Banque**

Les statuts, les procès - verbaux des Assemblées Générales et des Conseils d'Administration ainsi que les rapports des Commissaires aux comptes et tout autre document de la banque peuvent être consultés à l'adresse : Du Siège social de la BDL : 05, Rue Gaci Amar, Staouali- Alger.

• **Répartition statutaire des bénéfices**

Conformément aux statuts de la banque, les bénéfices nets annuels sont constitués par les produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales ainsi que tous les amortissements et toutes formes de provisions légalement admises.

Sur ces bénéfices, il est prélevé :

- Un vingtième (1/20) pour constituer la réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve légale aura atteint une somme égale au dixième (1/10) du capital social ;
- Toutes les sommes que l'Assemblée Générale déciderait d'affecter à des fonds de réserves ordinaires ou extraordinaires avec ou sans affectation particulière ou de reports à nouveau dans la limite des dispositions réglementaires ;
- Une participation au résultat bénéficiaire au profit des travailleurs de la banque, conformément à la législation en vigueur ;



- Les dividendes aux actionnaires.

Le fonds de réserves et le report à nouveau peuvent être affectés notamment, selon ce qui est décidé par l'Assemblée Générale dans les limites des dispositions réglementaires.

Les réserves constituées par la banque totalisent au 31/12/2023, un montant global de 22 346 millions de DA, contre 16 465 millions de DA en 2022, soit une augmentation de 5 881 millions de DA (+ 26%).

• L'exercice social

L'exercice social de la Banque de Développement Local commence le 1er Janvier et prend fin le 31 Décembre de chaque année.

• Assemblées Générales

Les Assemblées Générales des Actionnaires, ordinaires ou extraordinaires, sont convoquées par le Conseil d'Administration, et en cas d'urgence, par le ou les Commissaires aux comptes, voire le liquidateur.

Un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le quart (1/4) du capital social et agissant dans les délais et conditions de la loi ont la faculté de demander par lettre recommandée avec avis de réception, l'inscription à l'ordre du jour du projet de résolution.

Les convocations sont diffusées par lettres recommandées avec accusé de réception, ou par avis de convocation publié dans un quotidien national trente (30) jours au moins avant la réunion.

Les lettres de convocation ou l'avis de presse, doivent impérativement indiquer l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de la réunion de l'Assemblée Générale.

2.2 CAPITAL

2.2.1 Composition du capital

• Capital social	: 103.200.000.000,00 DA ;
• Nombre d'actions	: 103.200.000 actions ;
• Valeur nominale de l'action	: 1.000,00 DA ;
• Forme des actions	: Nominative ;
• Catégorie	: Ordinaire.

Le capital social de la B.D.L/SPA/EPE/ Banque De Développement Local est de cent trois milliards deux cents millions de dinars algériens (103 200 000 000,00 DA) divisé en cent trois millions deux cent mille (103.200.000) actions de mille Dinars (1.000,00 DA) de valeur nominale, souscrites intégralement par l'état et détenues par le Trésor Public.

Conformément aux décisions des autorités publiques et des statuts de la Banque De Développement Local, le capital peut être augmenté conformément aux dispositions prévues par la loi.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour décider l'augmentation du capital social sur rapport du Conseil d'Administration. Toute augmentation du capital social doit préalablement satisfaire aux prescriptions légales en la matière.

Une augmentation de capital par incorporation des réserves a permis de porter le capital social de la BDL à 103.200.000.000,00 DA.

2.2.2 Obligations convertibles

La BDL ne possède pas de titres de cette catégorie.

2.2.3. Tableau de l'évolution du capital

Le capital social actuel est de 103 200 000 000,00 DA réparti en 103 200 000 actions pour une valeur nominale de 1 000 DA l'action.





Tableau 16 : Tableau de l'évolution du capital

Unité : Milliers DA

Année	Nature de l'opération	Emission d'actions Nominal en DA	Incorporation de réserves report à nouveau	Montant successif de capital	Nombre d'actions nouvelles	Nombre cumulé d'actions
20/02/1989	Changement de forme juridique à SPA/EPE	1 000 000	X	500 000	0	500
03/01/1995	Augmentation capital	1 000 000	X	720 000	220	720
02/10/1995	Augmentation capital	1 000 000	X	1 440 000	720	1 440
19/05/2002	Augmentation capital	1 000 000	5 700 000	7 140 000	5 700	7 140
14/03/2004	Augmentation capital	1 000 000	6 250 000	13 390 000	6 250	13 390
29/07/2009	Réduction capital	1 000 000	-10 590 000	2 800 000	-10 590	2 800
29/07/2009	Augmentation capital	1 000 000	X	15 800 000	13 000	15 800
26/08/2015	Augmentation capital	1 000 000	X	36 800 000	21 000	36 800
24/11/2021	Augmentation capital	1 000 000	36 200 000	73 000 000	36 200	73 000
05/12/2024	Augmentation capital	1 000	30 200 000	103 200 000	30 200 000	103 200 000

Au titre de l'exercice 2024, le capital social de la BDL de 73 000 000 000 DA composé de 73 000 actions de valeur nominale de 1 000 000 DA. L'action a été fractionnée et fixée à 1 000 DA.

Le capital social de 73 000 000 000 DA a été porté à 103 200 000 000 DA par incorporation des réserves ; il est composé de 103 200 000 actions avec une valeur nominale de 1 000 DA. (Résolution n° 02 de l'AGEX du 05 décembre 2024)

2.3 REPARTITION DU CAPITAL

2.3.1 Nombre d'actionnaires

Les actions de la banque de développement local sont souscrites intégralement par l'Etat (actionnaire unique).

2.3.2 Mouvements importants ayant affecté la répartition du capital au cours des deux dernières années

Il n'a pas été enregistré au cours des deux dernières années de mouvements importants ayant affecté le capital de la Banque.





III. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA BANQUE

3.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

- 3.1.1 Historique
- 3.1.2 Organigramme
- 3.1.3 Réglementation
- 3.1.4 Caractéristiques essentielles de l'activité
- 3.1.5 Renseignements concernant les banques et établissements financiers
- 3.1.6 Débouchés et place sur le marché
- 3.1.7 Principales installations
- 3.1.8 Personnel
- 3.1.9 Investissements

3.2 RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

3.3 LITIGES

3.4 CONTRATS ET ENGAGEMENTS IMPORTANTS

3.5 FACTEURS DE RISQUES



CHAPITRE III : ACTIVITE

3.1 PRESENTATION DE LA BANQUE

3.1.1 Historique et Dates clés

La Banque de Développement Local a été créée par le décret n°85/85 du 30 avril 1985 sous forme de société nationale de banque pour prendre en charge notamment le portefeuille des entreprises publiques locales. Elle a été transformée dans le cadre de l'autonomie des entreprises publiques, en société par actions le 20 février 1989.

Le capital social de la Banque est passé successivement de 500 millions DA à sa création à 720 millions DA en janvier 1995, à 1 440 millions DA en octobre 1995, à 7 140 millions DA le 16/09/2001, à 13 390 millions DA en 2004, à 15 800 millions DA en 2009, puis à 36 800 millions DA en 2015, pour atteindre à fin 2021, un capital social de 73 000 millions DA par augmentation effectuée le 24/11/2021. Par incorporation des réserves, le capital social a été porté à 103 200 millions DA (Résolution n° 02 de l'AGEX du 05 décembre 2024).

A la création de la banque, de par ses statuts établis par devant notaire Maître SAHRAOUI Tahar Mohammed, le 20 Février 1989, sous le n°125, le capital social initial était de 500 000 000 DA divisé en 500 actions, d'une valeur nominale de 1 000 000 DA chacune, intégralement souscrites et détenues comme suit :

- 175 actions détenues par « Les fonds de participations Mines, Hydrocarbures et Hydraulique » ;
- 50 actions détenues par « Le fonds de participations Construction » ;
- 175 actions détenues par « Les fonds de participations Chimie, Pétrochimie et Pharmacie » ;
- 100 actions détenues par « Les fonds de participations Industries Diverses ».

Le capital social a été modifié plusieurs fois comme suit :

- Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 06 Avril 1994, il a été procédé à l'augmentation du capital social par l'émission de 220 actions nouvelles représentées par la transformation d'une partie du compte courant des associés pour porter le montant global du capital social à 720 000 000 DA. (Modification statutaire intervenue le 03 Janvier 1995 par devant notaire Maître LARBI BOUAMRANE) ;
- Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 04 Juillet 1995, il a été procédé à l'augmentation du capital social par l'émission de 720 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 000 000 DA chacune, pour porter le montant global du capital social à 1 440 000 000 DA. (Modification statutaire intervenue le 02 Octobre 1995, par devant notaire Maître LARBI BOUAMRANE) ;
- Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 Septembre 2001, il a été procédé à l'augmentation du capital social par l'émission de 5700 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 000 000 DA chacune, pour porter le montant global du capital social à 7 140 000 000 DA. (Modification statutaire intervenue le 19 Mai 2002, par devant notaire Maître LARBI BOUAMRANE) ;
- Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 29 Septembre 2003, il a été procédé à l'augmentation du capital social par l'émission de 8250 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 000 000 DA chacune, pour porter le montant global du capital social à 13 390 000 000 DA (Modification statutaire intervenue le 14 Mars 2004, par devant notaire Maître LARBI BOUAMRANE) ;
- Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 28 Septembre 2009, il a été procédé, par imputation du report à nouveau, à la diminution du capital social de 10 590 000 000 DA pour porter le montant global du capital social à 2 800 000 000 DA. (Modification statutaire intervenue le 29 juillet 2009, par devant notaire Maître Salim BECHA) ;
- Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 28 Septembre 2009, il a été procédé à l'augmentation du capital social par l'émission de 13 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 000 000 DA chacune, pour porter le montant global du capital social à 15 800 000 000 DA. (Modification statutaire intervenue le 29 juillet 2009, par devant notaire Maître Salim BECHA) ;
- Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 24 Février 2015, il a été procédé à l'augmentation du capital social par l'émission de 21 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 000 000 DA chacune, pour





porter le montant global du capital social à 36 800 000 000 DA. (Modification statutaire intervenue le 26 Aout 2015, par devant la Direction des Domaines de la wilaya d'Alger) ;

- Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 Septembre 2019, il a été procédé à l'augmentation du capital social par l'émission de 36 200 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 000 000 DA chacune, pour porter le montant global du capital social à 73 000 000 000 DA. (Dernière modification statutaire intervenue le 24 Novembre 2021, par devant la Direction des Domaines de la wilaya d'Alger).
- Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 décembre 2024, il a été procédé à l'augmentation du capital social par incorporation des réserves par l'émission de 103 200 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1000 DA chacune, pour porter le montant global du capital social à 103 200 000 000 DA.

La BDL est connue pour être la banque des PME/PMI en affichant une politique commerciale agressive. De plus elle est l'unique banque algérienne à exercer l'activité du prêt sur gage avec un encours d'engagement de plus de 22 milliards DA générant des produits de près de 2 milliard DA.

Le prêt sur gage est une forme de prêt sécurisé où un emprunteur apporte un objet de valeur (OR) à un prêteur, qui utilise cet objet comme garantie pour accorder un prêt en espèces. Le montant du prêt est généralement une fraction de la valeur marchande de l'objet gagé. La BDL détient actuellement le monopole de cette activité à l'échelle nationale. Cette position lui permet de s'étendre et de se maintenir sur le marché national en tant que promoteur unique.

La BDL a dégagé ces dernières années des résultats bénéficiaires et dispose d'une surface financière appréciable. Les résultats enregistrés depuis l'année 2017 sont indiqués sur le tableau ci-dessous :

Tableau 17 : Principaux indicateurs

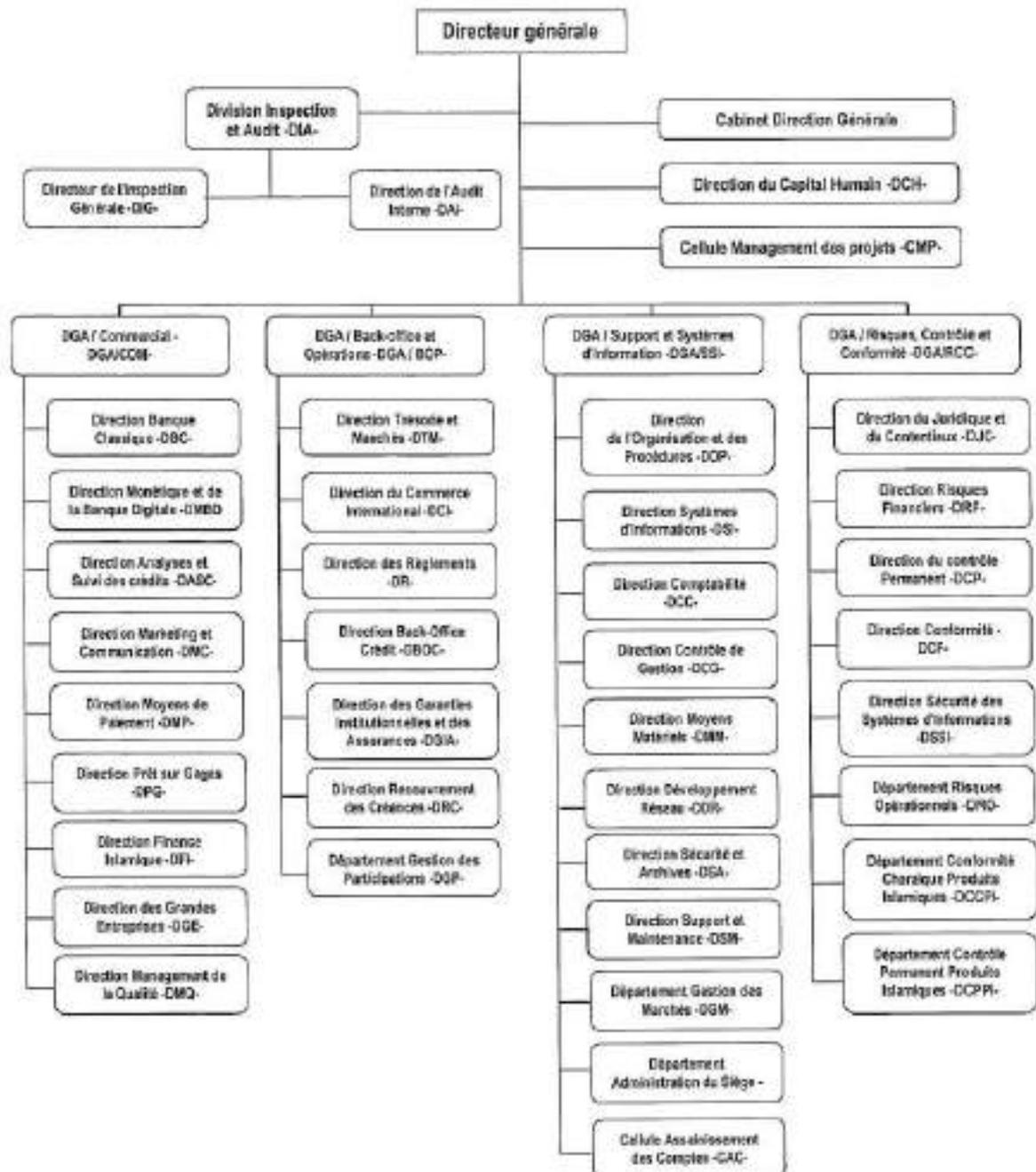
	Unité : Million DA						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Chiffre d'affaires	52 500	60 550	48 878	48 457	54 861	64 457	76 748
PNB	40 364	47 439	35 375	33 299	33 693	40 381	52 426
REB	27 587	33 070	20 400	18 872	17 461	20 735	33 785
RN	13 802	16 310	1 668	2 568	3 920	5 680	17 556

Graphique 04 : Principaux indicateurs en million DA (2017-2023)





3.1.2 Organigramme



3.1.3 Réglementation

La Banque d'Algérie définit le cadre réglementaire régissant l'activité bancaire et les opérations financières. Les règlements sont promulgués sur le journal officiel.

3.1.3.1 Lois et ordonnances

- L'Ordonnance n°75-59 du 26 Septembre 1975 portant Code de Commerce modifiée et complétée ;
- L'Ordonnance 95-25 du 25 septembre 1995 relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat ;
- Le décret législatif n°93-10 du 23 mai 1993 relatif à la Bourse des valeurs mobilières modifié et complété par la Loi 03-04 du 17 février 2003 ;
- L'Ordonnance n°01.04 du 20 aout 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques ;
- La Loi n°05-01 du 06 Février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme modifiée et complétée par la Loi n° 23-01 du 7 février 2023 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- La Loi n°18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel ;
- La Loi n° 23-09 du 26 juin 2023 portant Loi Monétaire et Bancaire.

3.1.3.2 Les règlements

Parmi les règlements, on trouve :

Règlement et instructions du marché financier

- Règlement COSOB n° 23-04 du 24 octobre 2023 relatif au Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières ainsi que les différents textes d'application ;
- Règlement COSOB n°2000-02 du 20 janvier 2000 relatif à l'information à publier par les sociétés dont les valeurs sont cotées en bourse ;
- Règlement COSOB n°2000-02 du 20 janvier 2000 relatif à l'information à publier par les sociétés dont les valeurs sont cotées en bourse ;
- Règlement COSOB n°23-02 du 12 avril 2023 fixant les conditions de gestion de fonds de garantie de bonne fin des opérations négociées sur le marché financier
- Règlement COSOB n° 23-03 du 12 avril fixant les règles de qualification et les conditions d'inscription des agents habilités à effectuer des négociations de VM en bourse et de délivrance de carte prof.
- Règlement COSOB n° 15-01 du 15 avril 2015 relatif aux conditions d'agrément, aux obligations et au contrôle des Intermédiaires en Opérations de Bourse.
- Règlement COSOB n° 03-04 du 18-03-2003 modifiant et complétant le règlement COSOB n°97-01 du 18-11-1997 relatif à la participation des IOB au capital de la société de gestion de la bourse des valeurs.
- Règlement COSOB n° 97-01 du 18-11-1997 relatif à la participation des IOB au capital de la société de gestion de la bourse des valeurs.
- Instruction COSOB n°16-04 du 18 décembre 2016 portant sur les fonctions et les conditions de qualification et d'inscription du responsable de la conformité.
- Instruction COSOB n° 24-01 du 27 mars 2024 relative aux conditions de qualification que doivent remplir le dirigeant assumant la direction générale de l'Intermédiaire en Opérations de Bourse – société commerciale et le responsable de la structure « Intermédiaire en Opérations de Bourse » au sein des banques et des établissements financiers
- Instruction COSOB n° 24-02 du 27 mars 2024 relative aux modalités d'introduction de la demande d'inscription du négociateur de valeurs mobilières cotées en bourse
- Instruction COSOB n°16-03 du 18 avril 2016 fixant les éléments constituant le dossier joint à la demande d'agrément en qualité d'Intermédiaire en Opérations de Bourse.
- Instruction COSOB n°16-02 du 24 février 2016 relative aux conditions d'honorabilité que doit remplir le dirigeant de l'Intermédiaire en Opérations de Bourse – société commerciale.
- Instruction COSOB n°16-01 du 24 février 2016 relative aux conditions de qualification que doivent remplir le dirigeant assumant la direction générale de l'Intermédiaire en Opérations de Bourse – société commerciale et le responsable de la structure « Intermédiaire en Opérations de Bourse » au sein des banques et des établissements financiers.
- Instruction COSOB n°00-01 du 11 juin 2000 fixant les règles prudentielles de gestion des IOB.
- Instruction COSOB n°99-03 du 30 mars 1999 relative à la délivrance de la carte professionnelle.



- Instruction COSOB n°99-02 du 30 mars 1999 relative aux registres que doivent tenir les IOB.
- Règlement COSOB n° 03-02 du 18-03-2003 relatif à la tenue de compte-conservation de titres.
- Instruction COSOB n°03-01 du 21 décembre 2003 fixant les modalités d'habilitation des teneurs de comptes-conservateurs de titres.
- Instruction COSOB n°03-02 du 21 décembre 2003 portant cahier des charges du teneur de compte-conservateur de titres.
- Instruction COSOB n°03-03 du 21 décembre 2003 relative au modèle de convention d'ouverture de compte conclue entre les teneurs de comptes-conservateurs habilités et leurs clients.
- Instruction COSOB n°03-04 du 21 décembre 2003 relative au modèle de mandat d'administration de titres nominatifs.

Centrales des Risques, des Impayés et des Bilans et chèques sans provision :

- Règlement n°2012-01 du 20 février 2012 portant organisation et fonctionnement de la Centrale des Risques Entreprises et Ménages ;
- Règlement n°2011-07 du 19 octobre 2011 modifiant et complétant le règlement n°06-01 du 20 janvier 2008 relatif au dispositif de prévention et de lutte contre l'émission de chèques sans provision.

Conditions de constitution et d'installation de banques et d'établissements financiers et capital minimum :

- Règlement BA n°24-02 du 6 février 2024, relatif au capital minimum de banques et établissements financiers exerçant en Algérie ;
- Règlement BA n°2020-08 du 7 décembre 2020 modifiant et complétant le règlement n°2018-03 du 4 novembre 2018 relatif au capital minimum des banques et des établissements financiers exerçant en Algérie.

Contrôle interne et lutte anti-blanchiment :

- Règlement BA n°24-03 du 24 juillet 2024 relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive ;
- Règlement COSOB n°24-01 du 17 juillet 2024 relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive ;
- Règlement n°2011-08 du 28 novembre 2011 relatif au contrôle interne des banques et établissements financiers.

Finance islamique :

- Instruction n°03-20 du 02 avril 2020 définissant les produits relevant de la finance islamique et fixant les modalités et caractéristiques techniques de leur mise en œuvre par les banques et établissements financiers ;
- Règlement n°2020-02 du 15 mars 2020 définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et les établissements financiers.

Instruments de la politique monétaire :

- Règlement n°2021-02 du 10 juin 2021 portant programme spécial de refinancement ;
- Règlement n°2020-09 du 28 décembre 2020 modifiant et complétant le règlement n°2009-02 du 26 mai 2009, modifié et complété, relatif aux opérations, instruments et procédures de politique monétaire

Normes prudentielles applicables aux banques et établissements financiers :

- Règlement n°2014-03 du 16 février 2014 relatif aux classements et provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers.
- Règlement n°2014-02 du 16 février 2014 relatif aux grands risques et aux participations.
- Règlement n°2014-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers.





Organisation et fonctionnement du marché interbancaire des changes :

- Règlement n°2020-04 du 15 mars 2020 relatif au marché interbancaire des changes, des opérations de trésorerie devise et aux instruments de couverture du risque de change.

Organisation et fonctionnement du marché monétaire :

- Règlement n°2002-04 du 9 janvier 2003 complétant le règlement n°91-08 du 14 août 1991 portant organisation du marché monétaire.

Réglementation des changes :

- Règlement n°2021-01 du 28 mars 2021 modifiant et complétant le règlement n°2007-01 du 03 février 2007 relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises ;
- Règlement n°2016-02 du 21 avril 2016 fixant le seuil de déclaration d'importation et d'exportation de billets de banque et/ou d'instruments négociables libellés en monnaies étrangères librement convertibles, par les résidents et les non-résidents ;
- Règlement n° 2023-01 du 21 septembre 2023 relatif aux conditions d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice des bureaux de change.

Règles comptables et déclarations statistiques par les banques et établissements financiers :

- Règlement n°2011-05 du 28 juin 2011 portant traitement comptable des intérêts non recouverts.
- Règlement n°2009-08 du 29 décembre 2009 relatif aux règles d'évaluation et de comptabilisation des instruments financiers par les banques et les établissements financiers.

Règles générales en matière de conditions de banque applicables aux opérations de banque :

- Règlement n°2020-01 du 15 mars 2020 fixant les règles générales en matière de conditions de banque applicables aux opérations de banque ;
- Règlement n°2013-01 du 08 avril 2013 fixant les règles générales en matière de conditions de banque applicables aux opérations de banque. Règlement n°2009-03 du 26 mai 2009 fixant les règles générales en matière de conditions de banque applicables aux opérations de banque.

Sécurité des systèmes de paiement :

- Règlement n°2005-07 du 28 décembre 2005 portant sur la sécurité des systèmes de paiement.

Stabilité financière :

- Règlement n°2020-03 du 15 mars 2020 relatif au système de garantie des dépôts bancaires ;
- Règlement n°2018-01 du 30 avril 2018 modifiant et complétant le règlement n°2004-03 du 4 mars 2004 relatif au système de garantie des dépôts.

Système de paiements, systèmes de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents :

- Règlement n°2005-04 du 13 octobre 2005 portant sur le système de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents ;
- Règlement n°2005-06 du 15 décembre 2005 portant sur la compensation des chèques et autres instruments de paiement de masse. (Ce règlement peut être consulté sur le site de la Banque d'Algérie – règlements de l'année 2005).

3.1.3.3 Les instructions

- Commercialisation et normalisation de produits et services bancaires ;
- Inclusion financière ;
- Instruments de la politique monétaire ;
- Normes prudentielles ;
- Organisation et fonctionnement du marché interbancaire des changes ;
- Organisation et fonctionnement du marché monétaire ;





- Règlementation des changes ;
- Règles comptables et déclarations statistiques par les banques et établissements financiers ;
- Règles générales en matière de conditions de banque applicables aux opérations de banque ;
- Stabilité financière et garantie des dépôts ;
- Systèmes de paiement.

3.1.4 Caractéristiques essentielles de l'activité

La BDL est une banque universelle qui assure l'ensemble des activités dédiées aux banques.

Les opérations de banque sont définies par la Loi Monétaire et Bancaire et comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit, la mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci ainsi que les opérations connexes.

Les fonds reçus du public représentent les fonds recueillis des tiers, notamment sous forme de dépôts, avec le droit d'en disposer pour son propre compte, mais à charge de les restituer.

Suite à l'obtention de l'agrément de la Banque d'Algérie en 2022 la BDL a commencé la commercialisation des produits conformes à la Chariaâ Islamique.

Les activités de détail : Il s'agit principalement des activités de dépôt à vue, à terme, de collecte de l'épargne et gestion des moyens de paiement.

Les activités de financement : Il s'agit des activités de prêt, qu'il s'agisse des ménages ou des entreprises et des activités de la finance islamique, notamment dans le financement des PME / PMI, la promotion immobilière, touristique et différents secteurs industriels et de services structurants.

Les activités de gestions d'actif : Il s'agit des activités qui sont en relation avec les ressources ou celles qui sont relatives aux participations et placements en cours.

- Les activités de gestion des stocks liquidités marchés, ressources et placements ;
- Les activités d'intermédiaires en opérations de bourse ;
- Les activités sur capital sur des sociétés en associations ou filiales.

De nouvelles activités et potentiellement porteuses de croissance sont intégrées dans projections 2024-2029 :

- Finance Islamique ;
- Le marché des prêts immobiliers hypothécaires ;
- Le marché des prêts à la consommation destinés aux particuliers ;
- Les services bancassurances ;
- Le marché des services du commerce International.

Tableau 18 : Structure du chiffre d'affaires – exercice 2023

Unité : Million DA

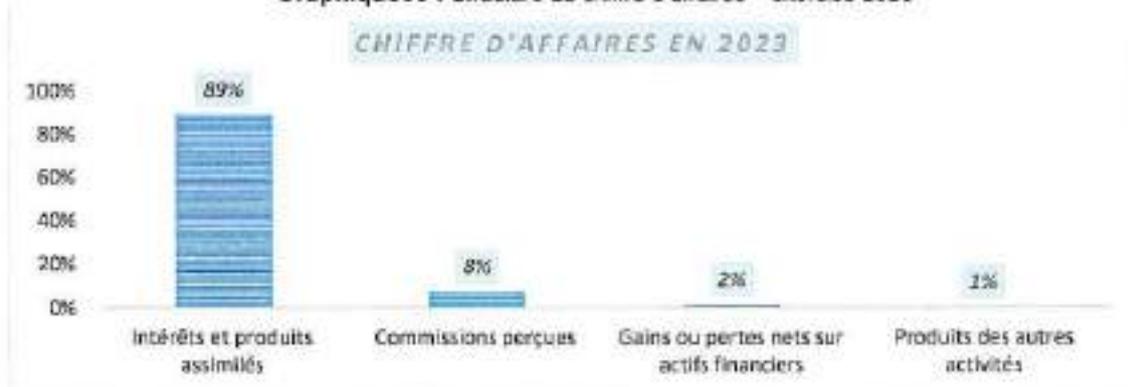
Désignation	2023	En %
Intérêts et produits assimilés	68 664	89,5%
Commissions perçues	6 095	7,9%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers	1 337	1,7%
Produits des autres activités	651	0,8%
Chiffre d'affaires	76 748	100%

Le chiffre d'affaires réalisé par la banque en 2023 se compose des intérêts et produits assimilés de 68 664 millions DA représentant près de 90%, des commissions perçues de 6 095 millions DA représentant 8%, des gains sur actifs financiers de 1 337 millions DA (1,7%) et des produits des autres activités pour 651 millions DA pour moins de 1% du chiffre d'affaires global.





Graphique05 : Structure du chiffre d'affaires – exercice 2023



3.1.5 Les Renseignements bancaires

3.1.5.1 Nombre de Compte

La Banque de Développement Local est une banque de Détail, dont ses principaux clients sont des particuliers et ils représentent 76% de son portefeuille, cette attractivité s'explique par son monopole sur le marché prêt sur gage et sa compétitivité en termes de TEG (taux effectif global) appliqué sur les crédits immobiliers, aussi sur l'activité de paiement électronique la banque est leader sur la place.

Graphique 06 : Le poids de la BDL en termes de comptes (Année 2023)



Tableau 19 : Evolution des comptes clients et des agences 2021-2023

BDL	2021	2022	2023	Var.21/23
Nombre de clients	1 461 772	1 530 971	1 603 251	10%
Nombre de comptes clients	1 601 638	1 660 717	1 736 068	8%
Dont comptes devises	495 098	521 266	552 993	12%
Total effectif	4 513	4 527	4 543	1%
Total agences opérationnelles	163	169	174	7%
Dont agences bancaires	157	163	168	6%
Dont agences Prêts sur Gages	6	6	7	17%

Les comptes clients ont progressé de 10% entre 2021 et 2023 et se répartissent comme suit :

- Particuliers : 75%.
- Commerciaux : 23%.
- Professionnels : 2%.





3.1.5.2 Evolution des dépôts et des crédits

➤ Evolution des dépôts

La banque a pu augmenter le niveau de ses dépôts à travers l'apport de nouvelles relations privées, publiques et particuliers avec une progression moyenne annuelle des comptes ouverts de 4%, procurant de nouvelles ressources additionnels.

Graphique 07 : Evolution des ressources durant les cinq dernières années



Tableau 20 : Evolution des ressources clientèle privé et public 2021-2023

Unité : Million DA

Rubriques	2021	2022	2023	Var.21/23
Secteur Privé/Particuliers				
Ressources à vue	477 522	554 975	619 574	30%
Ressources à terme	37 005	56 171	71 986	96%
TOTAL (1)	514 527	611 146	691 560	34%
Secteur public				
Ressources à vue	241 310	285 608	254 420	5%
Ressources à terme	218 971	233 742	252 354	15%
TOTAL (2)	460 281	519 350	506 774	10%
TOTAL (1+2)	974 808	1 130 496	1 198 334	23%

Au terme de l'année 2023, les ressources émanant du secteur privé et des particuliers ont augmenté de 34% par rapport à l'exercice 2021.

Les ressources enregistre une progression tant sur le secteur public que privé.

➤ Evolution des crédits

La banque a adopté une politique de crédit diversifiée pour tous les secteurs économiques sur l'ensemble du territoire national en tant que banque universelle, notamment dans les secteurs à forte valeur ajoutée et créateurs d'emplois, tels que l'agro-industrie, les travaux publics, les services et l'industrie.

Tableau 21 : Nouvelles autorisations de financement de la clientèle par exercice

Unité : Million DA

Clientèle	2021	2022	2023	Var.22/23
Crédits aux entreprises	349 183	471 133	516 053	10%
Dont crédit à la grande entreprise	276 987	387 617	422 861	9%
Dont crédit à la PME-PMI	72 196	83 516	93 392	12%
Crédits à la Promotion immobilière	7 940	7 334	8 104	10%



Dont crédit à la grande entreprise	6 214	5 480	5 085	-7%
Dont crédit à la PME-PMI	1 726	1 654	3 019	63%
Crédits aux Dispositifs aidés	8 155	6 043	2 437	-60%
Crédits aux Particuliers	4 124	2 607	6 598	153%
Dont Crédit Immobilier	3 870	2 429	6 232	157%
Dont Crédit à la consommation	254	177	366	107%
Total	369 403	487 117	533 192	9%

Tableau 22 : Détail des autorisations destinées aux PME/PMI et GE sur 2022 et 2023

Unité : Million DA

Nature de Crédit	Production de l'année 2022			Production de l'année 2023		
	GE	PME/PMI	Total	GE	PME/PMI	Total
Secteur Privé	176 418	47 881	224 299	156 439	60 449	216 888
Secteur Public	44 395	35	44 430	84 820	195	85 015
Crédits d'Exploitation (1)	220 813	47 916	268 729	241 259	60 644	301 903
Secteur Privé	109 263	35 600	144 863	143 074	33 561	176 635
Secteur Public	57 541	0	57 541	38 515	0	38 515
Crédits CMT/CLT (2)	166 804	35 600	202 404	181 589	33 561	215 150
TOTAL (1+2)	387 617	83 516	471 133	422 849	94 204	517 053

Le tableau ci-dessus montre clairement la prédominance des crédits d'exploitation dans la composition des crédits autorisés au cours de l'année 2023, aussi bien pour les PME/PMI que pour les G.E, soit plus de 58% du montant total des crédits autorisés.

En effet, le volume des crédits d'exploitation autorisés a atteint 301,90 milliards DA contre 215,15 milliards de DA pour les crédits d'investissement. Ce constat a eu un impact sur l'atteinte des objectifs pour l'année 2023, où de bonnes performances ont été enregistrées en matière de crédits d'exploitation ainsi que pour le crédit d'investissement.

Les crédits d'investissement sont de l'ordre de 215 milliards DA, dont 176,63 milliards de DA dédiés aux entreprises du secteur privé avec un poids de 82,15%.

Le secteur public totalise un montant de 38,51 milliards de DA, représentant 17,84% de l'ensemble des crédits d'investissement.

➤ Financement des grands projets

Dans le cadre de sa stratégie de diversification des emplois et engagements de financement, la BDL s'est engagée dans un programme de financement des grands projets, agissant comme chef de file ou partenaire, aux côtés d'autres banques publiques et privées. Ces financements sont dédiés au développement de secteurs stratégiques, notamment les projets de dessalement d'eau, la chimie, l'industrie (production de gaz, cimenterie, et fabrication de pneumatiques), le transport ferroviaire, la promotion immobilière, l'agroalimentaire, le secteur pharmaceutique ainsi que les programmes publics dans le domaine de l'habitat.

De plus, la BDL participe activement au financement de grands projets industriels avec un engagement total de plus de 14,141 milliards DA, notamment pour le projet de trituration pour le Groupe privé SIM avec un financement de 5,8 milliards DA, le projet de raffinage de sucre pour la SARL GROS à hauteur de 3,06 milliards DA, ainsi qu'un important projet agricole pour la SPA AMAIS ALGERIE, financé à hauteur de 3,7 milliards DA.





➤ **Financements des entreprises (Grandes Entreprises, PME/PMI)**

La dynamique commerciale adoptée par la Banque ces dernières années, combinée aux mesures incitatives des Pouvoirs Publics en faveur des entreprises publiques, privées et des particuliers, a permis à la Banque de renforcer son portefeuille de crédit, en particulier pour les nouveaux financements.

La BDL participe au financement de grandes entreprises publiques et privées en tant que partenaire impliqué dans pas moins de 19 projets, dont ceux de SONELGAZ et de la SNTF.

➤ **Financement du programme de logements**

Pour l'exercice 2023, il n'a été enregistré aucun nouveau projet de financement, hormis les programmes publics de logements et du projet SATEREX. La quote-part de la BDL dans le programme de logements de l'AADL s'élève à hauteur de 147,2 Milliards DA, le montant total engagé pour 2023 est de 18,4 Milliards DA. Par ailleurs, un autre engagement de 213 millions DA a été également engagé en 5 tranches pour le projet de logements SATEREX.

➤ **Financement des dispositifs aidés (Emploi de jeunes ANADE / CNAC / ANGEM) BDL**

La banque continue de financer les dispositifs aidés (ANADE, CNAC et ANGEM), en suivant les mesures prises par les Pouvoirs Publics en faveur de cette catégorie de clientèle, tout en tenant compte des termes de l'instruction des pouvoirs publics portant « Gel temporaire de poursuites judiciaires contre les Dispositifs Aidés (ANADE, CNAC) ».

➤ **Financement des Particuliers**

En plus des crédits immobiliers destinés aux particuliers, la BDL s'est engagée à proposer des lignes de crédit à la consommation pour les particuliers, conformément aux directives des Pouvoirs Publics qui depuis 2015, ont décidé de réintroduire le crédit à la consommation pour les ménages, dans le but de promouvoir la production nationale.

➤ **Les crédits immobiliers ouverts en 2023**

Les autorisations concernant les crédits immobiliers ont connu une hausse, passant de 722 dossiers traités durant l'année 2022 à 1 359 dossiers durant l'année 2023. En conséquence, les montants des crédits accordés ont connu une hausse importante de 157%, passant de 2.429 millions DA au 31/12/2022 à 6.232 millions DA au 31/12/2023.

3.1.5.3 Couverture des risques

Afin d'améliorer le système de gestion et de suivi des crédits, et outre l'acquisition d'un système d'information intégré Global Banking, la BDL a lancé trois (03) projets majeurs visant à un meilleur contrôle et suivi de la fonction crédit, ainsi que les risques liés aux autres activités de la Banque. Il s'agit de projets portant sur :

- La mise en place d'une solution de Gestion des Risques Crédit ;
- La mise en place d'une cartographie des risques ;
- La mise en œuvre des points de contrôles de 1^{er} niveau et 2^{ème} niveau.

Les travaux liés aux trois projets lancés par la BDL progressent sensiblement, notamment pour le projet de mise en place d'une cartographie des risques.

Par ailleurs, les engagements de la clientèle sont suivis au travers d'un système « d'alerte » permanent mis en place sur la base de tableaux extraits du Système d'Information SI-NASR.

En 2023, la Banque a eu à constituer un stock net en provisions pour risque de crédit de **137,239 Milliards DA** contre **124,970 Milliards DA** en 2022, soit une augmentation de **12,269 Milliards DA**. Cette dotation additionnelle, aux provisions pour les créances non performantes traduit un principe de prudence.



Tableau 23 : Evolution des provisions 2021-2023

Unité : Million DA

Provisions crédits	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022	
				Valeur	%
Crédits privés et particuliers	834 941	860 365	941 646	72 291	8,32%
Provisions constituées	110 672	120 530	132 801	12 271	10,18%
Provisions/engagements	13,26%	13,86%	14,10%	0,24%	
Crédits secteur public	251 082	273 398	311 043	37 645	13,77%
Provisions constituées	2 671	4 440	4 438	-2	-0,05%
Provisions/engagements	1,06%	1,62%	1,43%	-0,19%	
Crédits totaux (hors PSG)	1 086 023	1 142 753	1 252 688	109 935	9,62%
Provisions constituées	113 343	124 970	137 239	12 269	9,82%
Provisions/engagements	10,44%	10,94%	10,96%	0,02%	

Le montant de la provision constituée au terme de l'exercice 2023, est de **137 239 millions DA** pour l'ensemble des créances, tous secteurs confondus (privé, promotion immobilière, public et particulier) à l'exception des prêts sur gages. Ces provisions sont en augmentation de **12 269 millions DA** par rapport à l'année 2022.

3.1.5.4 Répartition des crédits par secteur

Tableau 24 : Evolution des crédits par secteur d'activité des entreprises

Unité : Million DA

Branches d'activités	Année 2022		Année 2023		Var. 23/22
	Total	Part %	Total	Part %	
Industrie	243 909	52%	242 769	47%	0%
Commerce	36 517	8%	45 516	9%	25%
Btp	143 030	30%	163 049	32%	14%
Service	24 950	5%	32 074	6%	29%
Tourisme	20 679	4%	23 681	5%	15%
Artisans/p.lib	18	0,00%	61	0,01%	239%
Transport	1339	0%	7799	2%	482%
Agricole	684	0,15%	1104	0,21%	61%
Autre	7	0,00%	0	0,00%	-100%
Total Crédits	471 133	100%	516 053	100%	10%
Sect. Prive	389 162	78%	392 523	76%	6%
Sect. Public	101 971	22%	123 530	24%	21%





Graphique 08 : Financement par secteur d'activité en %



L'analyse du diagramme sectoriel présenté, ci-dessus, révèle qu'au cours de l'année 2023, les interventions de la banque dans la distribution des crédits à hauteur de 242 769 millions, ont été destinées aux secteurs de l'INDUSTRIE, soit un taux de 47%, 163 049 millions DA, soit 32% au secteur BTPH et 45 416 millions DA, soit 9% au secteur du COMMERCE. Ces trois (03) secteurs d'activité totalisent, à eux seuls, 87% des financements.

3.1.5.5 Evolution du produit d'exploitation bancaire, Charges d'exploitation, Produit net bancaire

Tableau 25 : Evolution des indicateurs bancaires

Unité : Million DA

Indicateurs	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Evolution 2023/2021 en %
ACTIVITE				
Capital Social	73 000	73 000	73 000	0%
Total bilan	1 347 934	1 513 013	1 603 319	19%
Fonds propres réglementaires « prudeniels »	109 012	112 754	131 588	21%
Dépôts clientèle en Dinars	974 808	1 130 496	1 198 334	23%
Crédits à la clientèle (crédits directs bruts)	984 160	1 046 628	1 122 246	14%
Dont crédits directs	735 744	753 593	818 297	11%
Total des engagements par signature donnés	401 079	539 936	665 908	66%
Taux de couverture des emplois (Ressources / Emplois)	99,90%	109%	107%	7%
COMPTE DE RESULTATS				
Produits bancaires	54 661	64 457	76 748	40%
Charges bancaires	20 968	24 076	24 322	16%
Produit Net Bancaire	33 693	40 381	52 426	55%
Frais Généraux (hors dotations aux amortissements)	14 832	18 269	17 003	15%
Dont frais de personnel	8 980	9 704	10 518	17%
Résultat brut d'exploitation (net dot. aux amortissements)	17 461	20 735	33 785	93%
Résultat de l'exercice	3 920	5 880	17 558	348%
AUTRES INDICATEURS				
Nombre de clients	1 461 772	1 530 971	1 603 251	10%
Nombre de comptes client	1 601 638	1 660 717	1 736 068	8%
Dont Comptes devises	495 098	521 266	552 993	12%
Total effectif	4 513	4 527	4 543	1%
Total agences (opérationnelles)	163	169	174	7%





Dont Agences bancaires	157	183	166	6%
Dont agences Prêts Sur Gages	6	6	7	17%

Tableau 26 : Ratios de gestion

Ratios de Gestion	2021	2022	2023
Coefficient d'exploitation	44,02%	45,24%	32,40%
Taux de réemplois (Ressources clientèle / Emplois clientèle)	99,00%	108,00%	106,60%
Rentabilité Économique : Résultat net / Total actif (ROA)	0,29%	0,39%	1,10%
Rendement des Fonds Propres (Résultat net / Fonds propres) (ROE)	3,60%	5,20%	13,30%
Frais formation/Frais de personnels y compris frais de formation	2,07%	1,96%	2,20%

Les bons résultats obtenus en 2023 font apparaître une nette amélioration des principaux ratios de gestion :

- Le coefficient d'exploitation est passé de 45% en 2022 à 32% en 2023, ce qui rapproche la BDL des autres banques publiques et privées
- Le ratio de rentabilité financière s'est également amélioré en passant de 5% en 2022 à 13% en 2023

3.1.6 Place de la BDL sur le marché

Le positionnement de la BDL sur le marché national est déterminant pour son développement et sa pérennité à long terme. Il s'agit de la manière dont la banque est perçue par ses clients en comparaison à ses concurrents. Le positionnement implique de déterminer comment la BDL souhaite être perçue par les clients cibles et comment elle veut se différencier de ses concurrents.

Pour se positionner efficacement, la BDL doit tenir compte de plusieurs facteurs clés, notamment sa gamme de produits et services, sa clientèle cible, sa réputation, sa présence géographique, sa technologie et son image de marque. En prenant en considération ces éléments, la BDL peut définir un positionnement unique qui répond aux besoins spécifiques de sa clientèle cible et qui lui permet de se démarquer de la concurrence.

Un positionnement efficace peut aider la BDL à attirer et à fidéliser une clientèle potentielle, à renforcer sa réputation et à soutenir sa croissance sur le marché. Cela implique souvent, une communication efficace sur les produits de la BDL par le biais de ses campagnes marketing et de ses canaux de distribution.

En résumé, le positionnement de la BDL dans un marché qui est en pleine mutation est essentiel, pour conforter sa place et sa réputation sur le marché global. Cela nécessite une compréhension approfondie du marché, une différenciation claire par rapport à la concurrence et une communication efficace de sa proposition de valeur ajoutée.

Tableau 27 : Positionnement de la BDL (Année 2022)

Unité : Milliards DA

Banques	Total dépôts	Total prêts	PNB	Total Agences	Parts de marché			
					Dépôts	Prêts	PNB	Agences
BEA	3 812	1 501	82	101	26%	17%	16%	6%
BNA	2 495	1 624	65	216	17%	18%	17%	14%
CPA	2 046	1 356	70	150	14%	15%	14%	9%
BADR	1 599	1 262	66	326	11%	14%	13%	20%
CNEP	1 431	867	42	218	10%	10%	8%	14%
BDL	1 195	1 027	40	163	8%	11%	8%	10%
Banques privées	2 065	1 357	128	424	14%	15%	25%	27%
Totaux	14 643	8 994	513	1598	100%	100%	100%	100%

Source : Rapports de gestion 2022 des banques ;





La BDL est classée à la quatrième position au plan du nombre d'agences, ce qui lui permet de gagner des parts de marché, de capter de ressources et d'octroyer davantage de crédits.

Tableau 28 : Classification des banques selon les critères de performance (Année 2022)

Unité : Milliards DA

Classification selon le total bilan				Classification selon le PNB			
N°	Banques	Total bilan	En %	N°	Banques	PNB	En %
1	BNA	4 481	26%	1	BEA	111	24%
2	BEA	4 166	24%	2	BNA	95	20%
3	CPA	3 115	18%	3	CPA	81	17%
4	BADR	1 576	9%	4	BADR	52	11%
5	CNEP	1 568	9%	5	BDL	40	9%
6	BDL	1 513	9%	6	CNEP	37	8%
7	SGA	423	2%	7	SGA	23	5%
8	AGB	337	2%	8	AGB	16	3%
9	BNP	305	2%	9	BNP	15	3%
	Total	17 484	100%		Total	470	100%

Classification selon l'effectif				Classification selon les fonds propres			
N°	Banques	Effectif	En %	N°	Banques	F. Propres	En %
1	BADR	8 000	24%	1	BEA	519	30%
2	BNA	5 385	16%	2	BNA	461	26%
3	BDL	4 500	13%	3	CPA	288	16%
4	CPA	4 200	12%	4	CNEP	133	7%
5	CNEP	4 147	12%	5	BDL	122	7%
6	BEA	3 786	11%	6	BADR	107	6%
7	SGA	1 558	5%	7	SGA	55	3%
8	BNP	1 212	4%	8	AGB	41	2%
9	AGB	1 015	3%	9	BNP	29	2%
	Total	33 803	100%		Total	1 752	100%

Source : Rapports de gestion 2022 des banques.

Dans la perspective de l'ouverture de son capital social au public, la Banque de Développement Local présente de nombreux atouts lui permettant de réussir ce challenge et notamment :

- ✓ La BDL est la banque de la PME par excellence avec un portefeuille clients à dominante privée et les dépôts proviennent en grande partie du secteur privé ;
- ✓ La BDL est l'unique banque algérienne à posséder le produit prêt sur gage ;
- ✓ Son activité économique est en phase de croissance avec un produit net bancaire qui progresse, en 2023 de 56% par rapport à 2021 et de 30% par rapport à 2022. Le bénéfice net après impôt augmente de 348% par rapport à 2021 et de 199% par rapport à 2022.

Malgré tous les efforts fournis par le management pour maintenir l'institution au niveau des autres banques, il n'en demeure pas moins que la BDL devra relever d'autres défis en vue d'améliorer certains points telles que :

- ✓ En termes de solvabilité financière, le niveau de capitalisation exprimé par le ratio « Capital émis/total bilan » se situe presque au même niveau que les autres banques publiques et privées, par contre, le ratio « capitaux propres élargis au fonds de garantie/total bilan » reste encore en dessous de la moyenne affichée par les autres





Institutions Financières. L'objectif de recourir à l'épargne public à travers une augmentation de capital devrait permettre d'améliorer ce ratio en le portant à la moyenne du secteur bancaire ;

- ✓ En termes de rentabilité, le coefficient d'exploitation exprimé par le ratio « charges de fonctionnement rapportées au produit net bancaire » est élevé par rapport à la norme du secteur. Améliorer ce ratio, passera par deux actions simultanées, réduire le poids des charges de fonctionnement tout en augmentant le produit net bancaire, c'est-à-dire les niveaux d'activité. C'est un objectif majeur de l'introduction en bourse des valeurs;
- ✓ La distribution des dividendes est à améliorer, les bénéfices nets importants réalisés en 2023, de 17,550 Milliards DA, représentant une augmentation de 199% par rapport à l'année 2022 permettent de soutenir la distribution des dividendes ;
- ✓ En termes de productivité, le ratio « produit net bancaire rapporté à l'effectif » est inférieur à la moyenne du secteur. Là également, l'objectif d'introduction à la bourse des valeurs devrait permettre à la BDL d'atteindre la moyenne du secteur bancaire.

En résumé, la BDL accompagne les opérateurs économiques dans le cadre de leur financement avec une forte montée en cadence du crédit à travers l'octroi de crédits destinés à couvrir les besoins de l'exploitation, mais également l'octroi de crédits destinés à soutenir l'investissement.

3.1.7 Principales installations

La Banque de Développement Local jouit d'un fort patrimoine visiblement ventilé sur ses agences qui couvrent le territoire national, ses locaux d'exploitation, ses logements de fonction, terrains...etc.

L'actif immobilier de la BDL est composé principalement de ce qui suit :

- Un Siège social sis à 05 rue Gaci Amar, Staouali ;
- 01 centre d'archivage et 36 salles d'archives ;
- 23 Locaux d'exploitation en pleine propriété ;
- 185 agences commerciales et 07 agences de prêt sur gage ;
- 402 Logements de fonction dont 329 en pleine propriété ;
- 30 Terrains dont 26 en pleine propriété ;
- 02 Villas.

3.1.8 Personnel

Tableau 29 : Evolution des effectifs au cours des trois (3) derniers exercices

Intitulé	2021	2022	2023
Cadre supérieur	132	129	122
Cadres	3 168	3 169	3 327
Maîtrise	915	926	822
Exécution	298	303	272
Total effectif	4 513	4 527	4 543

L'effectif de la banque est quasiment stable sur la période de 5 années considérée avec un nombre de **4543 employés au 31/12/2023**

L'effectif global permanent de la banque se répartit par relation de travail comme suit :

Tableau 30 : Structure des effectifs par relation de travail

Nature relation de travail	2021	2022	2023
CDI	4 407	4 501	4 530
CDD	106	26	13
Total Effectif	4 513	4 527	4 543
% CDD	2,35%	0,57%	0,29%





Les recrutements effectués en relation de travail déterminée représentent moins de 1% de l'effectif total de la banque et concerne presque exclusivement le personnel d'entretien. La nature de la relation de travail indéterminée est en conformité avec la loi et la nature de l'activité pérenne de la banque.

Graphique 09 : Structure des effectifs par ancienneté (Année 2023)



L'ancienneté moyenne de la composante humaine de la banque, toutes CSP confondues est de 13 années.

Cette ancienneté répartie par tranche de 10 années montre que la population possédant plus de 20 années d'ancienneté dans la banque représente 20 % de l'effectif total tandis que la tranche entre 10 et 20 ans d'expérience représente plus de 30 % de l'effectif global. A noter que la composante ayant moins de 10 ans d'ancienneté représente plus de 47% ce qui montre un potentiel de relève notable.

Graphique 10 : Structure des effectifs par âge (Année 2023)



Cette représentation graphique sur l'âge de la composante humaine de la Banque montre une assez forte part de la population ayant plus de 40 ans puisqu'elle représente 58 % de l'effectif total.

Ceci confirme le caractère stable de l'organisation et le niveau d'expertise appréciable de la Ressource Humaine en prenant en considération les données sur l'ancienneté.

Politique sociale :

La banque dispose d'un capital humain caractérisé par une stabilité et un fort potentiel en termes de compétences et d'expertise en considération du fort taux des collaborateurs universitaires et de l'expérience moyenne de 13 années.

Les efforts fournis dans la mise en œuvre de sa politique sociale et de formation sont à souligner et contribuent dans le bien être des collaborateurs et le développement de leurs compétences.

Le climat social serein qui prévaut au niveau de la banque est révélateur de la qualité des relations avec le partenaire social et le respect des droits des employés.





3.1.9 Investissements

Tableau 31 : Investissements réalisés (2022 & 2023)

Unité : Million DA

BDL	2022	2023	TOTAL
Investissements immobiliers			
1. Terrains	0	4	4
2. Bâtiments	8	799	807
3. Logements	13	0	13
4. Agencements et installations	169	198	367
5. Investissements en cours	227	438	665
Total (1)	417	1 439	1 856
Investissements mobiliers			
1. Matériel informatique	13	3	16
2. Logiciels Informatiques	281	302	583
3. Equipements monétiques	-	256	256
4. Matériel de transport	-	0	0
5. Matériel de sécurité	37	63	100
6. Matériel de bureau	9	14	23
7. Mobilier de bureau	36	56	92
8. Matériel divers	47	18	65
9. Mobilier d'intérieur	8	6	14
10. Equipements sociaux	14	12	26
Total (2)	445	730	1 175
TOTAL (1+2)	862	2 169	3 031

➤ Investissement en biens Immobiliers :

Au titre des exercices 2022 et 2023, la BDL a réalisé les investissements immobiliers suivants :

- Des bâtiments, terrains et logements pour un montant de 824 millions DA ;
- Des agencements et installations pour un montant de 367 millions DA ;
- Et divers investissements en cours pour un montant de 665 millions DA.

Le développement du réseau commercial et sa mise à niveau a nécessité près de 1 856 millions DA.

➤ Investissement en biens mobiliers :

Au titre des exercices 2022 et 2023, la BDL a réalisé les investissements mobiliers suivants :

- L'acquisition de matériels et logiciels informatiques pour un montant de 599 millions DA
- La réception d'équipements monétiques pour un montant de 256 millions DA.
- Divers matériels (transport, bureau sécurité...) pour un montant de 320 millions DA.

Le budget d'investissement mis en œuvre au titre des exercices 2022 et 2023 est constitué dans sa globalité par des enveloppes financières engagées par la banque pour répondre aux besoins concernant l'informatique et la technologie en matière de sécurité ainsi que le développement des produits monétiques.



3.2. RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

A la fin de l'année 2023, la banque dispose d'un portefeuille de participations composé d'une filiale et de vingt-sept (27) prises de participations, soit une valeur globale de 9 604 Millions DA en capital souscrits et libéré.

La BDL détient des immobilisations financières en portefeuille dans les sociétés de services d'activités connexes dans divers secteurs sous forme de participations ou de sociétés affiliées.

La Banque détient des participations d'un montant global de 804,841 millions DA dans neuf (9) sociétés interbancaires (SATIM, AMNAL, IFB, Algérie Clearing, CPI, SGBV, SIGESIM, SCI BEF, SSB) avec une quote part de participation se situant entre 5,75% et 16,67% du capital social de ces entreprises.

Le total des participations de la Banque dans les entreprises du secteur interbancaire représente 8,32%, soit (804,341 millions DA) sur un total de 9 604 millions DA du capital global.

Dans les Caisses et les Fonds de garantie de la corporation bancaire, soit huit (8) institutions (FCMAICA, FCMGRC JP, FGMGCI 30-35 ans, FGMMC, FGDB, CGCI/PME, CAGEX et SGCI) la Banque détient des participations pour un montant global de 2 538,424 millions DA se situant entre 3,69% et 11,76%.

Aussi la BDL détient un total de participations de 5 853,7 millions DA investi dans sept (07) entreprises principalement financières (FINALEP, Société Nationale de Leasing, Algérien Start up Fund, Chariket El Istithmar El Mail * C.E.L.I.M *sicav, Institut Algérien des Hautes Études Financières "I.A.H.E.F" spa, El Djazaïr El Moutahida, El Djazair Takaful) Représentant divers secteurs d'activités pour une quote part globale de 60,56% (soit un total de 5 853,7 millions DA).

Par ailleurs, la BDL détient une participation de 33,33% dans une société de promotion immobilière (BCB. Promotion Immobilière "BCB.PI", et une participation de 15% dans la Société d'Assurance de Prévoyance et de Santé " S.A.P.S."

La situation du portefeuille des filiales et des participations de la Banque établie conformément au modèle présenté dans l'instruction de la COSOB n° 97-03 du 30 novembre 1997 portant application du règlement COSOB n° 96-02 du 22 juin 1996 relatif à l'Information à publier par les sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne (Tableau 56 : Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées)

3.3 LITIGES

La BDL Spa comptabilise très peu d'affaires contentieuses en matière sociale qui sont généralement représentées par des actions judiciaires en réintégration au poste de travail initiée par des agents soit licenciés soit dont le contrat de travail n'a pas été reconduit.

Ceci dénote d'un bon climat de travail. C'est une conséquence directe également du faible taux d'agents titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée.

Par contre, elle enregistre un nombre important de dossiers de créances contentieuses.

Contentieux social :

La société enregistre un nombre insignifiant d'affaires contentieuses en matière sociale relative notamment à des litiges induits par les relations de travail.

L'inexistence de conflits individuels ou collectifs de travail constitue certainement un indice révélateur sur le climat social de l'entreprise.

Créances :

La situation des créances contentieuses détenues par la BDL Spa, arrêtées au 31 Décembre 2023, se présente ainsi :





Tableau 32 : La situation des créances contentieuses détenues par la BDL Spa

Unité : Million DA

	2022	2023
Nombre de dossiers contentieux	49 099	49 542
Montant global des créances contentieuses	106 032	118 708
DONT Nombre de crédits commerciaux	8 223	6 664
DONT Montant des créances crédits commerciaux	64 336	72 445
DONT Nombre de dossiers crédits spécifiques	40 876	42 878
DONT Montant des créances crédits spécifiques	41 696	46 263

Tableau 33 : La situation des créances spécifiques et crédits commerciaux (Année 2023)

Unité : Million DA

Désignation	Crédits spécifiques	Crédits commerciaux	Montant total
Créances impayées	99 996	85 366	185 362
Créances contentieuses	46 263	72 445	118 708
Total	146 259	157 811	304 070

Le recouvrement de créances est un processus long et coûteux pour une banque. Il nécessite des ressources humaines et financières importantes. Lorsque le volume des dossiers contentieux est élevé, la banque peut avoir des difficultés à les gérer efficacement.

Les conséquences d'un volume élevé de dossiers contentieux peuvent être les suivantes :

- **Perte de revenus** : La banque ne perçoit pas les intérêts et les commissions sur les créances non payées.
- **Augmentation des coûts** : La banque doit investir des ressources humaines et financières pour gérer les dossiers contentieux.

Tableau 34 : La situation des créances ex ANSEJ, ex CNAC et ANGEM

Unité : Million DA

Nature	Impayé (2 effets et plus)	Encours de Crédit	Total Engagement
Ex ANSEJ	76 312	27 571	103 883
Ex CNAC	37 989	11 049	49 038
Total général	114 301	38 620	152 921
ANGEM	4 515	3 122	7 637

A ce propos, il y a lieu de noter l'instruction émanant de Mr le Premier Ministre datant de Mai 2019, portant sur le gel provisoire des poursuites judiciaires et des saisies de matériels, mesures engagées par les établissements bancaires créditeurs à l'encontre des jeunes promoteurs (mesures concernant les bénéficiaires de l'ANSEJ et de la CNAC qui n'ont pas vendu leurs matériels).

Tableau 35 : Créances des clients les plus importants

Unité : Million DA

Désignation	Clients	En %
Créances des 50 premiers clients	440 575	45%
Total des créances	975 224	





3.4 CONTRATS ET ENGAGEMENTS IMPORTANTS

La Banque de Développement Local est engagée, en tant que chef de file, dans le financement de projets de développement du secteur privé pour une quote-part globale de 14 milliards DA sur un total consorcial de 30,915 milliards DA et porte :

- Sur le raffinage de sucre – SARL GROS 6,56 milliards DA dont une quote-part BDL de 3,06 milliards DA ;
- Sur la trituration des huiles – Groupe SIM 11,42 milliards DA dont une quote-part BDL de 5,8 milliards DA ;
- Sur l'insuline – SARL BIOTEC 2,44 milliards DA dont une quote-part BDL de 0,9 milliards DA ;
- Sur conserverie industrielle – Groupe La Belle 1,29 milliards DA dont une quote-part BDL de 0,65 milliards DA ;
- SPA AMAIS : 9,19 milliards DA dont une quote-part BDL de 3,7 milliards DA.

Dans le cadre de la diversification des financements, la BDL a rejoint un programme de financement des grands projets en tant que participant, à l'instar d'autres Banques Publiques et Privées. Ces financements de grands projets sont destinés au développement de secteurs stratégiques, à savoir : les projets de dessalement de l'eau, la chimie, l'industrie (production de gaz, cimenterie et fabrication de pneumatique), le transport ferroviaire, la promotion immobilière, l'agroalimentaire et le secteur pharmaceutique.

Tableau 36 : Projets financés où la BDL est chef de file (05 projets)

Unité : Million DA

Projets dont la BDL a adhéré en tant chef de file	Montant de l'autorisation global	Quote part BDL
SARL GROS	6 560	3 068
SPA AMAIS	9 196	3 897
Groupe SIM AGC	11 422	5 768
SARL BIOCARE BIOTECH	2 438	938
SPA Grandes Conserveries	1 299	650
Total	30 915	14 141

Tableau 37 : Projets où la BDL partenaire

Unité : Million DA

Projets dont la BDL a adhéré en tant que partenaire	Montant de l'autorisation
Elscharika El Djazairia El Omania	3 991
Sorfert Algérie Spa	4 199
Groupe Sonelgaz (Production Gaz) (*) (racheté par le Trésor)	
EPIC SNTF (Racheté par le Trésor, reste le solde de 108 MDA)	
SPA A.A.D.L	147 205
ENPI (projets) LPP (racheté par le Trésor)	
Eurl Saterex (Usine De Fabrication Pneumatiques)	2 000
SPA Ténès El Miyah	2 755
Shariket miyah Ras Djinet *smd*	1 355
SPA miyah Tipaza *mt*	1 733
SPA Benisaf Water Company	798
Groupe ETRHB Haddad (Cimenterie)	3 000
SPA N'gaous Sugar (production de sucre et dérivés)	1 000
SPA Emiral	2 000
Total	170 036





3.5 FACTEURS DE RISQUES

La gestion des risques et les dispositifs de contrôle interne sont des éléments essentiels pour assurer la sécurité, la régularité et la rentabilité des activités bancaires.

RISQUE DE CREDIT :

En ce qui concerne le risque de crédit, la BDL a mis en place un dispositif qui se base sur un contrôle à priori et un contrôle à postériori.

De plus elle a défini une politique de crédit claire fixant des limites en matière de (délégations de pouvoir régionales, limites par client ; limites par lignes métiers ; limites sectorielles).

Pour évaluer les risques, la BDL utilise divers outils tels que l'évaluation financière, la notation des risques pour les entreprises et un score pour le particulier.

Un système de surveillance des risques de crédits est également mis en place avec un suivi périodique de la qualité des risques par des procédures de classement et de provisionnement conformes aux dispositions réglementaires. En outre la BDL a institué un comité central de crédit pour piloter efficacement les opérations de crédit. Parallèlement, en application des textes réglementaires en vigueur portant sur les ratios de couverture et de division des risques, la Banque a fixé les limites d'engagement, tant par bénéficiaire que par débiteurs liés, en référence aux instructions de la Banque d'Algérie N°04-14 et 05-14 datées du 30/12/2014.

Des déclarations trimestrielles sont adressées aux services de la Banque d'Algérie conformément à l'instruction N°05-14 du 30/12/2014 relative à la fixation des modèles de déclaration des grands risques par les banques et établissement financiers.

Enfin la modernisation des outils d'analyse est en cours grâce à l'implémentation d'une solution informatique dédiée au traitement des dossiers de crédit permettant une automatisation efficace des étapes du processus d'octroi des crédits à la clientèle.

Le total des engagements bilan (assiette de calcul des provisions) de la Banque arrêté au 31/12/2023 s'élève à 1 093 130 millions de dinars en brut et de 975 224 millions dinars en net. Ils sont répartis comme suit :

❖ Crédits directs clientèle par maturité :

Tableau 38 : Crédits directs clientèle par maturité

Unité : Million DA

Rubriques	Montant	Structure
Crédit à court terme	263 758	24%
Crédit à moyen	224 760	21%
Crédits long terme	604 612	55%
Créances sur la clientèle brutes	1 093 130	100%
Pertes de Valeur	-117 906	
Créances sur la clientèle	975 224	

❖ Engagements par segment de clientèle :

Tableau 39 : Engagements par segment de clientèle

Unité : Million DA

Rubriques	Montant	Structure
Privée	518 780	47%
Spécifiques	193 774	18%
Public	260 640	27%



Ménages	89 608	8%
ADM publiques	157	0,0%
Institutions privées à but non lucratif	173	0,0%
TOTAL	1 093 130	100%

❖ **Classification des créances par catégories de risques au 31/12/2023**

Tableau 40 : Classification des créances par catégories de risques au 31/12/2023

Unité : Million DA

Ventilation des créances	2023	2022	Var. 22/23
Créances courantes C0	683 632	656 690	4%
Créances à problèmes potentiels C1	41 258	53 736	-23%
Créances très risquées C2	28 907	37 436	-23%
Créances compromises C3	339 333	279 724	21%
Total des créances classées	409 498	370 896	10%
Total des Créances	1 093 130	1 027 586	8%

La structure des créances selon leur classification, établie au cours de l'année 2023, fait apparaître des créances totales pour un montant de 1 093 130 millions DA. Les créances courantes sont de 683 632 millions DA en 2023 et pour les créances classées (C1+C2+C3), ces dernières sont 409 498 millions DA.

RISQUES DE CONCENTRATION :

Le suivi du risque de concentration est effectué en application des règles prudentielles de gestion. Le système de limites adopté par la banque, en conformité avec les dispositions réglementaires tel qu'énoncé dans le règlement Banque d'Algérie 14-02 portant sur les grands risques et les participations, implique le maintien d'un rapport maximum de 25% entre les risques nets pondérés par la banque sur un même bénéficiaire et ses fonds propres réglementaires, de même le total des grands risques clients dont les risques nets pondérés dépassent 10% des fonds propres réglementaires ne doit pas dépasser 8 fois le montant de ses fonds propres réglementaires.

RISQUES DE LIQUIDITE :

La BDL a pris des mesures pour gérer le risque de liquidité, notamment en effectuant des stress test et en élaborant un plan de financement d'urgence. Ce plan expose la stratégie pour répondre aux besoins de liquidité et détermine le niveau de liquidité disponible en cas de besoin. De plus, un comité ALCO (Asset and Liability Committee) a été créé pour renforcer la gestion du risque de liquidité et atteindre les objectifs de gouvernance

RISQUE OPERATIONNEL :

Afin de répondre aux exigences de la banque d'Algérie, la BDL a élaboré une cartographie des risques en identifiant les processus et les risques associés, en évaluant leurs impacts et à l'efficacité des dispositifs existants.

La BDL a développé une solution informatique « base incidents » qui permet aux différentes structures, la détection, l'analyse, le diagnostic et la résolution des incidents, dans l'optique de contribuer à l'amélioration du dispositif de gestion des risques opérationnels et la gestion des incidents.

AUTRES RISQUES :

Sécurité du système d'information :

Pour garantir la sécurité du système d'information la banque a mis en place des mesures visant à assurer l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données tout en respectant les exigences réglementaires de la banque d'Algérie et les normes internationales. Ces mesures incluent la désignation du responsable sécurité système d'information, l'élaboration de procédures et politiques, ainsi que la création d'un plan de continuité d'activité en vue





d'assurer la sécurité de l'information et de créer des systèmes cohérents au Management de la Sécurité de l'Information et de la Continuité d'Activité, conformément aux orientations stratégiques de la Banque.

Risques De Non- Conformité :

Afin de répondre aux exigences réglementaires instituées par le règlement Banque d'Algérie La BDL a créé une structure de conformité chargée de suivre les lois, règlements et procédures internes. Cette structure déploie des mesures préventives telles que des conseils des formations et des contrôles à priori ainsi que des contrôles de second niveau à postériori.

Parallèlement à cela, un code de déontologie a été instauré, décrivant les principes et valeurs à respecter en interne et à l'égard des tiers.

Les dispositifs de LAB/ FT :

Le dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au niveau de la BDL s'articule autour de quatre volets indispensables qui se conforment aux exigences réglementaires :

- L'organisation & les procédures internes ;
- Le contrôle interne ;
- Le système de surveillance et d'alerte ;
- Sensibilisation et formation du personnel

Risques Interbancaires :

Un dispositif des limites afférent au risque interbancaire a été mis en place et des limites ont été fixées, par des seuils en montants, pour les engagements de prêt par contreparties sur le marché interbancaire.

Risque de règlement :

Concernant les opérations de change, la banque a mis en place un dispositif de mesure de risque de règlement, par l'élaboration d'un reporting (situation de trésorerie prévisionnelle) du mois en cours, qui reprend les principaux futurs décaissements envers les confrères et/ou la Banque d'Algérie, ce qui permettra à la banque de prendre les dispositions nécessaires afin de régler les décaissements, et de mesurer le besoin de liquidité le cas échéant.

Risque lié aux moyens de paiement :

Un contrôle quotidien des transactions est implémenté.

Risque de marché :

Comme pour les autres risques, la banque est tenue de mettre en place les dispositifs de mesure et de contrôle des risques de marché, afin d'évaluer les risques liés aux instruments négociables tels que les actions, obligations. Dans ce cadre, les opérations de marché de change transitent par la plateforme Trading d'Eikon Reuters, et ce après l'analyse du marché et des différentes tendances des monnaies à l'ordre du jour.

Le tableau ci-dessous reprend la définition des ratios ainsi que leurs règles de gestion :

Tableau 41 : Ratios et règles de gestion

Le ratio prudentiel	Définition	Règle de gestion
Ratio de solvabilité	Le rapport entre le montant des fonds propres réglementaires et le montant des engagements soumis au risque de crédit, au risque de marché et au risque opérationnel.	Fonds propres/ engagements soumis aux risques crédit, marché, et opérationnel SUP à 9.5%.





Coefficient de liquidité	Le rapport de sécurité entre les liquidités et les exigibilités immédiates.	Liquidité et concours dont l'échéance est à court terme/ exigibilités à court terme (exigibilités pondérées selon leur degré de liquidité ou exigibilité estimé).
Division des risques	Répartir les risques pris par un établissement de crédit ; limiter les grands risques, susceptibles, en cas de défaillance, de pénaliser lourdement l'établissement de crédit.	Le montant des engagements pondérés sur un même client ne doit pas excéder 25% des fonds propres prudentiels de la banque. Le montant des risques encourus sur les clients dont les engagements sont pour chacun d'eux SUP à 10% des fonds propres de la banque ne doit pas excéder 8 fois les fonds propres de la banque.
Risque de marché	Risque de perte résultat de prise de positions au bilan et à l'hors-bilan, notamment suite à la fluctuation des prix ou des cours.	Chaque catégorie d'instrument nécessite une méthode de calcul différente, qui consiste à toujours évaluer d'abord une position, puis à calculer le capital requis en appliquant une pondération de 0 à 8% sur cette position.
Risque de liquidité	Risque pour un établissement de ne pas pouvoir honorer ses engagements par suite de l'inadéquation entre ses liquidités à court terme et ses exigibilités à court terme.	Mesure effectuée à partir du profil d'échéances, du classement des actifs et des passifs d'une banque selon leur durée restant à courir.
Risque opérationnel	Risque résultant de la défaillance dans le processus de l'information, d'erreurs humaines ou d'événement extérieur.	L'activité des banques est répartie entre plusieurs domaines ou « lignes de métiers ». A chaque ligne de métier, les autorités de régulation attribuent un facteur de pondération sur le revenu brut moyen, censé refléter le risque opérationnel objectif encouru par chaque activité.
Risque de crédit ou de contrepartie	Perte potentielle résultant de la défaillance d'une contrepartie suite à des concours non remboursés ou au dénouement défavorable d'un contrat.	Pondération du montant total de la créance (l'encours) / du débiteur-Pondération de 0% à 150% pour les contreparties les moins bien notées.

En ce qui concerne la BDL, les états réglementaires annuels au 31/12/2023 font apparaître les coefficients et ratios suivants :

Coefficient des fonds propres et de ressources permanentes :

L'état déclaratif annuel au 31/12/2023 ayant trait au coefficient des fonds propres et de ressources permanentes, établi par la Banque de Développement Local (BDL) conformément aux dispositions contenues dans le règlement N°2004-04 du 19 juillet 2004, fait ressortir un taux de **71,19%** alors que la norme prévoit un minimum de **60%**.

Il est en amélioration par référence à l'exercice de 2022, au terme duquel ce ratio s'inscrivait à **56.85%**, soit **+14.34%**. La norme signifie que la somme globale des ressources permanentes dont dispose la Banque et les ressources stables ne doit pas être inférieure à **60%** du total des emplois stables.

Ratio de solvabilité :

En application des dispositions contenues dans l'article 3 du règlement n°2014-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers, la Banque a procédé à la détermination des ratios suivants :

Le coefficient de fonds propres de base par rapport à la somme globale des risques crédit, opérationnel, et de marché pondéré, s'établit au 31/12/2023 à **9.56%**. Il est supérieur à la norme requise de **7%**, conformément à l'article 3 du règlement sus cité.



En outre, les banques doivent également constituer en plus, un coussin de sécurité composé de leurs fonds propres de base, couvrant de **2.50%** leurs risques pondérés.

Le coefficient de solvabilité est à **11.57%** au 31/12/2023, alors que la norme exigée est de **9,5%** conformément aux dispositions du règlement n°2014-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers ; qui stipule dans son article 2 :

« Les banques et établissements financiers sont tenus de respecter en permanence, sur base individuelle ou consolidée, un coefficient minimum de solvabilité de **9,5 %** entre, d'une part, le total de leurs fonds propres réglementaires et, d'autre part, la somme des risques de crédit, opérationnel et de marché pondérés ».

Coefficient de liquidité :

En application des dispositions contenues dans le règlement N° 2014-04 du 24 mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle du risque de liquidité, la Banque communique à la Banque d'Algérie, trimestriellement, le coefficient de liquidité calculé selon les critères définis par le règlement suscit.

En effet, les banques et les établissements financiers sont tenus de respecter un rapport entre, d'une part, la somme des actifs disponibles et réalisables à court terme et des engagements de financement reçus des banques, et, d'autre part, la somme des exigibilités à vue et à court terme et des engagements donnés.

Ce rapport est appelé coefficient minimum de liquidité fixé à 100% dont les modalités de calculs sont définies par l'instruction d'application du règlement suscit, N° 07- 2011, du 21 décembre 2011, portant coefficient de liquidité des banques et des établissements financiers.

L'état déclaratif au 31/12/2023, du coefficient de liquidité à court terme de la Banque fait apparaître un rapport de **132%** et un coefficient d'observation de **135%**.





IV. INFORMATIONS FINANCIERES

PRINCIPES GENERAUX SUR LA TENUE DE LA COMPTABILITE

4.1 COMPTES CONSOLIDES

4.2 RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUR LA BANQUE

4.2.1 Comptes de résultats

4.2.2 Bilan Actif

4.2.3 Bilan Passif

4.2.4 Engagements hors bilan

4.2.5 Tableau des flux de trésorerie

4.2.6 Tableau de variation des capitaux propres

4.2.7 Tableau des affectations des résultats

4.2.8 Tableau de financement (emplois et ressources)

4.2.9 Tableau des filiales et des participations

4.3 MARCHÉ ET RENDEMENT DES TITRES

4.3.1 Nombre des titres cotés, date d'introduction

4.3.2 Politique de distribution des dividendes

4.3.3 Dividendes





CHAPITRE IV : INFORMATIONS FINANCIERES

PRINCIPES GENERAUX SUR LA TENUE DE LA COMPTABILITE

La comptabilité de la Banque est tenue conformément aux conventions, principes et règles du Système Comptable et Financier. Les données comptables et financières de la Banque sont exprimées dans le respect des principes comptables généralement admis :

- Principe de périodicité ;
- Principe d'indépendance des exercices ;
- Principe de prudence ;
- Principe d'importance relative ;
- Principe de permanence des méthodes ;
- Principe de convention du coût historique ;
- Principe d'intangibilité du bilan d'ouverture ;
- Principe de prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique ;
- Principe de non-compensation ;
- Principe d'image fidèle.

Des provisions pour pertes de valeur sur créances classées : Les provisions sur créances classées sont traitées en application des dispositions contenues dans les règlements et instructions émanant de la Banque d'Algérie :

- Instruction BA N°05/2020 du 06 Avril 2020 et du mémorandum de la place ;
- Règlement BA N°14/03 du 16/02/2014 ;
- Règlement BA N°11/05 du 20/06/2011 ;
- Instruction BA N°03-2011 du 20 septembre 2011.

De la provision sur Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) : Conformément aux dispositions prévues par le Règlement 14/03 du 16 février 2014 de la Banque d'Algérie, une provision couvrant les risques généraux liés à l'activité bancaire, est calculée sur les créances saines confortant ainsi les fonds propres de la Banque.

Plan de comptes : La Banque dispose d'un plan de comptes établi sous forme de nomenclature de comptes, il mérite d'être enrichi par un plan de comptes établi sous forme d'un manuel comptable intégrant les huit (8) classes de comptes et on y définissant par type de compte :

- La nature des opérations qu'il enregistre ;
- Le sens du solde (débitaire ; créditaire ou indifférent) ;
- Les règles générales de fonctionnement ;
- Le positionnement de chaque compte dans le chapitre approprié des états financiers et des états réglementaires (Situation modèle 6000 et M20R etc...) ;
- La Mention dans une case observations, s'il s'agit d'un compte dit sensible devant faire l'objet de surveillance permanente ou périodique.

L'indication de la périodicité du nivellement de son solde, (journalière, mensuelle, annuelle etc...).





4.1 COMPTES CONSOLIDES

La banque n'établit pas les états financiers consolidés tel que prévus par l'article 114 de la LMB, du 31 12 2023 qui stipulent que « Les banques et établissements financiers sont tenus d'établir leurs comptes sous forme consolidée dans les conditions fixées par le Conseil », les conditions n'étant pas encore fixées par le Conseil.

Les dispositions du SCF, notamment de l'article 132-2 de l'arrêté du 26 juillet 2018 fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes stipule :

« Toute entité, qui a son siège social ou son activité principale sur le territoire national et qui contrôle une ou plusieurs autres entités, établit et publie chaque année les états financiers consolidés de l'ensemble constitué par toutes ces entités ».

4.2 RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUR LA BANQUE

Les comptes sociaux de la BDL pour les trois derniers exercices sont approuvés et certifiés par les commissaires aux comptes.

Les réserves soulevées par les commissaires aux comptes ont été levées et n'étaient pas de nature à remettre en cause les résultats de la Banque.

La comptabilité générale et le traitement des données sont informatisés suivant un logiciel de comptabilité qui édite les documents comptables : Bilan, compte de résultats, tableau des flux de trésorerie, Etat de variation des capitaux propres, les annexes des états financiers.

4.2.1 Comptes de résultats

Tableau 42 : Comptes de résultats 2021-2023

Unité : Million DA

BDL	2021	2022	2023	Var.23/21
Intérêts et produits assimilés	48 529	55 490	68 664	41%
Commissions	5 529	7 438	6 095	10%
+ Gains ou pertes nets sur actifs financiers	36	37	-	-
+ Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles	372	79	1337	259%
+ Produits des autres activités	194	1 413	651	236%
Chiffre d'affaires	54 660	64 457	76 748	40%
+ Gains ou pertes nets sur actifs financiers			-5	-
- Intérêts et charges assimilés	-20 703	-22 652	-24 041	16%
- Charges sur commissions	-264	-274	-276	5%
- Charges des autres activités	0	-1 150	0	-
Produit net bancaire	33 693	40 381	52 426	56%
- Charges générales d'exploitation	-14 632	-18 269	-17 003	15%
- Dot. amortissements et pertes de valeur sur immobilisations	-1 400	-1 376	-1 638	17%
Résultat brut d'exploitation	17 461	20 736	33 785	93%
- Dot. aux provisions et pertes de valeur sur créances irr.	-17 484	-22 374	-43 267	147%
+ Reprise de provisions de pertes de valeurs	5 806	10 864	29 435	407%
Résultat d'exploitation	5 783	9 226	19 953	246%
Autres éléments extraordinaires	8	10	3	-63%
Résultat avant impôt	5 791	9 236	19 956	246%
- Impôts sur les résultats	-1 872	-3 355	-2 398	26%
Résultat net de l'exercice	3 919	5 881	17 558	348%





4.2.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par la banque au titre de l'exercice clos, le 31/12/2023, s'inscrit à **76 748 millions de DA**, alors qu'il était de **64 457 millions de DA** à fin décembre 2022. Il marque une forte croissance de **12 291 millions de DA, soit + 19.07%**. Il s'affichait à **54 661 millions de DA** à fin décembre 2021.

Le chiffre d'affaires est en constante progression au terme des trois derniers exercices (2023 ; 2022 ; et 2021).

Le chiffre d'affaires au 31/12/2023 est constitué à hauteur de 97.41 % par :

- Intérêts et produits assimilés = 68 664 millions de DA soit 89.47% du CA
- Commissions encaissées = 6 095 millions de DA soit, 7.94% du CA

4.2.1.2 Intérêts et produits assimilés

Ce chapitre du « Compte de Résultat » totalise au 31/12/2023, 68 664 millions de DA contre 55 489 millions de DA à fin décembre 2022 en augmentation de 13 174 millions DA (+23,74%)

Il est en progression constante au terme des trois (3) derniers exercices. Les produits et intérêts assimilés sont générés par l'activité classique d'intermédiation qui a engendré les intérêts sur les crédits accordés aux Entreprises et opérateurs, sous diverses formes à côté des produits de l'activité de trésorerie sur le marché des titres du Trésor et le marché monétaire.

Tableau 43 : Intérêts et produits assimilés.

Unité : Milliers DA

Rubrique	2023	2022	Variation	Evolution en %
Intérêts sur crédits par billets	5 195 826	4 830 247	365 579	7,6%
Intérêts de retard sur crédits par billets	2 646 952	3 969 371	-1 322 419	-33,3%
Intérêts sur crédit Entreprises bonifiés	7 697 759	6 561 817	1 135 942	17,3%
Intérêts sur crédits Entreprises non bonifiés	3 178 044	1 947 082	1 230 962	63,2%
Intérêts sur crédits Entreprises restructurés	4 931 828	3 579 019	1 352 809	37,8%
Intérêts de retard sur crédits Entreprises	2 982 870	1 615 301	1 367 369	84,7%
Intérêts sur crédits Promoteurs non bonifiés	7 041 856	7 088 668	-46 810	-0,7%
Intérêts sur crédits spécifiques	1 634 949	2 200 920	-565 971	-25,7%
Intérêts sur crédits immobiliers bonifiés	1 355 786	1 197 604	158 182	13,2%
Intérêts sur crédits immobiliers non bonifiés	1 896 280	2 077 764	-181 484	-8,7%
Intérêts sur prêts sur gage	1 575 686	1 557 463	18 223	1,2%
Intérêts sur comptes courants	7 128 256	7 704 289	-576 033	-7,5%
Autres intérêts prélevés	1 701 641	1 034 409	667 232	64,5%
Intérêts sur les opérations de trésorerie (Titres du Trésor et marché monétaires)	19 696 725	10 125 889	9 570 836	94,51%
TOTAUX	68 664 058	55 489 841	13 174 217	23,74%

4.2.1.3 Intérêts et charges assimilés

Les intérêts et charges assimilés s'inscrivent au 31/12/2023 à **24 041 millions de DA** alors qu'ils totalisaient **22 652 millions de DA**, à fin décembre 2022 marquant ainsi, une augmentation de **1 389 millions de DA, soit+ 6.13%** et qui s'explique essentiellement par les intérêts versés par la Banque au profit de sa clientèle titulaire de comptes de dépôts à terme qui accusent au terme de l'exercice 2023, un accroissement de **29 233 millions de DA soit, + 11.22%**.

Le détail des éléments constituant ce poste du compte de résultats, sont repris sur le tableau ci-dessous ; sur lequel il est observé qu'effectivement ce chapitre est dominé par les intérêts sur les dépôts à terme et par les intérêts sur livrets d'épargne.



Tableau 46 : Commissions versées (Charges)

Unité : Milliers DA

Rubrique	2023	2022	Evolution en %
Commissions sur banques centrales	12 941	8	161662,5%
Commissions sur Trésor Public	4 387	3 488	25,8%
Commissions sur Centre des Chèques Portaux	38 517	37 220	3,5%
Commission sur comptes ordinaires	30 084	43 967	-31,8%
Commission de courtage	570	2 917	-80,5%
Autre commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	169 290	188 795	-9,4%
Autres Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires à l'étranger	20 527	-	
Totaux	276 316	274 395	0,7%

4.2.1.6 Produits des autres activités

Les produits réalisés par la Banque sur les autres activités totalisent au 31/12/2023 un montant de **651 millions de DA**, alors qu'ils étaient à **1 413 millions de DA**, à la clôture de l'exercice précédent. Ils sont en régression de **761 millions de DA, soit -53.89%**. Ce chapitre est composé des éléments suivants :

Tableau 47 : Produits des autres activités

Unité : Milliers DA

Rubrique	2023	2022	Evolution en %
Dividendes reçus	132 144	53 629	146%
Gains sur opérations de change	320 147	2 173	14633%
Produits divers d'Exploitation bancaire	1 222	1 170	4%
Charges refacturées	19 759	8 185	141%
Revenus des immeubles de placement	17 812	2 970	500%
Produits des activités non bancaires	4 500	81 245	-94%
Autres produits divers	155 794	104 452	49%
Reprises sur charges	-	1 158 856	-
Totaux	651 378	1 412 690	-54%

4.2.1.7 Charges des autres activités

Ce chapitre s'affiche au 31/12/2023 avec un solde non significatif de **5 197 DA** alors qu'il était à la fin de l'exercice 2022 de l'ordre de **1 150 millions DA** constitué de l'ajustement additionnel de la provision sur la contre-valeur de la position de change.

Au 31/12/2023, le solde comptable global des positions de change et de leur contre-valeur en dinars, est parfaitement identique soit, **651 378 milliers DA** c'est-à-dire conforme à la réglementation en vigueur.

4.2.1.8 Produit net bancaire

Le **Produit Net Bancaire** réalisé au titre de l'exercice 2023, s'établit à **52 426 millions de DA** alors qu'il était de **40 381 millions de DA** en 2022.

Après une relative stagnation en 2021, il marque une augmentation significative de **12 044 millions de DA, soit +29.83%** par rapport à l'exercice 2022 en confirmation de la précédente progression de **6 688 millions de DA, soit +19.85%** en 2022 par rapport à l'exercice 2021.



Le **Produit Net Bancaire** obtenu au terme de l'exercice 2023 a été impacté par l'augmentation significative des intérêts et produits assimilés et notamment des rubriques suivantes :

Unité : *Milliers DA*

Rubrique	31/12/2023
Intérêts sur comptes courants	7 128 256
Intérêts sur OAT détenus jusqu'à leur échéance	6 370 213
Intérêts sur crédits promoteurs non bonifiés	7 041 856
Intérêts sur crédits par billets	5 195 826
Intérêts de retard sur crédits par billets	2 646 952
Intérêts sur crédits entreprises bonifiés	7 697 759
Intérêts sur crédits entreprises non bonifiés	3 178 044
Intérêts sur crédits entreprises restructurés	4 931 628

4.2.1.9 Charges d'exploitation générale

Les charges d'exploitation générale, totalisent au 31/12/2023 un montant de **17 002 millions de DA**, alors qu'elles étaient à **18 269 millions de DA** à fin décembre 2022. Par référence à l'exercice précédent elles sont en léger recul de **1 267 millions de DA soit, - 6.93%**.

Le tableau ci-dessous donne par grande rubrique l'évolution de ce chapitre du Compte de résultat.

Tableau 48 : Charges d'exploitation générale

Unité : *Milliers DA*

Rubrique	2023	2022	Evolution en %
Services	3 786 305	3 831 669	-1%
Charges du personnel	10 518 232	9 704 176	8%
Impôts et taxes et versements assimilés	1 161 135	818 267	42%
Charges Diverses	1 536 657	3 915 269	-61%
Totaux	17 002 529	18 269 401	-7%

La diminution enregistrée (2023/2022) par les charges de fonctionnement résulte de la variation contrastée des différentes rubriques formant ce chapitre et notamment :

- ✓ Dommages et intérêts - 1 885 millions de DA
- ✓ Taxe sur les Activités Professionnelles + 355 millions de DA
- ✓ Reprise de produits sur exercice antérieur + 758 millions de DA

La diminution relevée à la rubrique « Dommage et intérêts » s'explique par le paiement en 2022, par la Banque d'un montant de **1.9 milliard** au profit d'une tierce relation suite à un litige commercial ayant opposé les deux parties. Quant à l'augmentation de la Taxe sur les Activités Professionnelles, elle est en corrélation avec l'accroissement du chiffre d'affaires. (CA)

4.2.1.10 Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation réalisé au terme de l'exercice 2023 totalise un montant de **33 785 millions de DA**, alors qu'il était de **20 735 millions de DA** à fin décembre 2022 et de **17 461 millions de DA** à la clôture de l'exercice 2021.

Il marque une progression (2023/2022) de **13 050 millions de DA** soit, **+ 62.94%** et **+ 18.75%** (2022/2021).

Le **résultat brut d'exploitation** (RBE) en constante progression au terme des trois derniers exercices, a résisté d'une part, au poids des charges d'exploitation générale (**17 002 millions de DA**) malgré qu'elles aient enregistré



une légère diminution et d'autre part, à celui des amortissements sur les immobilisations corporelles (1 638 millions de DA) qui accusent une hausse de +19.01% en valeur relative.

Il intervient à hauteur de 44.01% et 32.17% du chiffre d'affaires réalisé au 31/12/2023 et 2022.

4.2.1.11 Dotations aux provisions et aux pertes de valeur et créances irrécouvrables

Ce chapitre du « Compte de résultat » s'inscrit à 43 267 millions de DA en 2023 contre 22 374 millions de DA à fin décembre 2022. Il marque une hausse significative de 20 893 millions de DA soit + 93.38% + 27 .97% (2022/2021).

Cette augmentation s'explique par :

- L'ajustement des provisions sur créances clientèle par suite de leur déclassement ou de la réévaluation périodique des garanties réelles recueillies par la Banque sous forme d'hypothèque, (cas de valeur en baisse)
- Le classement de nouvelles créances dégradées
- La non-déduction de la valeur des hypothèques sur les créances classées et ayant cinq (5) ans d'âge ce conformément aux instructions édictées par la Banque d'Algérie, ayant abouti par un impact négatif évalué à 5.8 milliards de DA sur la valeur pondérée des créances concernées.
- Le classement des créances détenues sur les Entreprises privées placées sous Administration judiciaire et dont le montant des provisions serait de l'ordre de 18 milliards de DA
- La provision sur créances et engagements courants (FRBG)

Autres provisions pour charges en couverture de divers risques tels que les vols et détournements.

4.2.1.12 Reprises de provisions sur pertes de valeur

Les reprises de provisions sur pertes de valeurs et récupération sur créances amorties s'affichent au 31/12/2023 à 29 435 millions de DA alors qu'elles étaient à 10 864 millions de DA à fin décembre 2022. Elles enregistrent une nette augmentation de 18 572 millions de DA soit en valeur relative + 170.95%.

Cette hausse résulte principalement de la reprise de provisions pour un montant de 18 milliards de DA, sur les créances compromises détenues sur le dispositif ANADE. Cette mesure a été prise par le Comité de Classement et de Provisionnement des Créances (CCPC) dans sa séance du 04/03/2024.

En outre, elle s'explique d'une part, par des ajustements de provisions sur les créances déclassées vers des catégories plus favorables, et par les reprises de provisions suite à la diminution des engagements détenus sur certaines relations, ceci d'autre part.

4.2.1.13 Résultat net bénéficiaire de l'exercice

Le résultat net bénéficiaire réalisé au titre de l'exercice 2023, s'élève à 17 558 millions de DA alors que celui obtenu au terme de l'exercice précédent était de 5 880 millions de DA ; il a été obtenu après déduction de l'impôt sur le Bénéfice des Sociétés dont le taux est de 26%, et pour un montant de 2 398 millions de DA.

Il est en forte progression au terme des trois derniers exercices, de +198.58% et de + 50.01% par référence respectivement aux exercices de 2022 et 2021 dont la clôture s'est soldée par un résultat net bénéficiaire de 5 880 et de 3 920 millions de DA.

La progression significative enregistrée sur le résultat net bénéficiaire à la clôture de l'exercice 2023, s'explique essentiellement par les événements favorables ayant marqué le chiffre d'affaires, ce suite à l'évolution positive de la quasi-totalité des rubriques de produits abritant les intérêts générés par les financements accordés aux opérateurs économiques sous différentes formes (+ 3 603 millions de DA) et par les profits réalisés sur les transactions des actifs financiers (Obligations Assimilables du Trésor et Bons du Trésor Assimilable) + 5 443 Millions de DA. L'évolution des autres éléments entrant dans la détermination du Résultat net n'ont pas provoqué un impact significatif sur ce dernier.



L'assemblée Générale Ordinaire, réunie en date du 24 juin 2024 a approuvé les comptes de l'exercice clos, le 31/12/2023, et adopté la résolution N° 02, l'affectation du résultat distribuable comme suit :

Tableau 49 : Affectation du résultat distribuable

Unité : milliers DA

Eléments de distribution	Résultat exercice 2023	Report à nouveau créditeur	Résultat distribuable
	17 557 949	838 701	18 396 650
Réserves légales			919 832
Dividendes			5 000 000
Réserves facultatives			12 476 817

4.2.2 Bilans –Actif

Tableau 50 : Bilan actif

Unité : Millions DA

BDL	2021	2022	2023	Var. 21/23
COMPTES D'OPERATIONS DE TRESORERIE ET D'OPERATIONS INTERBANCAIRES				
Caisse-B.A - CCP	86 819	175 197	101 697	17%
COMPTES D'OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE				
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	86 962	14 032	4 853	-95%
Actifs financiers disponibles à la vente	95 530	208 601	267 885	179%
Prêts et créances sur les IF	64 680	22 050	28 542	-56%
Prêts et créances sur la clientèle	867 819	908 314	975 224	12%
Impôts courants -Actif	5 287	4 686	5 215	-1%
Impôts différés -Actif	877	1 316	1 271	45%
Autres actifs	28 378	34 257	40 230	42%
Total crédits à la clientèle	1 149 533	1 193 264	1 323 020	15%
DIVERS				
Comptes de régularisation	15 950	12 984	13 274	-17%
PORTEFEUILLE TITRES				
Actifs financiers détenues à échéance	72 307	107 657	141 057	85%
Participations dans les filiales	9 557	9 942	9 678	1%
Total portefeuille titres	81 864	117 599	150 735	84%
IMMOBILISATIONS				
Immeubles de placement	5	3	2	-60%
Immobilisations corporelles	11 858	12 033	12 634	7%
Immobilisations incorporelles	1 905	1 922	1 956	3%
Ecart d'acquisition	0	0	0	-
Total immobilisations	13 768	13 956	14 583	6%
TOTAL ACTIF	1 347 934	1 513 013	1 603 319	19%

4.2.2.1 Caisse, banques centrales, trésor public, centres de chèques postaux

Les disponibilités immédiates et la trésorerie de la Banque exprimées sur le poste ci-dessus du bilan, représentent 6.34% du total de l'actif, et s'affichent au 31/12/2023 à 101 696 millions de DA alors qu'ils s'affichaient à fin décembre 2022, à 175 197 millions de DA.





Elles sont en recul de **73 500 millions de DA soit, -41.95%**

La diminution enregistrée sur cet important chapitre, provient essentiellement des avoirs détenus par la Banque auprès de la Banque d'Algérie en baisse de (-82.87%). Cette situation traduit la décision de la Banque d'orienter les excédents de trésorerie vers le marché financier en privilégiant les placements sous forme de BTA et OAT dont les transactions sont plus lucratives que les placements sur le marché monétaire dont les taux sont faibles.

Tableau 51 : Comptes de trésorerie

INTITULE	Unité : Milliers DA		
	31/12/2023	31/12/2022	Evolution en %
BILLETS ET MONNAIES	5 403 871	3 998 694	35%
BANQUES CENTRALES COMPTE DA	18 487 496	107 918 397	-83%
CREANCES RATTACHEES	7 878	4 970	59%
BANQUES CENTRALES COMPTE DEVISE PROPRE	5 689 492	5 608 166	1%
BANQUES CENTRALES COMPTE DEVISE CLIENTELE	50 729 779	47 209 421	7%
TRÉSOR PUBLIC	18 776 120	7 976 976	135%
CENTRE DES CHÈQUES POSTAUX	2 602 002	2 481 953	5%
TOTAUX	101 698 640	175 196 777	-42%

Cette baisse résulte des éléments suivants :

- Du versement par le Trésor Public d'une partie de la bonification d'intérêts pour 39 Milliards de DA ;
- Des ressources clientèle et plus particulièrement d'un placement effectué par une relation de la Banque pour 40 Milliards de DA ;
- D'une opération de réescompte auprès de la Banque d'Algérie des bons de trésor souscrits par la Banque suite au rachat des crédits syndiqués pour 44 Milliards de DA.

4.2.2.2 Actifs financiers disponibles à la vente

Les instruments financiers constitués par les valeurs du Trésor ainsi que par les actions, logés dans ce chapitre, en s'inscrivant à 267 885 millions de DA en 2023, contre 208 601 millions de DA à fin décembre 2022, marquent une forte augmentation 59 284 millions de DA, soit, + 28%.

Cette augmentation s'explique notamment par, la réorientation des excédents de trésorerie vers le marché secondaire par de nouvelles adjudications de titres destinés à la vente (Obligations à terme OAT et Bons du Trésor Assimilables BTA) avec différentes maturités.

Tableau 52 : Actifs financiers disponibles à la vente

INTITULE	Unité : Milliers DA		
	31/12/2023	31/12/2022	Evolution en %
BTA disponibles à la vente	213 511 520	185 043 315	15%
OAT disponibles à la vente	46 047 006	18 831 501	147%
ACTIONS disponibles à la vente	38 393	35 236	9%
Créances rattachées sur BTA disponibles à la vente	6 758 574	4 442 815	52%
Créances rattachées sur OAT disponibles à la vente	1 529 669	448 156	241%
TOTAUX	267 885 162	208 601 023	28%

4.2.2.3 Prêts et Créances sur les Institutions Financières

Les prêts et créances sur les Institutions financières s'affichent au 31/12/2023, à **28 542 millions de DA** alors qu'ils s'affichaient pour un montant de **22 050 millions de DA** à fin décembre 2022. Ils sont en progression de **6 492 millions**





de DA, soit +29,44%. Leur ventilation est reprise sur le tableau ci-dessous :

Tableau 53 : Prêts et Créances sur les Institutions Financières

Unité : Milliers DA

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Evolution en %
Comptes Nostri Institutions Financières Algériennes	21 008	21 008	-
Compte courant Ordinaire Etablissement Financiers Privé		24	-100%
Créances douteuses sur Institutions Financières Algériennes	4 197	4 197	0%
Pertes de valeur sur créances douteuses sur Cptes Nostri Algériens	-4 197	-4 197	-
Prêts et créances sur Institution Financières	5 325 125	1 936 070	175%
CRT Prêts et créances sur Institutions Financières	9 355	9 235	1%
Autres Prêts et Créances	84 782 109	98 781 662	-14%
Créances rachetées par le Trésor Public	1 007 250	1 007 250	-
Avances sur Bonifications	-63 232 752	-80 213 184	-21%
Comptes ordinaires Nostri sur Correspondants Etrangers	630 148	507 790	24%
Créances douteuses sur Prêts Financiers	3 984 239	3 984 239	0%
Pertes de valeur sur placements auprès des Banques	-3 984 239	-3 984 239	0%
TOTAUX	28 542 243	22 049 855	29%

4.2.2.4 Prêts et Créances sur la clientèle

Ce poste du intervient à hauteur de 61% du total du bilan de la Banque, constituant ainsi le poste le plus important de l'actif du bilan.

À la clôture de l'exercice 2023, les prêts et créances sur la clientèle totalisent en valeur brute à **1172 121 millions de DA** alors qu'ils s'affichaient à **1 098 938 millions de DA à la clôture de l'exercice précédent**. Ils marquent une progression significative de **73 183 millions de DA, soit +6.66%**.

Le tableau ci-dessous reprenant leur ventilation par type de crédits, montre qu'ils sont dominés par respectivement les :

- Crédits d'exploitation accordés aux entreprises ;
- Crédits d'investissement ;
- Crédits aux promoteurs et les crédits immobiliers ;
- Crédits spécifiques.

En termes de valeur nette, déduction faite des provisions et des agios réservés, les prêts et créances sur la clientèle s'élèvent au 31/12/2023 à **975 224 millions de DA**, à la clôture 2022, ils s'affichaient à **908 314 millions de DA**. Ils marquent une forte augmentation de **66 910 millions de DA (+ 7.37% en valeur relative)**.

La situation ci-dessous reprend sous forme consolidée la structure des crédits par nature en cours au 31/12/2023 et 2022.

Tableau 54 : Prêts et Créances sur la clientèle

Unité : Milliers DA

INTITULE	31/12/2023	31/12/2022	Var.23/22
Court terme	263 758	260 567	-12,8
Moyen terme	224 760	225 287	309,7
Long terme	604 612	541 733	-12,8
Créances sur la clientèle brute	1 093 130	1 027 586	5,4
Perte de valeur	117 906	-119 273	11,1
Créances sur la clientèle nettes	975 224	908 313	4,7





4.2.2.5. Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » s'affiche au 31/12/2023 à 40 230 millions de DA contre 34 257 millions de DA à fin décembre 2022, enregistrant ainsi une augmentation de + 5 973 millions de DA, soit +17.44%. Son solde est composé essentiellement des « Autres débiteurs divers » où sont logées les échéances des crédits syndiqués en attente de règlement, pour un montant de 39 milliards de DA.

4.2.2.6. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation, en s'inscrivant à 13 274 millions de DA au 31/12/2023, alors qu'ils cumulaient à 12 994 millions de DA, à fin décembre 2022 ; marquent une relative stagnation avec une légère hausse de 280 millions de DA, soit + 2.15%.

Ce chapitre est composé essentiellement des rubriques reprises sur le tableau ci-dessous, où dominent les éléments suivants :

- Les valeurs en recouvrement : 9 410 millions de DA,
- Les produits à recevoir : 1 555 millions de DA.

Tableau 55 : Comptes de régularisation

Rubrique	Unité : Milliers DA		
	2023	2022	Var.23/22
Valeurs en recouvrement international	9 410 551	8 221 848	14%
Position de change		688 526	-100%
Produits à recevoir	1 554 907	1 068 854	-7%
Intérêts annulés à réserver endettement dispositif Entreprises privées	971 330	971 330	0%
Comptes d'ajustement suite aux pertes et vols non identifiés	490 271	430 694	14%
Compte liaison-sièges	78 780	125 866	-37%
Produits constatés d'avance opérations avec clientèle	309 771		-
Compte d'ajustement suite aux pertes et vols non identifiés	490 271	430 694	14%
Perte de valeur sur compte d'ajustement suite aux pertes et vols non identifiés	-905 493	-662 290	5%
Perte de valeur sur compte d'ajustement suite aux pertes et vols non identifiés	-141 925	-111 219	28%
Perte de valeur sur compte d'ajustement sur gage non trouvé	-98 872	-98 872	0%
Perte de valeur sur compte liaison-sièges	-78 780	-125 866	-37%

4.2.2.7. Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées

Le Portefeuille de participations de la Banque s'inscrit au titre de l'exercice 2023, à 9 678 millions de DA, alors qu'il était à 9 942 millions de DA, à la clôture de l'exercice 2022. Il est en diminution de 264 millions de DA, soit -3%.

Tableau 56 : Participations dans les filiales, les co-entreprises ou les entités associées

Libellé	Unité : Million DA			
	2023	2022	Variation en valeur	Evolution en %
Participation en Algérie	9 778	9 774	4	0,04
Participation à l'Étranger (\$)	168	172	-4	-2,33
Total Participations	9 945	9 946	0	0
Avances en compte courants sur participations	145	145	0	0
TOTAL	10 091	10 091	0	0
Pertes de val sur participations	-341	-77	-264	342,86
Pertes de val sur avance compte courant	-72	-72	0	0
Participation nettes	9 678	9 942	-264	-2,66





4.2.2.8. Immobilisations corporelles

Tableau 57 : Immobilisations corporelles

Unité : Milliers DA

Rubrique	31/12/2023	Valeur brute 31/12/2022	Evolution en %
Terrains	3 977 080	3 973 681	0%
Agencement&Aménagement de terrain	50 068	43 680	15%
Construction d'Exploitation	12 739 173	10 475 706	22%
Construction Sociales	614 534	606 476	1%
Installations Techniques, Matériel et Outillage	5 035 647	4 922 209	2%
Autres Immobilisations Corporelles d'Exploitation	4 244 759	3 722 551	14%
Autres Immobilisation Corporelles Sociales	154 993	132 543	17%
Immobilisations Corporelles en cours	1 003 314	2 085 099	-52%
Construction en Concession	202 681	202 681	0%
Totaux valeur brute	28 022 249	26 164 625	7%
Pertes de valeur sur autres Immobilisations Corporelles d'Exploitation	3 504	3 043	15%
Amorts Agencements & Aménagement de Terrain	31 091	27 259	14%
Amorts Construction d'Exploitation	6 730 506	6 141 756	10%
Amorts Constructions Sociales	496 929	462 857	7%
Amorts Installations techniques, Matériels & Outillage	4 902 366	4 553 343	8%
Amorts Autres Immobilisations Corporelles d'Exploitation	3 087 069	2 627 929	9%
Amorts Autres Immobilisations Corporelles Sociales	59 197	44 597	33%
Amorts Construction en Concession	77 067	70 945	9%
Totaux amortissements + pertes de valeur	15 387 769	14 131 729	9%
Valeur nette des Immobilisations corporelles	12 634 480	12 032 896	5%

En valeur brute les Immobilisations Corporelles, totalisent au 31/12/2023, à 28 022 millions de DA, alors qu'elles étaient à 26 165 millions de DA, à fin décembre 2022. Elles sont en hausse de + 1 857 millions de DA soit, +7,1% par référence à 2022.

Les amortissements pratiqués sont effectués selon la méthode linéaire et répartis sur la durée d'utilité de l'élément de l'actif en question. Leur montant s'élève au 31/12/2023 à 15 388 millions de DA contre 14 132 millions de DA, à fin décembre 2022. Ils marquent une hausse de 1 256 millions de DA, soit + 9%.

4.2.3 Bilans -Passif

Tableau 58 : Bilan passif

Unité : Millions DA

BDL	2021	2022	2023	Var.21/23
COMPTES D'OPERATIONS DE TRESORERIE ET D'OPERATIONS INTERBANCAIRES				
Banque centrale	36 485	45 196	36 489	0%
COMPTES D'OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE				
Dettes envers les institutions financières	81 485	82 388	79 968	-2%
Dettes envers la clientèle	1 013 057	1 163 378	1 238 292	22%
Dépôts à la clientèle	1 094 542	1 245 766	1 318 260	20%
COMPTES DE PORTEFEUILLE				
Dettes constituées par des titres	25 650	31 601	35 974	40%
Impôts courants -passif	1 636	3 763	1 635	-6%





Impôts différés-passif	0	0	0	-
Autres passifs	25 863	26 263	14 661	-43%
Comptes de régularisation	29 420	18 192	19 198	-35%
Comptes de portefeuille	82 583	79 819	71 367	-14%
QUASI FONDS PROPRES				
Provisions pour risques et charges	10 849	10 564	24 504	126%
Fonds pour risques bancaires généraux	18 877	18 894	19 923	6%
Dettes subordonnées	8 400	8 400	8 400	0%
Quasi fonds propres	38 126	37 858	52 827	39%
CAPITAUX PROPRES				
Capital	73 000	73 000	73 000	0%
Réserves	14 572	16 465	22 346	53%
Ecart d'évaluation	-1 421	855	2459	-273%
Ecart de réévaluation	8 174	8 173	8 173	0%
Report à nouveau	-2 027	0	839	-141%
Résultat de l'exercice	3 920	5 860	17 558	348%
Capitaux propres	96 218	104 373	124 374	29%
TOTAL PASSIF	1 347 934	1 513 013	1 603 319	19%

4.2.3.1 Banque Centrale

Ce poste qui totalise 36 489 millions de DA au 31/12/2023, contre 45 196 millions de DA, à fin décembre 2022, loge le produit du réescompte des opérations de rachat par le Trésor Public des Crédits syndiqués dont le montant global est ventilé ainsi :

Tableau 59 : Compte Banque Centrale

Rubrique	Unité : Milliers DA		
	31/12/2023	31/12/2022	Var.23/22
Banque Centrale	36 106 989	44 667 334	-19%
Dettes rattachées	382 132	528 294	-26%
TOTAUX	36 489 121	45 195 628	-19%

4.2.3.2 Dettes envers les Institutions Financières

Les dettes envers les institutions financières en s'inscrivant à 79 968 millions de DA au 31/12/2023 contre 82 388 millions de DA à fin décembre 2022, enregistrent une diminution de 2 420 millions de DA soit -3%.

Les dettes à vue sont formées ;

- Des comptes courants relatifs aux établissements financiers pour 2.3 Milliards de DA ;
- Du Fonds Trésor pour 631 millions de DA ;

Les dettes à terme comprennent ;

- L'emprunt contracté par la banque auprès du Fonds National d'investissement « FNI », pour 74.4 milliards DA ;
- Les dépôts à terme de la SNL et SRH pour 1.4 milliard de DA ;
- Les dettes rattachées y relatives de 919 millions de DA, correspondant aux emprunts FNI et aux DAT.

La composition de ce chapitre par type de dépôts s'établit ainsi :



Tableau 60 : Compte Dettes envers les Institutions Financières

Unité : Milliers DA

Rubrique	2023	2022	Evolution en %
Dettes à vue	3 127 913	2 027 470	54%
Dettes à terme	74 470 982	76 001 275	-2%
Autres dettes à terme	1 450 000	1 400 000	4%
Dépôts location coffres	15	15	0%
Dettes rattachées Emprunt à terme	913 472	2 952 154	-69%
Dettes rattachées sur dépôt à terme	5 471	7 463	-27%
Totaux	79 967 853	82 388 377	-3%

4.2.3.3 Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle totalisent au 31/12/2023, **1 238 292 millions de DA**, alors qu'elles s'affichaient **1 163 378 millions de DA** à la clôture de l'exercice 2022, Elles marquent une hausse de **74 914 millions de DA**, soit **+ 6.44%**.

Par nature de dépôts, leur ventilation s'établit ainsi :

Tableau 61 : Compte Dettes envers la clientèle

Unité : Milliers DA

Rubrique	2023	2022	Evolution en %
Comptes d'Epargne	296 185 243	257 267 700	15%
Comptes créditeurs à vue	546 665 384	556 259 019	-2%
Comptes créditeurs à terme	290 024 497	260 760 721	11%
Autres sommes dues	89 586 401	75 617 777	18%
Autres sommes dues sur comptes clientèle	9 857 135	8 739 139	13%
Dettes rattachées sur DAT	5 973 760	4 733 476	26%
TOTAUX	1 238 292 420	1 163 377 832	6%

Les ressources toute nature confondues libellées en **Dinars**, accumulées au **31/12/2023**, par la Banque s'élèvent à **1 178 801 millions de DA**, alors qu'elles s'affichaient à **1 107 895 millions de DA** à la clôture de l'exercice 2022, Elles enregistrent une sensible croissance de **70 906 millions de DA**, soit **+ 6.40%**.

Les dépôts de la clientèle tenus en devise, totalisent au 31/12/2023 ; **59 491 millions de DA** contre **55 483 millions de DA**,

Tableau 62 : Compte Dettes envers la clientèle (dépôts à vue et dépôts à terme)

Unité : Million DA

Rubrique	2023	2022	Evolution en %
Dépôts à vue	888 777	847 134	5%
Dépôts à terme	290 024	260 761	11%
Total dépôts en DA	1 178 801	1 107 895	6%
Dépôts en Devises	59 491	55 483	7%
Totaux	1 238 292	1 163 378	6%

La ventilation en fonction de leur durée résiduelle et secteur juridique au 31/12/2023, les dépôts à terme (DAT) souscrits en **dinars** de la clientèle s'établissent ainsi :



Tableau 63 : Compte Dettes envers la clientèle (ventilées en fonction de leur durée résiduelle)-Année 2023

Unité : Million DA

	Comptes à vue	Comptes à terme	Autres instruments	Total
Intérieure à 03 mois	842 851	22 080	99 444	964 375
Entre 03 mois à 06 mois		17 719		17 719
Entre 06 et 12 mois		40 412		40 412
Entre 12 mois à 18 mois		53 649		53 649
entre 18 et 24 mois		3 532		3 532
Entre 24 et 30 mois		24 240		24 240
Entre 30 et 36 mois		5 512		5 512
Entre 36 et 48 mois		26 301		26 301
Entre 48 et 60 mois		75 734		75 734
Supérieure à 60 mois		28 818		28 818
Totaux	842 851	295 997	99 444	1 238 292

4.2.3.4 Dettes représentées par un titre

Les ressources collectées auprès de la clientèle sous forme de Bons de caisse, s'inscrivent au 31/12/2023, pour **35 974 Millions de DA** contre **31 601 millions de DA**, à fin décembre 2022. Elles enregistrent une augmentation de **4 373 millions de DA**, soit **+13.84%**.

Tableau 64 : Compte Dettes représentées par un titre

Unité : Milliers DA

Rubrique	2023	2022	Evolution en %
Bons de caisse (en cours d'échéance)	33 690 010	29 795 410	13%
Bons de caisse échus	1 408 756	1 042 066	35%
Dettes rattachées	875 193	763 426	15%
TOTAUX	35 973 959	31 600 892	14%

4.2.3.5 Comptes de Régularisation

Les « Comptes de Régularisation » s'affichent au 31/12/2023, un solde global de **19 198 millions de DA** alors qu'ils étaient à **18 192 millions de DA** à la clôture de l'exercice 2022, enregistrant ainsi une légère augmentation de **1 006 millions de DA**, soit **+5.53%**. Cette augmentation s'explique par l'évolution contrastée des rubriques reprises sur le tableau ci-dessous.

Tableau 65 : Compte de régularisation

Unité : Milliers DA

Rubrique	2023	2022	Evolution en %
Autres créditeurs divers fournisseurs à payer	1 331 368	756 173	76%
Autres créditeurs charges bancaires à payer	3 171 790	2 727 268	16%
Autres créditeurs sur charges d'Exploitation à payer	3 990 180	3 879 062	3%
Comptes transitoires compensation miroir BA	9 147 000	10 309 540	-11%
Autres comptes de régularisation	1 557 622	519 905	200%
TOTAUX	19 197 961	18 191 968	6%



4.2.3.6 Provisions pour risques et charges

Ce chapitre du bilan s'inscrit au 31/12/2023, pour **24 504 millions de DA** alors qu'il s'affichait à **10 564 millions de DA**, à la clôture de l'exercice 2022. Il enregistre une forte progression de **13 940 millions de DA** soit, **+131.96%** et se compose des éléments repris sur le tableau dont notamment :

- ✓ Les charges sur Indemnité de Départ en Retraite, (IDR).
- ✓ Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature, en couverture des préjudices financiers potentiels liés aux créances impayées provisionnées en application des dispositions réglementaires relatives aux règles prudentielles de gestion.
- ✓ Les autres provisions pour charges, viennent en couverture des risques liés aux différents litiges avec des tiers en cours de traitement par la justice et pour lesquels la Banque pourrait subir des préjudices financiers.

Tableau 66 : Provisions pour risques et charges

Unité : Milliers DA

Rubrique	2023	2022	Evolution en %
Provisions pour charges de retraite	3 445 422	4 155 676	-17%
Provisions pour obligations similaires	10 153	9 128	11%
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	19 334 456	5 696 370	239%
Autres provisions pour charges	1 710 313	698 969	145%
Provisions pour comptes anormaux	3 687	3 687	0%
Totaux	24 504 031	10 563 830	132%

4.2.3.7 Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Les Provisions cumulées au 31/12/2023, constituées au titre du Fonds pour Risque Bancaires Généraux (FRBG) s'affichent **19 923 millions de DA** alors qu'elles étaient à **18 894 millions de DA** à la clôture de l'exercice précédent. Elles marquent une légère hausse de **1 038 millions de DA (soit +5.49%).**

Cette légère augmentation résulte de nouvelles constitutions ou de l'ajustement des Provisions sur la base de créances courantes ce au taux de **1%** jusqu'à atteindre le seuil de **3%**.

Le FRBG constitue une provision à caractère de réserves qui est régie par la réglementation prudentielle édictée par la Banque d'Algérie.

4.2.3.8 Réserves

Les réserves accumulées par la Banque s'inscrivent au 31/12/2023, un montant global de **22 346 millions de DA** alors qu'elles étaient à **16 465 millions de DA** à la clôture de l'exercice 2022, enregistrant ainsi une forte augmentation de **5 880 millions de DA (+ 35.71%).**

Cette évolution positive est consécutive à l'application de la résolution N° 2 de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2023, ayant statué sur l'affectation du résultat net bénéficiaire de **5 880 millions de DA** réalisé au titre de l'exercice 2022.

Tableau 67 : Comptes de réserves

Unité : Milliers DA

Rubrique	2023	2022	Evolution en %
Réserves légales	4 590 188	4 296 188	7%
Réserves statutaires et contractuelles	633 046	633 046	0%
Réserves facultatives	17 122 671	11 536 285	48%
Totaux	22 345 905	16 465 499	36%



4.2.3.9 Ecart d'évaluation

Ce chapitre s'affiche au 31/12/2023, **2 459 millions de DA** contre **855 millions de DA** à fin décembre 2022, enregistrant ainsi, une augmentation de **1 604 millions de DA, soit + 187.60%**.

L'écart d'évaluation résulte de l'évaluation du portefeuille titre de la Banque conformément au Règlement Banque d'Algérie N°2009-08 du 29 décembre 2009 relatif aux règles d'évaluation et de comptabilisation des instruments financiers par les banques et les établissements financiers.

4.2.3.10 Report à nouveau

Le Report à nouveau s'inscrit au 31/12/2023, avec un solde **838 millions de DA**, constitué par impact des corrections d'erreurs se rapportant au seul exercice 2023, en considérant le seuil de signification fixé par le Conseil d'Administration fixé à 5% du résultat net, ce au cours de la séance du 20 octobre 2022, (Résolution N° 05)

L'impact sur les résultats des exercices antérieurs devant réajustés en impactant le report à nouveau est prévu par l'arrêté du 26 juillet 2008 portant système comptable.

S'agissant d'erreurs fondamentales et de notre point de vue, la fixation du seuil de signification, devrait tenir compte du montant de chaque opération tant en charge qu'en produit et non pas 5% du résultat net.

4.2.3.11 Résultat net bénéficiaire de l'exercice

La Banque a réalisé au titre de l'exercice 2023 un résultat net bénéficiaire de **17 558 millions de DA**, alors que celui obtenu à la clôture de l'exercice 2022 s'est élevé à **5 880 millions de DA**. Il marque une progression substantielle de **11 678 millions de DA, soit+ 198.61%**.

Le résultat net a subi la déduction d'une charge fiscale au titre de l'IBS de **2 398 millions de DA**.

4.2.4 Engagements hors bilan

4.2.4.1 Engagements donnés

Les engagements donnés s'affichent au 31/12/2023 à **665 908 millions de DA** alors qu'ils totalisaient **539 936 millions de DA** à fin décembre 2022. Ils marquent une augmentation de **125 972 millions de DA, soit + 23.33%**. Leur ventilation par type d'engagements s'établit ainsi.

Tableau 68 : Engagements hors bilan

Unité : Milliers DA

Rubrique	2023	2022	Evolution en %
Engagements de financement	529 060 227	446 234 786	19%
Engagements de financement en faveur des institutions financières	63 603 453	49 874 231	28%
Engagements de financements en faveur de la clientèle	465 456 774	396 360 555	17%
Engagements de Garantie	135 404 208	92 185 622	47%
Engagements de garantie d'ordre des institutions Financières	15 153 581	15 560 406	-3%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	120 250 627	76 625 216	57%
Autres Engagements donnés	1 444 097	1 516 006	-5. %
Total Engagements donnés	665 908 533	539 936 414	23%

Ils sont dominés par les engagements de financement en faveur de la clientèle qui accusent une progression de **68 096 millions de DA soit+ 17,43%** ce consécutivement aux nouvelles autorisations de crédit d'investissement accordées à la clientèle. Les engagements de garantie qui enregistrent une forte augmentation de **43 218 millions de DA soit, +46,88%** par référence à 2022. Ces engagements sont couverts par des dépôts de garantie effectués auprès de la banque, par la clientèle.



4.2.4.2 Engagements reçus

Les engagements reçus totalisent au 31/12/2023 5 110 475 millions de DA contre 5 108 306 millions de DA, à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une relative stagnation + 2 129 millions de DA, soit en valeur relative + 0.04%. Ils étaient à 4 332 393 millions de DA à fin décembre 2021.

Les Engagements reçus sont constitués par des garanties reçues par la banque en couvertures des risques liés aux crédits accordés à des Entreprises. La ventilation par type d'engagement reçus en garantie, est reprise sur le tableau ci-après :

Tableau 69 : Engagements reçus

Rubrique	Unité : Milliers DA		
	2023	2022	En %
Engagements de financement reçus des institutions financières	6 852 137	6 782 972	1%
Engagements de financement reçus des institutions financières	6 852 137	6 782 972	1%
Autres Engagements reçus	4 907 577 116	4 815 232 274	2%
Les engagements de garanties reçus des Institutions Financières	196 045 611	286 290 464	-32%
Engagements de Garantie reçus	5 103 622 727	5 101 522 738	0%
Total engagements reçus	5 110 474 854	5 108 305 710	0%

4.2.5. Tableau des flux de Trésorerie

Tableau 70 : Tableau des flux de trésorerie

N°	Rubriques	Unité : Million DA	
		2023	2022
1	Résultat avant impôts	11 827	13 776
2	- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 556	623
3	Dotations nettes pour pertes de valeur des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	264	8
4	+/- Dotations nettes aux provisions et aux autres pertes de valeur	13 628	11 815
5	+/- Perte nette / gain net des activités d'investissement	-2 137	101
6	+/- Produits/charges des activités de financement	-5 438	-2 075
7	+/- Autres mouvements	3 954	3 305
8	Total des éléments monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements (Total des éléments 2 à 7)	11 827	13 776
9	+/- Flux liés aux opérations avec les Institutions financières	-4 869	1 312
10	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 615	81 473
11	+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers	13 641	78 713
12	+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	10 742	9 097
13	- Impôts versés	-15 675	-10 783
14	=Diminution / (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 9 à 13)	2 322	159 812
15	TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (Total des éléments 1,8 et 14) (A)	25 976	167 365
16	+/- Flux liés aux actifs financiers y compris les participations	-87 149	-146 093
17	+/- Flux liés aux immeubles de placement	0	0
18	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-2 191	-817
19	TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 16 à 18) (B)	-89 340	-146 909
20	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-7 557	2 275
21	+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	0	0



22	Total flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (Total des éléments 20 et 21) (C)	-7 557	2 275
23	Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
24	AUGMENTATION/ (DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A+B+C+D)	-70 920	42 731
	Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	34 106	182 824
	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-89 340	-146 909
	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-7 557	2 275
25	Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture (total des éléments 25 à 27)	147 509	109 319
26	Caisse, Banque centrale, CCP (actif et passif)	167 220	76 191
27	Comptes (actif et passif) et prêts / emprunts à vue auprès des institutions financières	-19 711	33 128
28	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (total des éléments 29 et 30)	84 718	147 509
29	Caisse, Banque centrale, CCP (actif et passif)	82 921	167 220
30	Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des institutions financières	1 797	-19 711
30	VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-52 791	38 190

La trésorerie de la Banque, formée de la liquidité et es équivalents de liquidités s'est établie à l'ouverture au 01 janvier 2023 ; comme il est démontré sur le tableau ci-dessus ; la Trésorerie de la Banque était de **147 508 million de DA** à l'ouverture du 01/01/2023 contre **109 318 millions de DA** au 01/01/2022.

La confrontation du solde de la Trésorerie entre le 01/01/2023 et 31/12/2023 fait ressortir une fluctuation négative qui est due essentiellement à la variation en baisse enregistrée par le poste Banque Centrale, laquelle résulte de la transformation de la trésorerie disponible sur les comptes du Bons de Trésor qui s'affichent à hauteur de **18 Milliards de DA** enregistrant ainsi une baisse de **88.9 Milliards de DA** ce au terme de l'exercice 2023.

4.2.6. Tableau de variation des capitaux propres

Tableau 71 : Tableau de variation des capitaux propres

Unité : Million DA

Rubriques	Note	Capital social	Prime d'émission	Ecart d'évaluation	Ecart de réévaluation	Réserves et résultat
Solde au 31 décembre N-2	VI-1	73 000		-1 421	8 173	16 455
Impact des changements de méthodes comptables						
Impact des corrections d'erreurs	VI-2					
Solde au 31 décembre N-2		73 000		-1 421	8 173	16 455
Variation des écarts de réévaluation des immobilisations						
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	VI-3			2 275		
Résultat net N-1						5 880
Solde au 31 décembre N-1		73 000		855	8 173	22 345
Impact des changements de méthodes comptables	VI-4					
Impact des corrections d'erreurs significatives						839



Solde au 31 décembre N-1 corrigé (2020)	73 000	855	8 173	23 185
Variation des écarts de réévaluation des immobilisations				
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	VI-5	1 604		
Résultat net N-1				17 558
Solde au 31 décembre (2021)	73 000	2 459	8 173	40 743

Les soldes du tableau des capitaux propres comprennent :

- Le capital social de la banque est de 73 000 millions DA, suite à l'autorisation du Conseil de la Monnaie et du Crédit en date du 28 mars 2021 et ce conformément à la résolution de l'Assemblée Générale du 16 septembre 2021.
- De l'écart de réévaluation d'un montant de 8 173 millions DA.
- Des réserves pour un montant de 22 345 millions DA.

La variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente de 1 604 millions DA qui représente l'impact de l'évaluation de ces actifs.

4.2.7 Tableau des affectations de résultats

Tableau 72 : Affectations des résultats

Unité : Million DA

	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat avant impôt	2 525	3 381	5 792	9 235	19 956
- Impôt sur les bénéfices	857	813	1 872	3 355	2 398
Résultat net	1 668	2 568	3 920	5 880	17 558
- Résorption du report à nouveau	0	0	6		0
Report à nouveau	0	554	0		838
Résultat distribuable	1 668	3 122	1 892	5 880	18 396
- Dividendes à distribuer	0	0	0		5000
- Réserves	1 668	3 122	1 892	5880	13396
Vérification	0	0	0	0	0

La banque n'a pas distribué de dividendes entre 2019 et 2023, les résultats ont été directement affectés sur les comptes de réserves.





4.2.8. Tableau de financement (emplois et ressources) :

Tableau 73 : Tableau des ressources et utilisation des fonds relatifs aux trois derniers exercices

Années	Unité : Million DA		
	2021	2022	2023
RESSOURCES			
Ressources en dinars (y compris créiteurs divers)	974 808	1 132 567	1 198 334
1-A vue	718 832	841 255	873 994
dont			
Secteur Public	241 310	285 608	254 420
Secteur Privé	196 881	243 388	370 672
Particuliers	49 623	54 320	61 338
Epargnants	257 268	257 268	286 957
2-A terme	255 976	312 969	324 339
dont			
Secteur Public	218 971	233 742	252 354
Secteur Privé	18 738	58 171	45 270
Particuliers	18 267	23 058	26 715
Ressources en devises	59 456	58 986	63 642
EMPLOIS			
I-Crédits directs nets	735 744	753 593	818 291
-Privé	509 789	507 125	545 411
- Court terme	145 873	131 791	157 299
- Moyen long terme	222 207	250 684	262 018
- Projets consortiaux	18 080	1 957	1 456
- Grandes entreprises			
- PME/PMI			
- Immobilier	58 128	58 837	60 770
- Crédits Aidés (ANADE-CNAC-ANGEM)	49 263	42 825	40 710
- Pro med/Pro lib			
- consommation	16 238	21 031	23 158
- Public	225 955	246 468	272 880
- Court terme	28 791	36 727	39 749
- Moyen long terme	82 749	71 150	74 968
- Projets consortiaux	14 085	9 783	10 938
- Grandes entreprises			
- PME/PMI			
- Immobilier	0	0	0
- Mise à niveau des EPE			
- Programme de l'habitat	100 330	128 828	147 205
dont Crédits consortiaux			
Financement BDL	100 330	128 828	147 205
II. Créances impayées	248 416	293 035	303 955
III. Total crédits directs (y compris décots)	735 744	753 594	818 291





IV. Décots	0	0	0
V. Total crédits directs (hors décots) (III-IV)	735 744	753 594	818 291
VI. Créances rattachées	10 924	9 790	9 214
VII. Provisions clientèle	113 343	124 970	137 239
VIII. Total Pose Prêts et créances sur la clientèle *	984 160	1 046 629	1 122 246

(*) : Hors des montants des créances rattachées et des provisions clientèles

BANCARISATION	2021	2022	2023
Comptes courants	260 000	266 290	270 178
Comptes de chèques	518 335	526 207	543 395
Comptes épargne	328 204	346 954	369 502
Comptes investissements islamiques Total comptes dinars	-	3	3
Comptes devises	495 098	521 286	552 993
TOTAL GENERAL	1 601 637	1 660 720	1 736 071



4.2.9 Tableau des filiales et participations

Tableau 74 : Détail des filiales et participations de la BDL (31/12/2023)

Unité : Milliers DA

Entités	Capital social	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Fraction du capital détenu %	Valeur comptable des titres détenus	Pribs et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et aval donnés par la société	Chiffre d'affaires	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observation
1- Filiales (+50% du capital détenu par la société)										
Société Financière Algérienne de Participation * F.I.N.A.L.E.P.*	3 200 000	153 734	66,06%	2 118 083	0	0	21 589	25 570	4 707	
2- Participations (inférieur ou égale à 50% du capital détenu par la société)										
Société Nationale de Leasing * S.N.L.spa*	6 500 000	1 581 579	50,00%	3 250 000	0	0	823 760	373 586	100 000	
Société civile Immobilière de Tizeza "S.C.I.T.I" sc en liquidation	15 000	-168 696	60,00%	0	71 693	0	0	-5 854	0	
Société civile Immobilière de Mostaganem "S.C.I.M.O" sc en liquidation	20 000	3 769	50,00%	0	0	0	0	-798	0	
B.C.B. Promotion Immobilière "B.C.B.P.I"	1 200 000	76 529	33,33%	400 000	877 244	0	41 714	22 381	0	
Charvet El Istithmar El Mal " C.E.I.I.M "sizar	175 388	0	33,33%	58 786	0	0	8 103	-636	0	
Algerian Start-Up Fund	1 200 000	-36 152	16,67%	200 000	0	0	0	-25 258	0	
Société Interbancaire de Gestion et de Services Interbancaires "S.I.G.E.S.I.M"	600 000	-43 823	16,67%	92 165	0	0	12 028	1 019	0	
Société des Services Bancaires "S.S.B"	300 000	-102 833	16,67%	34 539	0	0	237 394	4 636	0	
Société de Gestion de la Bourse des Valeurs "S.G.B.V"spa	485 200	-173 266	16,32%	40 718	0	0	41 335	-31 273	0	
Société Civile Immobilière Banques et Etablissements Financiers "S.C.I - BEF"	186 460	17 161	15,48%	28 864	65 494	0	0	0	0	
Société d'Assurance de Prévoyance et de Santé * S.A.P.S.*	1 000 000	881 160	15,00%	150 000	0	0	1 900 525	145 168	5 700	
Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétique "S.A.T.I.M"	1 385 500	458 618	14,69%	203 500	8 066	0	1 038 881	177 368	0	

Algérie Cleaning - spa	240 000	229 775	13,59%	32 625	0	0	183 646	95 099	1 085
Entreprise des Services et Équipements de Sécurité "A.M.N.A.L. Sarl	2 000 000	876 048	12,50%	250 000	0	0	4 724 037	-124 919	0
F.G.M des Micro crédits "A.N.G.E.M"	1 700 000	-23 383	11,76%	137 377	0	0	152 634	-448 847	0
Institut de la Formation Bancaire "I.F.B" ex "S.I.B.F" sc	660 000	299 332	10,22%	67 440	90	0	521 135	108 549	0
Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations "C.A.G.E.X"	3 000 000	711 249	10,00%	300 000	0	0	464 166	380 668	14 250
Institut Algérienne des Hautes Etudes Financières "I.A.H.E.F" spa	200 000	72 252	9,00%	18 000	0	0	130 189	25 037	0
Société de Garantie du Crédit Immobilier "SGCI" SPA	3 000 000	1 468 702	8,05%	241 575	0	0	1 311 982	557 035	0
El Djazair El Moutahida	1 000 000	0	8,00%	80 000	0	0	0	-17 743	0
F.C.M.G.R.C.I des chômeurs Promoteurs âgés de 35 à 50 ans "C.N.A.C"	2 500 000	-3 724 732	8,00%	0	0	0	1 100 542	-8 011 036	0
Caisse de Garantie des Crédits d'Investissement "C.G.C.I. PME. spa	20 000 000	241 308	6,70%	1 340 000	0	0	267 860	0	0
El Djazair Takafu	2 000 000	0	6,67%	133 320	0	0	0	-20 060	0
Centre de Pré-Compensation Inter-Bancaire "C.P.I" spa	862 950	1 470 493	5,75%	49 500	0	0	519 731	183 830	0
Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires "F.G.D.B" SPA	270 000	261 461 591	3,70%	10 000	0	0	12 478 632	12 416 354	0
F.C.M.G. des neiges crédits Jeunes Promoteurs "A.N.A.D.E"	5 427 131	44 021 829	3,69%	200 000	0	0	1 528 169	2 226 056	0
Programme de Financement du Commerce -Inter Arabe "PFCA-ATFP" spa	132 306 666	23 263 646	0,13%	167 624	0	0	2 734 344	4 180 735	3 389
TOTAL	191 435 484			9 604 245	1 022 588	0	30 233 397	14 206 687	129 130

Au 31/12/2023, le portefeuille des participations de la Banque est composé d'une filiale et de 27 participations pour une valeur globale de 9 604 millions DA en capital souscrit et libéré.



4.3 MARCHÉ ET RENDEMENT DES TITRES

4.3.1 Nombre de titres cotés

Les titres de la banque ne sont pas encore cotés en bourse.

4.3.2 Politique de distribution des dividendes

La banque, à travers ses organes délibérants, veille à assurer une rétribution pour les actionnaires tout en préservant la santé financière et le développement de la Banque.

Cette approche vise à équilibrer la rémunération des actionnaires avec les besoins d'investissement nécessaires pour renforcer notre position concurrentielle et créer de la valeur à long terme.

Le résultat net de l'exercice est constitué par les produits nets, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales et fiscales ainsi que tous les amortissements et provisions légalement admis.

Sur le bénéfice net réalisé, il est prélevé :

- 1) Une dotation pour la résorption des pertes antérieures, le cas échéant ;
- 2) Un vingtième (1/20) pour constituer la réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve légale aura atteint une somme égale au dixième (1/10) du capital social ;
- 3) Une dotation au profit des travailleurs de la banque au titre de leur participation à la réalisation des bénéfices, conformément à la législation en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, augmenté des reports bénéficiaires mais diminué du prélèvement prévu par l'alinéa précédent.

Après approbation des comptes et constatation de l'existence de sommes distribuables, l'Assemblée Générale détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'Assemblée Générale sont fixées par elle ou, à défaut, par le Conseil d'Administration.

La mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice.

Les fonds de réserve et reports à nouveau peuvent être affectés, selon ce qui est décidé par l'Assemblée Générale et dans les limites des dispositions réglementaires.

4.3.2 Dividendes

Conformément à la législation en vigueur en Algérie, la décision de distribution des dividendes relève des prérogatives de l'Assemblée Générale des Actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration de la Banque.





V. ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION ET DE CONTROLE

5.1 ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

- 5.1.1 Organe d'administration
- 5.1.2 Conseil de Direction
- 5.1.3 Politique d'information

5.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE

5.3 CONTROLE EXTERNE DE LA BANQUE

- 5.3.1 Commissaires aux comptes
- 5.3.2 Autres auditeurs externes



CHAPITRE V : ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

5.1 ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

5.1.1 Organes d'administration ou de surveillance

L'assemblée générale et le conseil d'administration assurent l'administration et la surveillance de la banque.

➤ L'Assemblée Générale

Durant l'exercice 2022, l'Assemblée Générale des actionnaires de la Banque de Développement Local (BDL), société par actions, a tenu deux (02) sessions, au siège du Ministère des Finances, sis à Alger, dont une (01) Assemblée tenue en session ordinaire et une (01) autre Assemblée ordinaire tenue en session extraordinaire.

L'assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins une fois par an, dans les six mois de la clôture de l'exercice, à la demande du conseil d'administration. Cette assemblée prend toutes les responsabilités et décisions autres que celles attribuées par la loi à l'Assemblée Générale Extraordinaire. Dans le cadre du contrôle de la société, l'Assemblée Générale Ordinaire sélectionne un ou plusieurs Commissaires aux Comptes, pour une période de 3 ans afin de procéder aux vérifications des comptes ainsi que la certification des états financiers conformément à l'article 715 bis 4 du Code de Commerce.

Les prérogatives de l'Assemblée Générale Extraordinaire portant modification statutaire Les missions de l'Assemblée sont fixées par l'article 674 du code de commerce.

Le Conseil d'Administration a connu, durant l'exercice 2022, une activité intense, ayant suscité l'organisation de sept (07) sessions qui ont abouti à l'approbation des résolutions liées à la gouvernance, à l'organisation de la banque et la gestion inhérente à ses différentes activités.

➤ Le Conseil d'Administration :

L'actuel Conseil d'Administration de la BDL est composé de sept (07) Administrateurs dont un (01) administrateur représentant des travailleurs.

Tableau 75 : Membres du conseil d'administration

Nom et Prénom	Fonction/Institution	Durée	Qualité
Mr BOUDALI Hassen	Cadre du ministère des finances	03 ans à compter de 06/07/2023	Président du Conseil d'Administration
Mr HADDOUCHE Said	Cadre du secteur des assurances	03 ans à compter de 24/06/2024	Administrateur indépendant
Mr BRIKH Aki	Cadre du secteur financier	03 ans à compter de 24/06/2024	Administrateur indépendant
Mme OULD MATARI Aziza	Cadre du ministère des finances	03 ans à compter de 06/07/2023	Administrateur
Mr BOUDAUD Smail	Cadre du ministère des finances	03 ans à compter de 06/07/2023	Administrateur
Mr BENAMIROUCHE Oussama	Cadre du ministère des finances	03 ans à compter de 06/07/2023	Administrateur



➤ Jetons de présence (Rémunération des Administrateurs) :

L'Assemblée Générale ordinaire de la Banque de Développement Local alloue aux membres du Conseil d'Administration, en rémunération de leur activité, une somme forfaitaire nette, sous forme de jetons de présence de 50.000 DA par administrateur et par réunion du conseil d'administration. (Les administrateurs absents ne sont pas rémunérés).

Dans le cas où, à titre exceptionnel, ce nombre de réunions est dépassé, le Conseil d'Administration est tenu de fournir les justifications nécessaires à l'Assemblée Générale.

5.1.2 Conseil de direction

Tableau 76 : Etat des Mandats d'administrateurs des cadres dirigeants au sein des CA des sociétés dont la BDL détient des participations

Filiales	Nom et prénom	Fonction au sein de la BDL
Financière Algérienne de Participation - FINALEP Spa	Mr LALMAS Youcef	Directeur Général
Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires - FGDB Spa	Mr LALMAS Youcef	Directeur Général
Société d'automatisation des transactions inter bancaires et monétiques SATIM Spa	Mr LALMAS Youcef	Directeur Général
Société Nationale de Leasing SNL Spa	Mr MEBAREK Mohamed	Directeur Général Adjoint
Institut Algérien des Hautes Etudes Financières-IAHEF Spa	Mr MEBAREK Mohamed	Directeur Général Adjoint
Algérie Clearing Spa	Mr TOUMI Nabil	Directeur Général Adjoint
BDL-COSIDER-BEA Promotion Immobilière BCBPI Spa	Mr TOUMI Nabil	Directeur Général Adjoint

5.1.3 Politique d'information

Après introduction en bourse de la Banque et l'entrée de nouveaux actionnaires dans son capital, l'information relative à l'activité de la Banque sera communiquée conformément aux dispositions réglementaires de la COSOB régissant l'information à communiquer par les sociétés cotées.

La communication se fera, notamment à travers les supports d'informations et de communications suivants :

- Le site web : www.bdl.dz
- Les placards publicitaires dans les journaux
- Le site de la COSOB : www.cosob.dz
- Le bulletin d'annonces légales « BOAL » pour les informations devant, réglementairement, faire l'objet de publication.

La structure responsable de l'information des actionnaires est la suivante :

- Nom de la structure : Direction Générale Adjointe Support et Systèmes d'Informations
- Responsable de la structure : M. TOUMI Directeur Général Adjoint
- N° téléphone : 021 99 48 00

Les moyens utilisés pour la diffusion des informations en cours d'exercice : le site Web de la BDL « www.bdl.dz » et le site Web de la COSOB « www.cosob.dz » ainsi que les supports de communication et d'information tels que les réseaux sociaux (FB, Twitter, LinkedIn, YouTube, Instagram), les revues spécialisées et les journaux.



5.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE

Au 31/12/2023, les dirigeants de la banque ne détiennent aucune action de la BDL ni de ses filiales et ne disposent pas de statut de client ou de fournisseur.

Au titre de l'année 2023, le Directeur Général de la BDL a informé les deux commissaires aux comptes de la Banque, qu'aucune convention n'a été établie par la banque à l'endroit de l'un des administrateurs siégeant au conseil d'administration de la BDL.

Au 31/12/2023, la BDL a payé le montant de 2 750 000,00 DA pour les 07 réunions du Conseil d'administration tenues.

Le Secrétaire du Conseil d'Administration perçoit une indemnité de 25 000 DA Pour chaque séance tenue.

Le montant global des rémunérations versées aux dix (10) personnes les mieux rémunérées de la Banque s'élève au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à 53 950 114 KDA.

5.3 CONTROLE EXTERNE DE LA SOCIETE

5.3.1 Commissaires aux comptes

Compositions du commissariat aux comptes de la Banque de Développement Local :

Tableau 77 : Tableau des informations sur les commissaires aux comptes de la banque

Nom et Prénom	Fonction	Qualité
Mr. MESBAH Ikhief	Expert-comptable Lotissement Benhaddadi Said N°41 Dar Diaf Cheraga -Alger	Commissaire aux Comptes de la BDL, 1er mandat à partir de l'exercice 2023 pour 03 exercices
Mr. REBAI Razki	Expert-comptable 10 bis Rue Djamilia Hydra - Alger	Commissaire aux Comptes de la BDL, 2^{ème} mandat à partir de 2023 pour 03 exercices

5.3.2 Autres auditeurs externes

Tableau 78 : Tableau des informations sur l'auditeur externe

Nom et Prénom	Fonction	Qualité
Mr. QUANDELOUS Mohamed	Expert-comptable	Assistant auprès du Comité d'Audit





VI : EVOLUTION RECENTE BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1 EVOLUTION RECENTE DE LA BDL AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2024

- 6.1.1 Comptes revus au 30 juin 2024
- 6.1.2 Les comptes prévisionnels au 31/12/2024

6.2 BUT DE L'EMISSION – PERSPECTIVES D'AVENIR

- 6.2.1 Le marché
- 6.2.2 Les orientations stratégiques
- 6.2.3. Perspectives d'avenir



CHAPITRE VI : EVOLUTION RECENTE BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1 EVOLUTION RECENTE DE LA BDL AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2024

6.1.1 Comptes revus au 30 juin 2024

6.1.1.1 Présentation et analyse des comptes de résultats

Le résultat net de la banque au 30/06/2024 est de 11,942 milliards de DA, affichant une forte hausse de plus 43% par rapport à celui de la même période de l'exercice précédent.

Le compte de résultat au 30/06/2024 se présente comme suit :

Tableau 79 : Tableau des comptes de résultats au 30/06/2024

LIGNE	LIBELLE	Unité : Million DA	
		juin-24	juin-23
1	INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	35 922	31 366
2	INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS	-13 020	-11 850
3	COMMISSIONS (PRODUITS)	3 473	3 013
4	COMMISSIONS (CHARGES)	-131	-124
5	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS A DES FINS DE TRANSACTION	7	-6
6	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIF FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	639	1 120
7	PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS	1 022	162
8	CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	0	0
9	PRODUITS NETS BANCAIRES	27 912	23 681
10	CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-7 579	-6 824
11	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PERTES DE VALEURS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	-770	-628
12	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	19 562	16 229
13	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX PERTES DE VALEURS ET CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-8 385	-8 450
14	REPRISE DE PROVISIONS DE PERTES DE VALEURS ET RÉCUPÉRATION SUR CRÉANCES AMORTIES	2 486	3 820
15	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 663	11 599
16	GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS	0	0
17	ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES "PRODUITS"	0	1
18	ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES "CHARGES"	0	0
19	RÉSULTAT AVANT IMPÔT	13 663	11 599
20	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS ET ASSIMILÉS	-1 721	-3 231
21	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	11 942	8 368

❖ Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire dégagé par la banque, essentiellement de son activité commerciale, au titre du 1er semestre 2024, s'établit à hauteur de 27,9 milliards de DA contre 23,7 milliards de DA à la même période de l'exercice 2023, soit une augmentation de 4,2 milliards de DA, soit 18% de croissance. Cette variation est enregistrée principalement au niveau du :





- Poste « Intérêts et produits assimilés », a enregistré une hausse de 4,5 milliards de DA par rapport à la même période de l'exercice précédent, due essentiellement (i) l'augmentation des intérêts générés par les crédits d'investissement et (ii) la diminution des intérêts générés par les crédits à la consommation ;

❖ Résultat Brut d'Exploitation

Le Résultat Brut d'Exploitation, s'élève au 30/06/2024, à hauteur de 19,5 milliards de DA, en hausse de 3,3 milliards de DA par rapport à celui enregistré à fin Juin 2023.

❖ Résultat d'Exploitation

Le Résultat d'Exploitation dégagé au 30/06/2024, s'établit à hauteur de 13,6 milliards de DA, soit une hausse de 18% par rapport à celui de la même période de l'exercice 2023 (11,6 milliards de DA).

❖ Résultat Net de l'exercice

Le Résultat net de la Banque au 30/06/2024, est bénéficiaire de 11,9 milliards de DA, contre 8,4 milliards de DA la même période de l'exercice 2023, soit une hausse de 43%.

6.1.1.2 Présentation et analyse des bilans

Tableau 80 : Actif du bilan au 30/06/2024

		Unité : Million DA	
LIGNE	ACTIF	juin-24	juin-23
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, TRESOR PUBLIC, CENTRE CHQS POSTAUX	104 463	121 069
2	ACTIFS FINANCIERS DETENUES A DES FIN DE TRANSACTION	0	11 651
3	ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	313 802	255 679
4	PRETS ET CREANCES SUR LES INSTITUTIONS FINANCIERES	35 882	35 048
5	PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	1 011 791	933 970
6	ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'EACHEANCE	142 781	138 050
7	IMPOTS COURANTS - ACTIF	10 805	10 878
8	IMPOTS DIFFERES - ACTIF	1 322	1 100
9	AUTRES ACTIFS	45 129	49 056
10	COMPTES DE REGULARISATIONS	14 907	13 665
11	PARTICIPATION FILIALES, CO-ENTREPRISES/ENTITES ASSOCIEES	10 073	9 740
12	IMMEUBLES DE PLACEMENT	2	3
13	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 329	11 760
14	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 981	2 002
15	ECART D'ACQUISITION	0	0
TOTAL ACTIF		1 705 267	1 593 670

La situation comptable de la banque au 30/06/2024 affiche une hausse du total bilan de 7% par rapport à la même période de l'exercice 2023, qui s'explique essentiellement par les variations à la hausse et à la baisse des postes de l'actif et du passif, telles que détaillées ci-après :

- Les avoirs en comptes de trésorerie au 30/06/2024 ont enregistré une baisse de 16 606 millions de DA soit (-14%) par rapport à la même période de l'exercice 2023.
- Les actifs financiers disponibles à la vente s'élèvent, à fin Juin 2024, à 313 802 millions de DA soit une augmentation de 58 122 millions DA par rapport à même période de l'exercice 2023.
- Les postes « prêts et créances sur les institutions financières » s'élèvent à 35 882 DA et sont en légère augmentation de 2% par rapport au 30 juin 2023.
- Les prêts et les créances à la clientèle s'élèvent, à fin Juin 2024, à 1 011 791 millions de DA soit une augmentation de 77 820 millions de DA par rapport à même période de l'exercice 2023.
- Les participations dans les filiales ont connu au 30/06/2024 par rapport à la même période de l'exercice 2023, une évolution positive de 333 millions de DA.





Tableau 81 : Passif du bilan au 30/06/2024

		Unité : Million DA	
LIGNE	PASSIF	juin-24	juin-23
1	BANQUE CENTRALE	45 616	37 032
2	DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS FINANCIERES	77 453	80 247
3	DETTES ENVERS LA CLIENTELE	1 314 398	1 227 433
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	34 463	37 004
5	IMPOTS COURANTS - PASSIF	8 718	8 242
6	IMPOTS DIFFERES - PASSIF	0	0
7	AUTRES PASSIFS	21 436	27 092
8	COMPTES DE REGULARISATION	19 963	25 055
9	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25 295	9 873
10	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0
11	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	19 128	18 894
12	DETTES SUBORDONNEES	8 400	8 400
13	CAPITAL	73 000	73 000
14	PRIMES LIEES AU CAPITAL	0	0
15	RESERVES	35 743	22 346
16	ECART D'EVALUATION	3 541	2 511
17	ECART DE REEVALUATION	8 173	8 173
18	REPORT A NOUVEAU	0	0
19	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	11 942	8 368
TOTAL PASSIF		1 705 267	1 593 670

Les comptes du passif ont évolué comme suit :

- Les ressources clientèle, enregistrent au 30/06/2024, une hausse de 86 965 millions de DA par rapport à 30/06/2023, passant ainsi de 1 227 433 millions de DA à 1 314 398 millions de DA.

Tableau 82 : Engagements hors bilan au 30/06/2024

		Unité : Million DA	
LIGNE	ENGAGEMENT	juin-24	juin-23
A	ENGAGEMENTS DONNES	725 984	578 411
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DES INSTITUTIONS FINANCIERES	75 932	57 102
2	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	507 638	426 027
3	ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE DES INSTITUTIONS FINANCIERES	17 009	15 797
4	ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE DE LA CLIENTELE	123 961	78 039
5	AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	1 444	1 446
B	ENGAGEMENTS RECUS	5 520 391	5 473 026
6	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS DES INSTITUTIONS FINANCIERES	6 691	6 853
7	ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS DES INSTITUTIONS FINANCIERES	198 606	298 964
8	AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	5 315 094	5 167 209

Les engagements donnés enregistrent, à fin Juin 2024, une hausse de 147 572 millions de DA par rapport au 30/06/2023 et s'établissent à hauteur de 725 984 millions DA au 30/06/2024 contre 578 411 millions DA au 30/06/2023. Quant aux engagements reçus, ils ont enregistré une hausse de 47 365 millions DA durant le 1^{er} semestre 2024, soit +1%.





6.1.2. Les comptes de résultat prévisionnels au 31/12/2024

Tableau 83 : Comptes de résultats prévision de clôture 2024

BDL	Unité : Million DA	
	2023	Clôture 24
Production d'exploitation bancaire	76 748	83 300
Croissance en %	-	9%
- Intérêts et charges assimilés	24 041	25 617
Produit net bancaire	52 426	57 683
En % du chiffre d'affaires	68%	69%
Charges de fonctionnement	17 002	17 790
Dotations aux amortissements	1 638	1 550
Résultat brut d'exploitation	33 785	38 343
En % du chiffre d'affaires	44%	46%
Dotations aux provisions	43 267	14 525
Reprises sur provisions	29 435	-
Résultat courant avant impôts	19 956	23 818
Résultat extraordinaire	3	3
Impôts sur les bénéfices	2 398	6 203
Résultat et de l'exercice	17 558	17 618
En % du chiffre d'affaires	23%	21%
Détail des charges de fonctionnement		
Service	3 786	5 280
Personnel	10 518	11 000
Charges Diverses	1 537	1 435
Impôts et Taxes	1 161	75
TOTAL	17 003	17 790

6.2. BUT DE L'EMISSION – PERSPECTIVES D'AVENIR

6.2.1. Les marchés de la BDL

➤ Le marché des prêts immobiliers hypothécaires :

Ce marché qui représente un gisement important est caractérisé par la constante hausse de sa demande en vertu de l'état naturel démographique et de l'évolution sociale et de la situation matrimoniale des personnes.

Les crédits immobiliers accordés au titre de l'année 2023 ont atteint un montant de 166 milliards DA et ont permis de générer un chiffre d'affaires de 3 milliards DA par an. L'objectif inscrit dans le business plan 2023-2027 prévoit d'atteindre 215 milliards DA pour un chiffre d'affaires de 4 milliards DA.

➤ Le marché des prêts à la consommation destinés aux particuliers :

C'est un marché qui fournit aux individus des crédits à court et moyen terme, caractérisé par une grande diversité des emprunteurs contre des risques relativement faibles.

La banque compte redynamiser le crédit à la consommation à travers notamment la relance du crédit automobile pour passer de moins d'un milliard DA en 2023 à 1,5 milliard DA à l'horizon 2029.





➤ **Les services de bancassurances :**

Il s'agit d'une collaboration entre les institutions bancaires et les compagnies d'assurance pour offrir une gamme de produits d'assurance aux clients bancaires. La BDL avec l'extension de son réseau bénéficiera de sa proximité avec les populations de divers horizons pour faciliter la commercialisation de ces différentes offres, sur l'un des marchés des plus prometteurs et des plus porteurs de valeurs à moindre risque.

Les produits liés à l'activité assurance resteront modestes avec un chiffre d'affaires projeté de 230 millions DA à l'horizon 2029.

➤ **Le marché des services bancaires en ligne et services mobiles :**

Les services bancaires en e-banking et mobile-banking sont en pleine expansion, avec de plus en plus de consommateurs qui préfèrent gérer leurs opérations bancaires de manière électronique. Ces services peuvent offrir aux clients de la BDL une possibilité d'accéder à leurs comptes, de réaliser des transactions, de payer des factures et de gérer leurs finances à partir de leurs ordinateurs, smartphones ou tablettes.

L'activité monétique est appelée à se développer pour dépasser 1,5 milliard DA en 2029.

➤ **Le marché des services du commerce international :**

Il s'agit des services bancaires d'accompagnement et de facilitation des transactions commerciales internationales en CREDOC, REMDOC et le transfert libre, dans le cadre de la gestion des paiements internationaux, la BDL doit orienter ses services pour renforcer sa part de marché.

L'activité de commerce extérieur qui a représenté un chiffre d'affaires d'un 1 milliard DA va continuer à se développer pour atteindre près de 2 milliards DA en 2029.

➤ **Le marché des comptes d'épargne :**

C'est un marché où la BDL doit être très compétitive, en offrant ou en négociant des taux d'intérêt attractifs sur des maturités importantes pour attirer des clients potentiels ayant une forte capacité de placement, afin de se doter de ressources stables et avec des maturités longues.

➤ **Le marché de la finance islamique**

C'est un marché très prometteur. La finance islamique étant un moyen de financement en pleine expansion basé sur le principe du partage des marges. Ce type de financement ne compte pas sur les mêmes ressources et n'emploie pas les mêmes méthodes et outils de financement que la finance classique.

Produit nouveau avec un chiffre d'affaires modeste, l'objectif fixé par la banque dans le cadre du développement de cette activité est d'atteindre 03 milliards DA à l'horizon 2029.

6.2.2. Les orientations stratégiques

La nouvelle vision du business plan 2024-2029, est fondée de prime à bord sur le prolongement du plan stratégique 2016-2020 ; ainsi que le réajustement par rapport aux nouvelles orientations des pouvoirs publics pour répondre aux enjeux économiques, technologiques et environnementaux. Il s'agit, en effet, des axes de développement suivants :

- ✓ La politique commerciale ;
- ✓ La gouvernance ;
- ✓ La maîtrise des charges ;
- ✓ La modernisation de la banque ;
- ✓ Développement à l'international.



6.2.3. Les hypothèses du business plan

Le présent document a été construit sur la base des hypothèses suivantes :

- ✓ La période du plan a été étalée sur 6 années de 2024 à 2029.
- ✓ Les produits courants de la Banque proviennent des intérêts prélevés sur les financements accordés aux clients constitués par les entreprises, les particuliers, les ménages etc. Ces produits représentent près de 90% du total des produits, des produits issus des commissions représentant 7 à 8% et de divers produits avec moins de 3%.
Le Produit net bancaire, indicateur clé des établissements financiers, a été retenu avec une moyenne de 70% du produit d'exploitation bancaire et sur la base des informations fournies par la BDL.
- ✓ Les charges de fonctionnement comprennent :
 - Les charges de personnel calculées sur la base de la grille salariale actuelle avec un effectif moyen de 4.543 agents à la clôture 2023. Il est projeté une croissance moyenne annuelle de 9% de 2024 à 2026, pour terminer avec une croissance de 5% à l'horizon 2029, sachant que la croissance ne peut être infini.
 - Les services ont été fixés également sur la base des données historiques moyennes de 5 à 6% sur la période 2024-2029.
 - Concernant les impôts et taxes, la loi des finances 2024 prévoit l'exonération totale de la TAP pour l'ensemble des entreprises y compris les entreprises de services.
- ✓ Pour la période 2024-2029, les investissements porteront sur le volet immobilier ainsi que les investissements matériels. Le plan d'investissement estimé à 32 milliards DA étalé sur la période 2024-2029 comprend le financement des investissements immobiliers, les équipements informatiques et l'acquisition de licences, l'installation de nouveaux DAB, la dotation en TPE et le renouvellement du parc auto et le système d'information. Le plan prévoit également la prise de participations dans les start-up et PME
- ✓ Les dotations aux amortissements tiennent compte des nouveaux investissements.
- ✓ En termes de fiscalité, l'impôt sur les bénéfices est intégré à hauteur de 26% du résultat courant avant impôt.
- ✓ En termes de distribution de dividendes, il a été décidé d'affecter 50% des bénéfices nets d'impôts à la rémunération des actions.

6.2.3.1 Evolution de la production d'exploitation bancaire 2018-2023 :

Tableau 84 : Rappel de la Production d'exploitation bancaire 2018-2023

Unité : Million DA

Produits	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Cumul 18/23	
Crédits d'investissement	31 198	19 683	20 230	24 750	23 457	28 617	147 935	42%
Crédits d'exploitation	15 844	15 068	14 145	13 738	16 744	15 221	90 759	26%
Crédits immobiliers	2 919	3 229	3 370	3 419	3 364	3 342	19 640	6%
Activité de trésorerie	1 665	1 706	2 136	5 629	10 249	21 034	42 420	12%
Caution et Aval	1 923	1 922	1 449	801	2 175	600	8 869	3%
Opération sur compte	1 649	1 563	1 593	1 896	2 187	2 108	10 996	3%
PSG	1 451	1 646	1 333	1 600	1 990	2 016	10 037	3%
Activité Comex	2 080	1 849	1 163	966	960	1 381	8 399	2%
Frais_Etude_Noif_Gest_Engag	1 144	1 066	1 818	569	688	786	6 071	2%
Divers	1 038	1 418	1 546	1 296	2 643	1 642	9 583	3%
Total général	60 911	49 150	48 783	54 562	64 457	76 748	354 711	100%
Croissance en %	-	-19%	-1%	12%	16%	19%	26%	



Tableau 85 : Projection de la Production d'exploitation bancaire 2024-2029

Unité : Million DA

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Cumul	
PRODUITS PHARES								
Crédit Investissement	28 500	31 500	35 500	38 700	39 100	41 000	243 917	37%
Crédit Exploitation	17 000	17 400	18 200	18 000	18 500	19 500	123 821	23%
Activité Trésorerie	24 383	24 554	25 159	26 101	26 206	27 148	174 565	20%
TOTAL (1)	69 883	73 454	79 859	82 801	83 806	87 648	542 303	80%
AUTRES PRODUITS								
Crédit à la consommation	100	1 000	1 000	1 500	1 500	1 500	6 717	3%
Crédit immobilier	3 700	3 500	3 500	3 500	3 500	4 500	25 542	4%
Frais_Etude_Notif_Gest_Engag_Remb	1 000	1 100	1 400	1 800	1 800	1 800	9 886	1%
Caution et Aval	1 300	1 400	1 500	1 900	1 900	1 900	10 500	1%
Activité Comex	1 300	1 500	1 500	1 800	1 800	1 800	11 081	2%
PSG	2 000	2 400	2 800	3 000	4 000	4 000	20 216	3%
Activité Monétique	800	900	1 000	1 200	1 400	1 400	7 376	1%
Autres Produits	120	700	800	930	900	900	4 559	1%
Institution Financière	190	250	250	290	290	290	1 840	0%
Opération sur compte	2 000	2 100	2 800	3 000	3 100	3 100	18 208	3%
Autres Crédits	120	125	100	130	140	150	889	0%
Filiales et Participations	100	150	170	200	300	300	1 352	0%
Produits Assurance	100	175	180	220	230	230	1 229	0%
Divers	10	10	10	10	10	10	89	1%
Finance islamique entreprises	200	400	500	600	700	700	3 100	1%
Finance islamique particuliers	400	900	1 300	2 000	2 200	2 200	9 000	1%
TOTAL (2)	13 440	16 510	18 810	22 080	23 770	24 780	131 366	20%
Total général	83 303	90 064	98 669	104 881	107 576	112 428	673 669	100%
Croissance en %	9%	8%	10%	6%	3%	5%		

Les trois produits phare « investissement-exploitation-trésorerie » représenteront 80% de la production cumulée sur la période 2024-2029.

Un nouveau produit (finance islamique) sera effectif dès 2024 pour atteindre 3,0 milliard en 2029.

Graphique 11 : Evolution du PEB 2024-2029



❖ Le plan d'investissement 2024-2029 :

Tableau 86 : investissements 2024-2029

Unité : Million DA

BDL	2024	2025	2026	2027	2028	2029	TOTAL
Investissements financiers	100	100	5 100	5 100	5 050	5 050	20 500
Investissements immobiliers	330	480	580	480	70	60	2 000
Investissements incorporels	550	850	1 350	1 350	550	350	5 000
Autres investissements	520	650	920	820	820	770	4 500
TOTAL	1 500	2 080	7 950	7 750	6 490	6 230	32 000

❖ Détail des charges de fonctionnement 2023-2029 :

Tableau 87 : Charges de fonctionnement 2023-2029

Unité : Million DA

Charges	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Service	3 788	5 280	4 800	5 000	5 500	5 800	5 700
Personnel	10 518	11 000	11 500	12 000	12 500	13 000	13 500
Charges Diverses	1 537	1 435	1 500	1 600	1 700	1 600	1 700
Impôts et Taxes	1 161	75	80	60	70	80	90
TOTAL	17 003	17 790	17 880	18 660	19 770	20 280	20 990

Les charges de fonctionnement comprennent :

- Les charges de personnel estimées sur la base d'un effectif de 4543 agents à la clôture 2023 avec une croissance de la masse salariale de 11% en 2024 et de 6% entre 2025 et 2027 tenants compte du recrutement de nouveaux agents pour faire face à l'extension du réseau commercial qui prévoit l'ouverture de 57 nouvelles agences sur la période 2024-2027 ;
- Des charges de services extérieurs projetées sur la base de 5% du chiffre d'affaires ;
- Des charges diverses dont les intérêts et les reprises de produits.

6.2.3.2 Les comptes de résultats prévisionnels 2024-2029 :

Tableau 88 : Les comptes de résultats prévisionnels 2024-2029

Unité : Million DA

BDL	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Production d'expl. bancaire	83 300	90 100	98 612	104 810	107 510	112 410
Croissance en %	9%	8%	9%	6%	3%	5%
- Intérêts et charges assimilés	25 617	26 686	28 696	30 207	31 718	33 519
Produit net bancaire	57 683	63 414	69 916	74 603	75 792	78 891
En % du chiffre d'affaires	69%	70%	71%	71%	70%	70%
Charges de fonctionnement	17 790	17 880	18 660	19 770	20 280	20 990
Dotations aux amortissements	1 550	1 620	1 640	1 660	1 670	1 700
Résultat brut d'exploitation	38 343	43 914	49 616	53 173	53 842	56 201
En % du chiffre d'affaires	46%	49%	50%	51%	50%	50%
Dotations aux provisions	14 525	14 453	10 628	11 100	11 272	10 402
Résultat courant avant impôts	23 818	29 461	38 988	42 073	42 571	45 799
+/- Elements extraordinaires	3	5	3	4	2	2
Impôts sur les bénéfices	6 203	7 672	10 153	10 956	11 085	11 926
Résultat et de l'exercice	17 618	21 794	28 839	31 121	31 488	33 876
En % du chiffre d'affaires	21%	24%	29%	30%	29%	30%

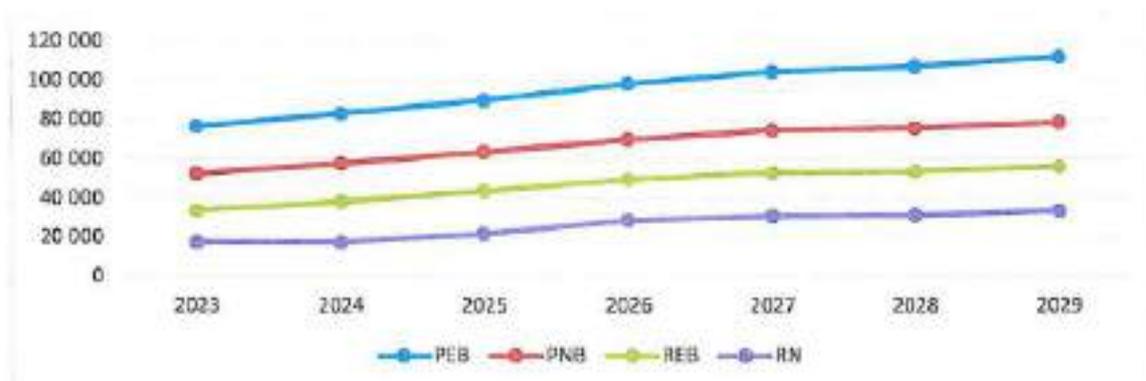


Tableau 89 : Evolution des indicateurs 2023-2029

Unité : En indice par rapport à 2023

BDL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
PEB	76 748	83 300	90 100	98 612	104 810	107 510	112 410
PNB	52 426	57 683	63 414	69 916	74 603	75 792	78 891
RBE	33 785	38 343	43 914	49 616	53 173	53 842	56 201
RN	17 558	17 618	21 794	26 839	31 121	31 488	33 876

Graphique 12 : Evolution des indicateurs 2023-2029



6.2.3.3 Plan des emplois ressources 2024-2029 :

Tableau 90 : Tableau des emplois ressources

Unité : Million DA

	2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029
VAR. EMPLOIS STABLES	15 902	18 290	27 417	28 106	26 789	27 495
Investissements incorporels	350	350	350	350	50	50
Système d'information	200	500	1 000	1 000	500	300
Investissements corporels	850	1 130	1 500	1 300	890	830
Investissements financiers	100	100	5 100	5 100	5 050	5 050
Remboursement d'emprunt et dettes financières	5 693	5 313	5 047	4 795	4 555	4 327
Dividendes à Payer	8 809	10 897	14 419	15 561	15 744	16 938
VAR. RESSOURCES STABLES	93 980	36 992	44 736	47 752	48 877	52 081
Capacité d'autofinancement	19 168	23 414	30 479	32 781	33 158	35 576
Augmentation de capital	44 200					
Prime d'émission	17 680					
Augmentation de la provision pour retraite	1 271	1 335	1 401	1 472	1 545	1 622
Augmentation autres dettes non courantes	11 661	12 244	12 856	13 499	14 174	14 863
VAR. FONDS DE ROULEMENT	78 079	18 703	17 320	19 646	22 088	24 585
Var. clients	79 131	97 635	103 765	74 800	70 603	41 768
Var. fournisseurs	121 000	121 241	143 000	139 000	142 000	151 000
Var. Besoins en FDR	-41 869	-23 608	-39 235	-64 200	-71 397	-109 232
Var. TRESORERIE	119 946	42 309	56 585	63 846	93 485	133 817
TRESORERIE NETTE	489 827	532 136	588 651	672 537	766 022	899 839



Le plan des emplois et ressources projeté sur la période du business plan 2024-2029 permettra de porter les liquidités bancaires de 490 milliards DA à la clôture 2023 à 899 milliards DA à l'horizon 2029.

Les emplois comprennent :

- Les investissements à réaliser sur la même période, qui sont estimés à 32 milliards DA ;
- Les crédits accordés à la clientèle ;
- Le remboursement des dettes financières (Emprunt FNI) ;
- Le reversement de la prime d'émission à la DGTC ;
- Le paiement des dividendes ;
- La dotation du Fonds pour risques de garantie bancaire.

Les ressources proviendront de :

- L'augmentation de capital de 44,2 milliards DA
- Cash flows générés par l'activité de la banque pour un montant de 174 milliards DA
- Dépôts de la clientèle qui atteindront un montant de 2 015 milliards DA.

6.2.3.4. Bilans financiers 2024-2029 :

Tableau 91 : Bilans financiers prévisionnels 2024-2029

Unité : Million DA

Agrégats	2024	2025	2026	2027	2028	2029
ACTIF DU BILAN						
Trésorerie actif	489 827	532 136	588 691	672 537	766 022	869 839
Crédits à la clientèle	897 345	994 980	1 098 744	1 173 545	1 264 147	1 280 915
Autres actifs courants	55 401	55 401	55 401	55 401	55 401	55 401
Actifs courants	1 442 573	1 582 517	1 742 836	1 901 483	2 065 570	2 241 156
Immobilisations financières	14 542	15 002	21 312	27 402	32 222	36 752
Immobilisations corporelles	459 972	459 972	459 972	459 972	459 972	459 972
Actifs non courants	474 514	474 974	481 284	487 374	492 194	496 724
TOTAL ACTIF	1 917 087	2 057 491	2 224 120	2 388 857	2 557 764	2 737 880
PASSIF DU BILAN						
Dettes envers la clientèle	1 319 304	1 440 574	1 583 574	1 722 574	1 864 574	2 015 574
Autres passifs courants	1 535	1 535	1 535	1 535	1 535	1 535
Passifs courants	1 320 839	1 442 109	1 585 109	1 724 109	1 866 109	2 017 109
Emprunts et dettes financières	114 658	109 345	104 297	99 503	94 947	90 620
Prime d'émission à rembourser à la DGTC	17 680	17 680	17 680	17 680	17 680	17 680
Autres dettes non courantes	244 860	257 124	269 980	283 479	297 553	312 536
Provisions pour risques	26 694	26 029	29 430	30 902	32 447	34 089
Passifs non courants	403 812	412 177	421 388	431 563	442 727	454 905
Capital	147 400	147 400	147 400	147 400	147 400	147 400
Réserves	5 543	5 543	5 543	5 543	5 543	5 543
Ecart de réévaluation et d'évaluation	10 632	10 632	10 632	10 632	10 632	10 632
Report à nouveau	-8 808	-2 088	5 287	18 555	33 942	48 492
Résultat de l'exercice	17 818	21 794	28 839	31 121	31 488	33 876
Fonds pour risques bancaires	19 923	19 923	19 923	19 923	19 923	19 923
Capitaux propres	192 307	203 264	217 623	233 184	248 928	265 856
TOTAL PASSIF	1 917 087	2 057 491	2 224 120	2 388 857	2 557 764	2 737 880



L'évolution des comptes d'actif et de passif du bilan de la BDL sur la période 2024-2029 font ressortir les aspects suivants :

- Le total bilan va progresser de près de 60% de l'année 2023 pour atteindre 2 738 milliards DA à l'horizon 2029 ;
- Les dépôts de la clientèle vont continuer de rester une ressource dominante avec près de 74% du total bilan ;
- La BDL va poursuivre ses efforts pour accompagner le financement des entreprises où les prêts et crédits accordés à la clientèle va représenter près de 47% du total des emplois ;
- Les ressources vont progresser avec notamment les apports générés par l'augmentation de capital ;
- Le niveau de liquidités va atteindre 699 milliards DA à l'horizon 2029.

6.2.4. Les Perspectives d'avenir

6.2.4.1. Les moyens mis en œuvre pour l'atteinte des objectifs

- La banque va étendre son réseau commercial à travers la réalisation de 57 nouvelles agences commerciales, ce qui permettra de porter à 226 agences à l'horizon 2026.
A cet effet, la banque va ainsi investir 2,5 milliards DA dans la réalisation des nouvelles agences et l'aménagement des anciennes agences.
- La banque va se doter d'un nouveau système d'information qui sera implanté sur le site d'El Achour dont les investissements sont estimés à 2,5 milliards DA sur la période 2024-2027.
La banque prévoit l'acquisition de nouveaux logiciels informatiques dont les investissements de nature incorporelle sont estimés à près d'un milliard DA et l'acquisition de matériel informatique pour 400 millions DA.
- Le capital humain est un des piliers fondamentaux de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque et constitue le moteur de sa croissance. La Banque s'engage à renforcer le développement des compétences de son personnel par la formation continue. Cette approche renforcera les capacités des employés, stimulera l'innovation, et favorisera une culture organisationnelle dynamique et inclusive.
- Poursuite de la modernisation de la banque à travers notamment la digitalisation de l'ensemble de ses services, l'ouverture des espaces de libre-service totalement digitalisés. La généralisation des moyens de paiement digitalisés.
- Développement des services de gestion de patrimoine. La gestion de patrimoine passe par l'offre des services de conseil et de gestion de patrimoine à des clients fortunés, qui comprennent, la gestion de portefeuille, la gestion de trésorerie et la gestion du risque.
- Financement des économies durables et circulaires. Il s'agit d'un nombre important de projets qui seront destinés à la préservation de la nature, notamment le projet de Sonatrach pour la plantation de 420 millions d'arbres pour une estimation moyenne de plus de 117 milliards de dinars.
- Le marché de l'affacturage (Le Factoring). Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires, les opérations de rachat de créances représente une nouvelle source de revenue.
- Création d'une nouvelle succursale BDL en Chine permettra la génération d'un résultat à l'extérieur du pays.

6.2.4.2. Les résultats escomptés

L'extension du réseau commercial conjugué à la mise en œuvre d'un plan d'investissement de 32 milliards DA sur la période 2024-2029 va permettre d'améliorer de façon substantielle la rentabilité économique et financière de la banque :



- Le chiffre d'affaires va progresser de 46% pour atteindre 112 milliards DA à l'horizon 2029 à une croissance moyenne de 7% par an.
- Le produit net bancaire, indicateur de performance, actuellement de 52 milliards DA passera à plus de 79 milliards DA en 2029 avec une marge brute de 69%.
- Ces deux indicateurs vont fortement impacter le coefficient d'exploitation actuellement de 45% (le plus élevé de l'ensemble des banques publiques) pour être ramené à moins de 30% et ce l'année 2025.
- En termes de résultats, la Banque a réalisé une performance certaine en 2023 en doublant son bénéfice net par rapport à l'année 2022. Les résultats vont continuer de s'améliorer pour atteindre 33 milliards DA en 2029 avec un taux de marge nette de 29%.

Tableau 92 : Evolution de l'Indice de performances de l'action BDL

Unité : Million DA

Agrégats	2024	2025	2026	2027	2028	2029
RESULTAT	17 618	21 794	28 839	31 121	31 488	33 876
Base de calcul						
DIVIDENDES	50%	50%	50%	50%	50%	50%
Dividendes à payer	8 809	10 897	14 419	15 561	15 744	16 938
Bénéfice net	17 618	21 794	28 839	31 121	31 488	33 876
Capitaux propres	192 307	203 204	217 623	233 184	248 928	265 866
Ratio=Bénéfice/Capitaux propres en %	9%	11%	13%	13%	13%	13%
Dividende en MDA	8 809	10 897	14 419	15 561	15 744	16 938
Nombre d'actions	147 400 000	147 400 000	147 400 000	147 400 000	147 400 000	147 400 000
Ratio=Dividende/action en DA	60	74	98	106	107	115
Dividende par action	60	74	98	106	107	115
Valeur de l'action	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400
Ratio=Dividende/action en DA	4,3%	5,3%	7,0%	7,5%	7,6%	8,2%
Charges de fonctionnement	17 790	17 880	18 660	19 770	20 280	20 990
Produit Net Bancaire	57 683	63 414	69 916	74 603	75 792	78 891
Ratio=CF/PNB en %	31%	28%	27%	27%	27%	27%

Les objectifs stratégiques du business plan 2024-2029 vont permettre de rendre très attractif l'achat de l'action « BDL » pour les nouveaux souscripteurs :

- La rentabilité financière des fonds propres actuellement de 9% à la clôture 2024 va nettement s'améliorer pour atteindre un niveau de 13% dès 2026 ;
- Sur la base de l'affectation de 50% des bénéfices nets, le dividende par action va passer de 60 DA par action en 2024 à 115 DA par action en 2029 ;
- La rentabilité par action actuellement de 4% avant introduction en bourse atteindra un niveau de 9% en 2029.

Le coefficient d'exploitation, indicateur clé des banques actuellement de 31% en 2023 passera à 27% dès 2026.





CHAPITRE VII : ATTESTATION DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION

7.1. SIGNATURE ET FONCTION DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION

« A notre connaissance, les données de la présente notice d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux souscripteurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Le Directeur Général

7.2. SIGNATURE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables fournies dans la présente notice d'informations en effectuant les diligences nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

Les Commissaires aux Comptes

Mr. Ikhlef MESBAH
Expert Comptable Agré
Diplômé par l'Etat
Conseillement Benhadjadj NOUËD Dour Dour
CITE RAGA - ALGER
Tel/Fax: 021 225 27 88 / 021 225 27 89

Si la notice d'information comporte une situation provisoire, les diligences effectuées par les commissaires aux comptes sont précisées.

Visa de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse..... Prévu par l'instruction COSOB n°97-03

Par application des articles 41 et 42 du décret législatif n° 93-10 du 23 Mai 1993, modifié et complété relatif à la bourse des valeurs mobilières, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse a apposé sur la présente notice le visa n° 2024/06 en date du 31 décembre 2024.

